Soixante-dix-neuvième année. — N° 128. Le Numéro : 4 francs. Samedi 31 Mai 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français.....	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 °/₀ sur les tarifs postaux...	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays.....	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : *1° l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — *2° l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — *3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes* ; — *4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 30 mai 1947 fixant les emplois offerts aux élèves de la promotion de l'école nationale d'administration dite promotion « France combattante » (p. 5022).

Ministère de la justice.

Arrêté portant nominations (services extérieurs de l'éducation surveillée) (p. 5022).

Extrait des minutes du greffe de la cour de cassation (affaire David-Laboujonnière) (p. 5022).

Ministère de l'intérieur.

Arrêtés portant nomination, réintégrations, affectations, mutations, mise en service détaché, acceptation de démission, radiation des cadres, suspension de fonctions, révocations, admission à la retraite et rapportant les dispositions de précédents arrêtés (inspecteurs et agents spéciaux de la sûreté nationale) (p. 5023).

Ministère de la guerre.

Décrets du 27 mai 1947 portant concession de la médaille militaire (p. 5024).

Arrêté modifiant les dispositions d'un précédent arrêté portant titularisations (personnels civils extérieurs (p. 5031).

Décision portant promotions au grade d'aspirant d'administration de réserve du service de l'intendance (p. 5031).

Ministère de la marine.

Liste des candidats admissibles aux épreuves orales du concours pour l'emploi d'agent technique de 3e classe des services du commissariat de la marine (p. 5032).

Ministère de l'air.

Décrets du 30 mai 1947 portant mise en disponibilité, mise en congé et mise à la retraite d'office d'un officier général (p. 5032).

Décision portant admission à l'honorariat (armée de l'air) (p. 5032).

Ministère de l'agriculture.

Décret n° 47-963 du 30 mai 1947 fixant le taux et la répartition du prélèvement sur les sommes engagées au pari mutuel et au pari mutuel urbain (p. 5032).

Arrêté du 16 mai 1947 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 5033).

Arrêté du 19 mai 1947 fixant le taux et le mode de calcul de la contribution initiale et des cotisations annuelles des caisses régionales de crédit agricole mutuel au fonds commun de garantie visé à l'article 99 du décret du 29 avril 1940 (p. 5033).

Arrêté du 21 mai 1947 fixant le prix de la pension de l'école primaire de sylviculture des Barres pour l'année scolaire 1947-1948 (p. 5033).

Arrêté du 27 mai 1947 relatif au comité d'administration provisoire des organismes de mutualité sociale agricole du département de la Haute-Vienne (p. 5034).

Arrêté portant création d'une commission de la comptabilité et de la rentabilité agricoles au sein de la première section du conseil supérieur de l'agriculture et en nommant les membres (rectificatif) (p. 5034).

Décision du 22 mai 1947 relative au ravitaillement en matières tartreuses des fabricants d'acide tartrique (p. 5034).

Ministère du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 21 avril 1947 portant approbation du projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Lorient (Morbihan) (p. 5034).

Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres.

Arrêté portant attribution de fonctions (direction de l'architecture) (p. 5034).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 20 mai 1947 concernant les honoraires alloués aux médecins experts et surexperts des centres de réforme (p. 5034).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. — Modification aux listes électorales des membres des groupes. — Convocation de commission (p. 5036).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 5036).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES

Avis relatif au tirage de la quatorzième tranche de la loterie nationale 1947 (p. 5039).

Listes des banques inscrites et des banques radiées (p. 5039).

Tableau de la production et du mouvement des alcools depuis le commencement de la campagne 1946-1947 (p. 5037).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis de concours (école nationale d'agriculture de Grignon) (p. 5039).

Avis de concours pour le recrutement d'un préparateur titulaire à la station œnologique et d'analyses agricoles de Montpellier (rectificatif) (p. 5039).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (19e semaine) (p. 5039).

Annonces (p. 5040).

DÉBATS PARLEMENTAIRES

PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT AU PRIX DE 2 FR. 50 LE NUMÉRO)

N° 47

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 30 mai 1947. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1833).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Emplois offerts aux élèves de la promotion de l'école nationale d'administration dite promotion « France combattante ».

Le président du conseil des ministres et le vice-président du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu le décret n° 45-2288 du 9 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application du titre II de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relatif à l'école nationale d'administration,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont offerts aux élèves de la promotion « France combattante » de l'école nationale d'administration:

a) *Appartenant à la section d'administration générale.*

Dix emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de l'intérieur.
Deux emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de la guerre.
Trois emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de la marine.
Trois emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de l'éducation nationale.

b) *Appartenant à la section d'administration économique et financière.*

Six emplois d'adjoint à l'inspection générale des finances.
Quinze emplois d'administrateur civil adjoint au ministère des finances (administration centrale, 13; régies financières, 2).
Sept emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de l'économie nationale.
Deux emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de l'agriculture.
Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère des travaux publics et des transports.
Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère de la production industrielle.

c) *Appartenant à la section d'administration sociale.*

Dix emplois d'administrateur civil adjoint au ministère du travail et de la sécurité sociale.
Deux emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de la santé publique et de la population.

d) *Appartenant à la section des affaires extérieures.*

Dix emplois d'administrateur civil adjoint au ministère des affaires étrangères.
Cinq emplois d'attaché commercial adjoint de 3e classe.

c) *Appartenant à l'une quelconque des quatre sections.*

Cinq emplois d'auditeurs de 2e classe au conseil d'Etat.
Sept emplois de contrôleur civil adjoint du Maroc et de Tunisie.

f) *Appartenant à l'une des trois premières sections.*

Trois emplois d'auditeurs de 2e classe à la cour des comptes.

Art. 2. — Au cas où à la suite du choix prévu par l'article 32 du décret n° 45-2288 susvisé, tous les élèves de la section d'administration générale n'auraient pu être affectés à l'un des emplois réservés à leur section ou à l'un des emplois ouverts aux élèves de plusieurs sections, il leur sera offert:

S'il reste un élève à affecter:

Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère de la marine;

S'il reste deux élèves à affecter:

Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère de la marine;
Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère de l'éducation nationale;

S'il reste trois élèves à affecter:

Deux emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de la marine.
Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère de l'éducation nationale;

S'il reste quatre élèves à affecter;

Trois emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de la marine.
Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère de l'éducation nationale;

S'il reste cinq élèves à affecter:

Trois emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de la marine.
Deux emplois d'administrateur civil adjoint au ministère de l'éducation nationale.

Art. 3. — Si, à la suite du choix visé à l'article 2 ci-dessus, tous les élèves de la section administration sociale n'ont pu être affectés à l'un des emplois réservés à leur section ou à l'un des emplois ouverts aux élèves de plusieurs sections, il leur sera offert:

S'il reste un élève à affecter:

Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre;

S'il reste deux élèves à affecter:

Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre
Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère du travail et de la sécurité sociale;

S'il reste trois élèves à affecter:

Un emploi d'administrateur civil adjoint au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.
Deux emplois d'administrateur civil adjoint au ministère du travail et de la sécurité sociale.

Art. 4. — Le directeur de la fonction publique et le directeur de l'école nationale d'administration sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 30 mai 1947.

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le vice-président du conseil, chargé de la fonction publique,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Services extérieurs de l'éducation surveillée.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 10 avril 1945 fixant le statut du personnel des services extérieurs de l'éducation surveillée;

Sur la proposition du directeur de l'éducation surveillée,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommées, en la même qualité, à l'institution publique d'éducation surveillée de Brécourt, par nécessité de service:

(A compter du 19 avril 1947.)

Mlle Riehl (Emma), directrice (3e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

(A compter du 10 avril 1947.)

Mlle Boutault (Geneviève), sous-directrice (3e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

Mlle Coquet (Renée), éducatrice (6e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

Mlle Dousse (Marcelle), instructrice technique (6e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

Mlle Cousin (Denise), éducatrice adjointe (2e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

(A compter du 15 avril 1947.)

Mme Le Nozahic (Alice), éducatrice adjointe (3e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

(A compter du 19 avril 1947.

Mlle Martin (Andrée), commis (3e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

Mlle Imbert (Marguerite), monitrice éducatrice à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

(A compter du 19 mai 1947.)

Mlle Lemozit (Jeanne), commis (7e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac et affectée provisoirement à l'institution publique d'éducation surveillée de Clermont repliée à Fresnes.

Mlle Maillard (Paulette), instructrice technique (7e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Clermont repliée à Fresnes.

Art. 2. — Le directeur de l'éducation surveillée est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 27 mai 1947.

ANDRÉ MARIE.

Cour de cassation.

Extrait des minutes du greffe de la cour de cassation

AFFAIRE DAVID-LABOUJONNIÈRE

Au nom du peuple français,

La cour de cassation a rendu l'arrêt suivant:

Sur le réquisitoire du procureur général près la cour de cassation, d'ordre du garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à casser et annuler l'arrêt de la cour de justice d'Indre-et-Loire en date du 16 août 1945 dans l'affaire David (Lucienne), femme Laboujonnière,

La cour,

Sur le rapport de M. le conseiller Ducom et les observations de Me Hersant, avocat en la cour et les conclusions de M. l'avocat général Dupuich,

Vu la lettre du garde des sceaux, en date du 13 décembre 1946, tendant à la revision de l'arrêt du 16 août 1945 de la cour de justice

d'Indre-et-Loire qui a condamné David (Lucienne), femme Laboujonnière, à quinze années de travaux forcés et à la dégradation nationale pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat;

Vu le réquisitoire du procureur général près la cour de cassation;

Vu le mémoire présenté par Me Hersant au nom de la femme Laboujonnière;

Vu les articles 443 (§ 3), 444, 445 et 446 du code d'instruction criminelle;

Sur la recevabilité de la demande en revision;

Attendu que la cour est saisie par son procureur général en vertu de l'ordre du ministre de la justice, que ladite demande rentre dans le cas prévu par le paragraphe 3 de l'article 443 du code d'instruction criminelle et qu'elle a été introduite avant l'expiration du délai fixé par l'article 444 du même code; qu'elle est donc recevable;

Sur l'état de la procédure;

Attendu que les pièces produites mettent la cour en état de statuer et qu'il n'y a lieu par suite d'ordonner ni enquête, ni apport de pièces supplémentaires;

Au fond;

Attendu que David (Lucienne-Marguerite), femme Laboujonnière, a été condamnée le 16 août 1945 par la cour de justice d'Indre-et-Loire à quinze années de travaux forcés et à la dégradation nationale pour avoir, en temps de guerre, en vue de favoriser les entreprises de l'ennemi, dénoncé aux Allemands comme réfractaire au service du travail obligatoire le Français X..., l'exposant à des représailles;

Attendu que le 25 juin 1946, X..., qui avait été entendu comme témoin à charge contre la femme Laboujonnière, a été condamné à sept années de travaux forcés et dix années d'interdiction de séjour, par la cour d'assises d'Indre-et-Loire, pour avoir porté à l'audience de la cour de justice un faux témoignage en déclarant faussement, sous la foi du serment, qu'il avait été déporté politique et qu'il avait été arrêté par la Gestapo à la suite d'une dénonciation écrite de la femme Laboujonnière;

Attendu que ces deux décisions ont acquis l'autorité de la chose jugée;

Attendu dès lors que la demande en revision doit être accueillie;

Sur le renvoi:

Attendu que la condamnation de X..., fondée sur ses propres aveux, ne laisse subsister aucune charge contre la femme Laboujonnière;

Dit qu'il n'y a lieu à renvoi.

Casse et annule, sans renvoi, l'arrêt de la cour de justice d'Indre-et-Loire du 16 août 1945 qui a condamné David (Lucienne), femme Laboujonnière, à quinze années de travaux forcés et à la dégradation nationale;

Et statuant sur les conclusions à fin de dommages-intérêts déposées par Me Hersant, avocat en la cour, au nom de la femme Laboujonnière;

Attendu que l'intervenante justifie d'un préjudice moral et matériel dont il lui est dû réparation; que la cour possède les éléments nécessaires pour fixer le montant de ce préjudice à 80.000 F;

Ordonne les mesures de publicité prescrites par la loi;

Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, qu'il sera transcrit sur les registres du greffe de la cour de justice de la cour d'appel d'Orléans, section d'Indre-et-Loire, et que mention sera faite en marge ou à la suite de l'arrêt annulé.

Ainsi jugé et prononcé par la cour de cassation, chambre criminelle, en son audience publique du 21 mars 1947.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Inspecteurs de la sûreté nationale.

Par arrêté du 1er avril 1947, est muté, pour convenances personnelles: M. Gindicelli (Charles), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, à la brigade de surveillance du territoire à Nice.

Par arrêtés du 1er avril 1947, sont radiés des cadres de la sûreté nationale pour être pris en compte par le ministère de la France d'outre-mer:

M. Suzzoni (Pascal), inspecteur de 3e classe, 2e échelon.

M. Halgand (Eugène), inspecteur de 3e classe, 2e échelon.

Par arrêté du 1er avril 1947, M. Liou Tchen San (René), inspecteur de 4e classe, détaché près du commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes, est remis à la disposition de la sûreté nationale et suspendu de ses fonctions sans traitement.

Par arrêté du 3 avril 1947, M. Dumur (Jean), inspecteur de 3e classe, 3e échelon, officier de police judiciaire, est nommé en qualité de chef de poste de la sécurité publique à Sarlat.

Par arrêtés du 8 avril 1947, sont mutés dans l'intérêt du service:

M. de Peretti (Marc), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, officier de police judiciaire au service des renseignements généraux à Sarreguemines.

M. Bousseyroux (Raymond), inspecteur de 1re classe, 1er échelon, au poste des renseignements généraux à Bort-les-Orgues.

M. Astruc (Jean), inspecteur principal de 2e classe, officier de police judiciaire au service des renseignements généraux à Toulouse, détaché à Saint-Gaudens.

M. Vermeil (Maurice), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, au service des renseignements généraux à Montbard.

M. Michaud (Honoré), inspecteur principal de 3e classe, au service des renseignements généraux à Autun.

M. Arnold (Paul), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, à la brigade de surveillance du territoire à Strasbourg.

Par arrêtés du 8 avril 1947, sont mutés pour convenances personnelles:

M. Curutchague (Emile), inspecteur de 2e classe, 2e échelon, à la brigade de surveillance du territoire à Bayonne.

M. Cassagnères (René), inspecteur de 1re classe, 1er échelon, à la brigade de surveillance du territoire à Perpignan.

M. Blois (Pierre), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, à la brigade régionale de police judiciaire à Bordeaux.

M. Mallet (Raymond), inspecteur de 3e classe, 3e échelon, à la direction générale de la sûreté nationale.

M. Arrieu (Jean), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, à la brigade de surveillance du territoire à Toulouse.

M. Acquier (André), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, à la brigade régionale de police judiciaire à Toulouse.

M. Lemaître (François), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, à la brigade de police judiciaire à Orléans.

M. Torrin (Léopold), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, à la brigade de surveillance du territoire à Nice.

Par arrêté du 8 avril 1947, la démission de M. Siciliano (Paul), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, à la brigade de surveillance du territoire à Metz, est acceptée.

Par arrêtés du 8 avril 1947:

L'article II de l'arrêté en date du 13 mars 1947, mutant M. Lerond (Jean), inspecteur de 3e classe, 1er échelon, au service des renseignements généraux à Montbard, est rapporté.

M. Lerond (Jean) est maintenu au service des renseignements généraux à Belfort.

L'arrêté du 11 février 1947 mutant M. Sarazin (Jean), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, au service des renseignements généraux à Pontarlier, est rapporté.

M. Sarazin (Jean) est maintenu au service des renseignements généraux à Morteau.

Par arrêtés du 9 avril 1947, sont mutés pour convenances personnelles:

M. Laforgue (Maurice), inspecteur de 3e classe, 1er échelon, à la brigade régionale de police judiciaire à Toulouse.

M. Hausberger (Emile), inspecteur stagiaire au service des renseignements généraux à Strasbourg.

M. Goux (Charles), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, officier de police judiciaire au service des renseignements généraux à Bellegarde.

M. Galylaire (Jacques), inspecteur de 2e classe, 2e échelon, à la brigade de police judiciaire à Montpellier.

M. Duflot (Raymond), inspecteur principal de 3e classe, à la brigade régionale de police judiciaire à Reims.

M. Desmulliez (Arthur), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, à la brigade de surveillance du territoire à Lille.

Par arrêté du 15 avril 1947, est radié des cadres de la sûreté nationale, M. Berton (Marcel), inspecteur de 3e classe, 1er échelon, détaché au commissariat général pour les affaires allemandes et autrichiennes.

Par arrêtés du 15 avril 1947, sont mutés dans l'intérêt du service:

M. Leterrier (Paul), inspecteur stagiaire au service de la surveillance du territoire en Algérie.

M. Faur (Francis), inspecteur stagiaire au service de la surveillance du territoire en Algérie.

M. Duthil (Pierre), inspecteur stagiaire au service de la surveillance du territoire en Algérie.

M. de Noyers (Guy), inspecteur stagiaire au service de la surveillance du territoire en Algérie.

M. Cloup (Antoine), inspecteur stagiaire au service de la surveillance du territoire en Algérie.

M. Roux (Jean), inspecteur stagiaire au service de la surveillance du territoire en Algérie.

M. Duminy (Emile), inspecteur radiotélégraphiste de 2e classe, 1er échelon, officier de police judiciaire à la direction générale de la sûreté nationale.

Par arrêté du 10 avril 1947, sont mutés dans l'intérêt du service, pour convenances personnelles:

M. Voisin (Raymond), inspecteur de 3e classe, 1er échelon, au service des renseignements généraux de la gare de l'Est.

M. Gauthier (André), inspecteur de 1re classe, 1er échelon, à la brigade de police judiciaire à Paris.

M. Henry (Robert), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, officier de police judiciaire à la direction générale de la sûreté nationale.

M. Portet (Gabriel), inspecteur principal de 2e classe, officier de police judiciaire à la direction générale de la sûreté nationale.

M. Antoine (Harold), inspecteur de 2e classe, 3e échelon, au service des renseignements généraux à Cherbourg.

M. Barres (Marcel), inspecteur-chauffeur de 3e classe, 3e échelon, à la brigade de police judiciaire à Toulouse.

M. Boulme (Robert), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, à la brigade de surveillance du territoire à Mulhouse.

M. Calvet (Paul), inspecteur stagiaire à la police de circulation aérienne, aéroport de Toulouse-Blagnac.

Par arrêtés du 19 avril 1947, sont mutés dans l'intérêt du service:

M. Perrier (Joseph), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, à la direction générale de la sûreté nationale.

M. Gout (Gustave), inspecteur de 1re classe, 1er échelon, au service des renseignements généraux à la gare Saint-Lazare.

M. Roulle (Henri), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, au service des renseignements généraux à Nîmes, détaché au Vigan.

Par arrêté du 19 avril 1947, est admis à faire valoir ses droits à la retraite: M. Murat (Henri), inspecteur principal de 1re classe, officier de police judiciaire du service des renseignements généraux à la gare du Nord.

Par arrêtés du 19 avril 1947, sont remis à la disposition de la sûreté nationale:

M. Trarieux (Jean), inspecteur de 2e classe, 2e échelon, qui est affecté à la brigade de police judiciaire à Rennes.

M. Colonna-Ceccaldi (Pierre), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, qui est affecté à la police de circulation aérienne, aéroport de Lyon-Bron.

Par arrêté du 19 avril 1947, sont rapportés:

L'arrêté en date du 3 mars 1947, en tant qu'il affecte M. Cavassino-Dalest (Romulus), inspecteur stagiaire de la sûreté nationale, à la direction générale de la sûreté nationale.

M. Cavassino-Dalest (Romulus) est affecté à la brigade de surveillance du territoire à Nice.

L'arrêté du 10 mars 1947, mutant M. Paris (Aristide), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, au service des renseignements généraux à Bellegarde.

M. Paris (Aristide) est maintenu au service des renseignements généraux à Alès.

L'acte dit arrêté du 1er août 1941 mutant M. Pauthex (Léon) à la brigade de police judiciaire à Dijon.

M. Pauthex (Léon), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, est maintenu au service des renseignements généraux à Dijon.

Par arrêtés du 21 avril 1947:

M. Ravard (Roger), inspecteur de 1re classe, 1er échelon, est réintégré et affecté au service des renseignements généraux à la gare Saint-Lazare.

M. Jega (Léon), inspecteur de 1re classe, 1er échelon, officier de police judiciaire, actuellement suspendu sans traitement, est révoqué de ses fonctions.

Il est mis fin au stage de M. Kwort (Raymond), inspecteur à la direction générale de la sûreté nationale, actuellement suspendu sans traitement.

La démission de M. Deguise (Pierre), inspecteur de 3e classe, 1er échelon, aux services de la surveillance du territoire en Algérie, est acceptée.

Par arrêté du 25 avril 1947, M. Tichadou (Edmond), inspecteur principal de 3e classe, du service des renseignements généraux à Menton, est suspendu de ses fonctions sans traitement.

Par arrêté du 25 avril 1947, M. Co'defy (Jean), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, au service des renseignements généraux à Thionville, est révoqué de ses fonctions.

Par arrêté du 25 avril 1947, M. Petitjean (Georges), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, actuellement en disponibilité sur sa demande, est radié des cadres de la sûreté nationale.

Par arrêté du 25 avril 1947, sont affectés:

M. Cauvi (Georges), inspecteur de 2e classe, 2e échelon, officier de police judiciaire, actuellement en disponibilité pour une durée de six mois, au service des renseignements généraux, à la gare Saint-Lazare (intérêt du service).

M. Lacour (Louis), inspecteur de 1re classe, 1er échelon, officier de police judiciaire, au service des renseignements généraux à Bellegarde.

Par arrêté du 26 avril 1947, sont mutés dans l'intérêt du service:

M. Martin (François), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, au service des renseignements généraux à Cherbourg.

M. Plancke (Robert), inspecteur principal de 1re classe, officier de police judiciaire, au service des renseignements généraux à Pamiers.

Par arrêté du 26 avril 1947, sont mutés pour convenances personnelles:

M. Nadeau (Pierre), inspecteur de 3e classe, 1er échelon, au service des renseignements généraux à Bordeaux.

M. Duchatel (Robert), inspecteur de 3e classe, 1er échelon, à la direction générale de la sûreté nationale.

M. Chaumard (Antoine), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, au service des renseignements généraux à Auxerre.

M. Bonnaure (Raoul), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, à la brigade de police judiciaire à Nancy.

Par arrêté du 26 avril 1947, sont détachés:

M. Leblois (Paul), inspecteur de 4e classe, auprès du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes.

M. Ceccaldi (Joseph), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, officier de police judiciaire, près du ministère des colonies.

Par arrêté du 26 avril 1947, sont rapportés

L'arrêté du 21 mars 1947, mutant M. Medan (Gabriel), inspecteur de 2e classe, 1er échelon, au service des renseignements généraux à Bellegarde.

M. Medan (Gabriel), est maintenu au service des renseignements généraux à Pau.

L'arrêté du 13 mars 1947, mutant M. Roche (Aimé), inspecteur de 3e classe, 3e échelon, au service des renseignements généraux d'Auxerre.

M. Roche (Aimé), est maintenu au service des renseignements généraux à Avignon.

Par arrêté du 26 avril 1947, M. Guenin (Léon), inspecteur de 3e classe, 2e échelon, est remis à la disposition de la sûreté nationale et affecté à la brigade de surveillance du territoire à Lyon.

Par arrêté du 30 avril 1947, M. Vinot (Paul), inspecteur de 3e classe, 1er échelon, actuellement suspendu sans traitement, est révoqué de ses fonctions.

Agents spéciaux de la sûreté nationale.

Par arrêté du 21 avril 1947, M. Privet (Jean), inspecteur chauffeur mécanicien, agent spécial stagiaire, est réintégré et affecté à la brigade de surveillance du territoire à Lille.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Décret du 27 mai 1947 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 27 mai 1947, sont décorés de la médaille militaire, les militaires dont les noms suivent, pour services de guerre exceptionnels:

BARBEREAU (Guy), pseudo POUM, soldat.

BEAUGEOIS (Ernest-Gilbert), gendarme.

BIECKER (Alexis), soldat de 2e classe.

BOULAY (Charles), sergent-chef.

BRUNEAU (André), caporal-chef.
Annule la citation à l'ordre de la division, ordre général n° 396.

CHAMAILLARD (Honoré-Baptiste-Marie), aspirant.

CHARTIER (Rolland-Michel-Louis-Henry), aspirant.
Annule la citation à l'ordre du régiment, ordre général n° 274, en date du 14 juin 1945.

CHOTARD (Jean-Jacques), gendarme.

COURBON (Claude-Jules), adjudant.

CUVILLIER (Lucien-Firmin), adjudant-chef.

DARRIEUTORT (Jean), gendarme.

DELPORTE (Paul-Louis-Joseph), gendarme.
Annule la citation à l'ordre de la légion n° 23 du 10 avril 1945, approuvée le 26 mars 1945 sous le n° 33 par le général commandant la 2e région militaire.

DERBOULE (René-Jean), adjudant-chef.

DION (Henri), adjudant-chef.
Annule la citation à l'ordre du régiment, ordre général n° 26.

ECKERT (Aloyse), gendarme.

GARNIER (Marcel-Pierre), caporal.

HAINGUES (Arthur), aspirant.

HAMON (Michel), sergent-chef.
Annule la citation à l'ordre de la division en date du 29 mai 1945 du général commandant la 11e région militaire.

HAUET (Jean), soldat de 2e classe.

HAXAIRE (Pierre), maréchal des logis-chef.

HOLDRICH (Gustave), gendarme.

ICHANSON (Félix).

LANFRANCHI (Pierre), adjudant.

LECUYER (Eugène), maréchal des logis-chef.

LOGEON (Alfred), soldat de 2e classe.

MAGNUSSON (Hubert).

MARION (René), sergent-chef.
Annule la citation à l'ordre du corps d'armée, décision n° 184 du 16 novembre 1946.

MARROT (Marc-Célestin), adjudant-chef.

MARTIN (Joseph-Pierre-Etienne), gendarme.

MEYNIE (Raymond-Léon).

MOUSSA BEN ABBES, caporal.

PATURET (Edgar-Raphaël-Auguste-Marie), aspirant.

RENAULT (Pierre-René-Maurice), adjudant.
Annule la citation à l'ordre du corps d'armée, ordre général n° 17 du 14 juillet 1945.

SOUBIES (Jean-Emile), sergent.

SUCHAUD (Pierre-Auguste), adjudant.

VILLENAVE (Pascal-Alfred), gendarme.

VIROULAUD (François), gendarme.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

CASSEGRAIN (François), soldat de 2e classe.

FEDERICCI (Jean), soldat de 2e classe.

FOURCADE (Raymond-Jean), adjudant.

GRIMALDI (Jacques), soldat de 2e classe.

JOLLEC (François-Jean-Marie-Joseph).

MANCEAU (Marcel), sous-officier de carrière. (Gendarmerie).

Ces concessions ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

A titre posthume.

BEESEAU (Yves), aspirant.

LEDART (Maurice-Léon), gendarme.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Décret du 27 mai 1947 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 27 mai 1947 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la guerre, le conseil de l'ordre entendu, la médaille militaire a été conférée à titre posthume aux militaires dont les noms suivent:

11e régiment d'infanterie.

PIJOL (François-Michel), soldat, classe 1931, mle 1218, au recrutement de Toulouse: soldat courageux et plein de sang-froid, le 25 mai 1940, au Bois-de-Sy, alors que sa compagnie étant engagée dans les circonstances les plus difficiles, a assuré, sous un bombardement des plus violents, le service de son fusil mitrailleur et a contribué pour une bonne part à maintenir l'ennemi sur ses positions de départ. A été tué glorieusement à son poste de combat au cours de l'action. A été cité.

19e régiment d'infanterie.

PLOUHINEC (Guillaume-Paul-Marie), soldat, classe 1932, mle 1051 au recrutement de Quimper: soldat brave et plein d'allant. A été tué glorieusement à son poste de combat, le 14 mai 1940, à Agimont (Belgique). A été cité.

QUERE (Jean-Louis), soldat, classe 1932, mle 3805 au recrutement de Brest: soldat courageux et plein d'allant. A été blessé mortellement à son poste de combat, le 14 mai 1940, à Villers-Deux-Eglises (Belgique). A été cité.

35e régiment d'infanterie.

ROBARDET (Eugène), dit FERNAND, soldat, classe 1933, mle 635 au recrutement de Dijon: soldat très courageux au patriotisme ardent, a toujours rempli sa mission avec enthousiasme et sang-froid. L'ennemi ayant pu s'approcher à quelques mètres à la faveur du brouillard, l'a empêché pendant six heures, à la grenade et au fusil, d'aborder la partie de la tranchée qu'il était chargé de défendre, lui infligeant de lourdes pertes. Est tombé mortellement blessé en essayant, avec les survivants du groupe, de percer les lignes ennemies, le 9 juin 1940, à Givry (Ardennes). A été cité.

36e régiment d'infanterie.

PETIT (Marcel-André), soldat, classe 1934, mle 1561, au recrutement de Rouen: soldat courageux et dévoué. Volontaire au groupe franc, a participé à de nombreuses patrouilles où il a toujours fait preuve d'initiative. Servant un fusil-mitrailleur, a efficacement participé à la défense de Oches, lors de l'attaque allemande du 9 juin 1940. A été mortellement blessé au cours d'une opération de nettoyage de positions réoccupées. A été cité.

ROMAGNY (Marcel-Victor), soldat, classe 1931, mle 2086 au recrutement d'Alençon: très bon soldat, courageux, discipliné et plein d'allant; le 9 juin 1940 au cours d'une contre-attaque, remplaçant son tireur de fusil-mitrailleur tué, a, par son feu ajusté, permis la capture de plusieurs prisonniers. Le 16 juin à Longchamps, a ouvert à nouveau un feu précis sur l'ennemi qui attaquait, remplissant pour le mieux sa mission retardatrice. A été mortellement blessé par éclat d'obus au cours de l'action. A été cité.

45e régiment d'infanterie.

RIQUET (Robert-Léon-Jean), sergent, classe 1935, mle 2135 au recrutement de Rouen-nord: jeune sous-officier possédant toutes les qualités du chef. Pendant toute la durée des combats sur l'Escaut, entre le 20 et le 26 mai 1940, a fait preuve de courage et d'initiative. Son chef de section ayant été tué, a pris spontanément le commandement de la section et a assuré la continuité de la mission avec calme et énergie. A trouvé une mort glorieuse le 26 mai 1940 à Bouchain, dans la défense rapprochée du P.C. de son bataillon. A été cité.

46e régiment d'infanterie.

PFEIFFER (Gaston-André), soldat, classe 1939, mle 1754 au recrutement de Nancy: jeune soldat de 19 ans qui s'est déjà distingué comme volontaire du groupe franc. S'est imposé par son calme et son mépris total du danger au cours des combats le 10 juin 1940 à Aire (Ardennes). A été mortellement blessé en repoussant à la grenade des assaillants parvenus à très courte distance de son point d'appui. A été cité.

56e régiment d'infanterie.

PINARD (André-Raymond), soldat, classe 1937, mle 230 au recrutement de Mâcon: brave soldat, volontaire pour toutes les missions dangereuses. A fait partie dès le début de la campagne du corps franc du régiment où il a fait preuve de courage au cours des coups de main sur la Lauter. Le 6 juin 1940, chargé d'assurer la liaison entre deux éléments du groupe de reconnaissance divisionnaire, a été mortellement blessé au cours d'une contre-attaque menée par cette unité, et à laquelle il participait devant le village d'Oresneaux (Somme). A été cité.

59e régiment d'infanterie.

RAUZY (Bruno-Fidèle), soldat, classe 1928, mle 649 au recrutement de la Seine, 4e subdivision: soldat courageux et dévoué. Le 13 juin 1940, au cours d'une contre-attaque, s'est porté en avant avec son F.M. malgré le tir très nourri de l'ennemi. A été blessé grièvement au moment où il se préparait à faire un nouveau bond. Est mort des suites de ses blessures. A été cité.

67e régiment d'infanterie.

PERRIERE (André), soldat, classe 1937, mle 837 au recrutement d'Alençon: soldat courageux. A été mortellement blessé à son poste de combat le 11 juin 1940 près de Semide, en protégeant le repli de sa section menacée d'encerclement. A été cité.

77e régiment d'infanterie.

POUZET (Marcel-Auguste), soldat, classe 1932, mle 1726 au recrutement de Poitiers: soldat d'un courage exemplaire. A été mortellement blessé au cours d'une contre-attaque effectuée le 13 mai 1940 au sud-ouest de la forêt du Rond-Chêne, près Dinan (Belgique). A été cité.

80e régiment d'infanterie.

PILLET (Louis-André), sergent, classe 1935, mle 366 au recrutement de Chartres: excellent sous-officier énergique et courageux. A été blessé mortellement à son poste de combat, le 10 juin 1940, au bois des Grands-Usages, près d'Aumenancourt-le-Petit (Marne), au cours d'une violente attaque ennemie protégée par un intense bombardement d'artillerie. A été cité.

PRADIER (Georges), sergent, classe 1929, mle 3056 au recrutement de la Seine, 4e subdivision: sous-officier d'engins qui n'a cessé de donner l'exemple des plus belles qualités militaires; a refusé en 1939 d'être mis en affectation spéciale et s'est déclaré volontaire pour rester aux armées. A été tué glorieusement, le 10 juin 1940, à l'attaque de nuit d'Orainville (Aisne), alors qu'il ralliait autour de sa mitrailleuse, les voltigeurs d'une section dont il appuyait le mouvement et qui étaient dispersés par le feu violent de l'ennemi. A été cité.

POUDE (Jean-René-Pierre), soldat, classe 1934, mle 2633 au recrutement de Saint-Etienne: bon soldat, courageux et plein d'allant. A été mortellement blessé, le 10 juin 1940, au bois des Grands-Usages, alors qu'il s'efforçait à son poste de combat d'arrêter la progression d'un ennemi supérieur en nombre, l'attaque étant appuyée par un violent bombardement d'artillerie et des tirs très précis d'armes automatiques. A été cité.

82e régiment d'infanterie de forteresse.

PATTE (Fernand-Alexandre), soldat, classe 1938, mle 385 au recrutement de Saint-Omer: soldat d'un courage et d'une bravoure exemplaires. Le 15 juin 1940, à Sarrebruck, faisant partie d'un élément retardateur, a été mortellement blessé alors qu'il essayait de franchir les lignes allemandes pour rejoindre son bataillon. A été cité.

84e régiment d'infanterie de forteresse.

PHILIPPE (René-Pierre), soldat, classe 1931, mle 1291 au recrutement de Cambrai: soldat brave et dévoué. S'est distingué particulièrement, le 19 mai 1940, à Catillon-sur-Sambre, en allant chercher volontairement un de ses camarades qui venait d'être tué. A trouvé une mort glorieuse en accomplissant cette mission. A été cité.

92e régiment d'infanterie.

PYTHOUD (Martin), sergent, classe 1935, mle 181 au recrutement de Moulins: sous-officier d'un courage et d'un allant remarquables. A été tué glorieusement le 22 mai 1940 à Hem-Lenglet (Nord), en effectuant volontairement une reconnaissance en terrain découvert sous un feu violent d'infanterie, d'artillerie et d'aviation. A été cité.

RODILHAT (Clovis), soldat de 2e classe, classe 1935, mle 1247 au recrutement de Clermont-Ferrand: soldat brave et plein d'allant. A été blessé mortellement le 22 mai 1940 à Marcq-en-Ostrevent (Nord), en se portant à l'attaque de l'ennemi. A été cité.

ROLLAND (Jean-Marie), soldat de 2e classe, classe 1933, mle 109 au recrutement d'Aurillac: tireur à la mitrailleuse ayant donné maintes preuves de son courage et de son dévouement. Le 23 mai 1940, à Warechain-sous-Pauly (Nord), a montré une fois de plus un mépris absolu du danger en continuant à servir sa pièce dont tous les autres servants étaient déjà hors de combat. A été mortellement blessé au cours de l'action. A été cité.

94e régiment d'infanterie.

PICHONNIER (André-Julien-Gaston), soldat, classe 1932, mle 912 au recrutement de Beauvais: brave soldat qui a eu une belle conduite au cours de la campagne. A été mortellement blessé à son poste de combat, le 11 juin 1940, à Verberie (Oise). A été cité.

PONCHANT (Auguste-Victor), soldat, classe 1933, mle 2542 au recrutement de la Seine (3e subdivision): bon soldat d'une belle conduite pendant toute la campagne. A été mortellement blessé à son poste de combat, le 14 juin 1940, à Etampes, au cours d'une violente attaque ennemie. A été cité.

97e régiment d'infanterie alpine.)

PAULIN (Louis-Emile-Francisque), alpin de 1re classe, classe 1934, mle 2126 au recrutement de Grenoble: alpin remarquable par sa belle tenue, sa haute valeur morale et son courage sans défaillance. Au corps franc depuis sa formation, y remplissait les fonctions de caporal en raison de l'ascendant qu'il avait sur ses camarades et de l'intelligente initiative dont il avait fait preuve en maintes circonstances. A trouvé une mort glorieuse le 29 mai 1940, à Pargny-Filain (Aisne), en se portant sous un feu meurtrier au secours de deux camarades blessés sur les berges du canal de l'Ailette, donnant ainsi le plus bel exemple de courage et d'abnégation. A été cité.

99e régiment d'infanterie alpine.

PILLOUD (Léon-Eugène), soldat, classe 1934, mle 1683 au recrutement de Bourg: tireur au fusil-mitrailleur, brave et courageux; le 5 juin 1940, sur l'Ailette, alors qu'il résistait avec énergie à la violente attaque allemande, a été tué glorieusement à son poste de combat soumis à un bombardement de minen. A été cité.

101e régiment d'infanterie C.A. 2.

PEFOUR (René-Edgard), sergent, classe 1932, mai 252 au recrutement du Mans: sous-officier courageux s'est particulièrement distingué à la défense de la ferme des Mares, le 11 juin 1940, où il a fait preuve de sang-froid et d'abnégation. Très gravement blessé au cours de l'action, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

113e régiment d'infanterie.

POUPINEAU (Marcel-Marie-Louis), soldat, classe 1932, mle 1298 au recrutement de Tours: grenadier d'élite, brave et plein d'allant. Le 9 juin 1940, à Bouffignereux (Aisne), cerné et sommé de se rendre, a refusé. Est tombé mortellement blessé en lançant ses dernières grenades. A été cité.

121e régiment d'infanterie.

BOUCHON (Michel), adjudant-chef, classe 1931, mle 1434 au recrutement de Moulins: chef de section très courageux animé du plus bel esprit de sacrifice. A trouvé une mort glorieuse le 26 mai 1940, à Marquette, alors qu'il entraînait ses hommes à l'assaut d'un objectif énergiquement défendu par l'ennemi. A été cité.

RAYNAL (Pierre-Antoine), soldat, classe 1937, mle 145 au recrutement de Clermont-Ferrand: soldat courageux et dévoué. A été tué glorieusement à son poste de combat le 27 mai 1940, à Flines (Nord), au cours d'un violent bombardement aérien. A été cité.

125e régiment d'infanterie, 6e compagnie.

GUYARD (Marcel-Augustin-Joseph), soldat, classe 1931, mle 1269 au recrutement d'Angers: soldat brave et plein d'allant. A été tué glorieusement à son poste de combat le 14 mai 1940, à Serville (Eure-et-Loir), en faisant tout son devoir au cours d'une violente attaque ennemie. A été cité.

POIREAU (Paul-Henri), soldat, classe 1931, mle 1592 au recrutement d'Angers: brave soldat qui a fait tout son devoir. A été tué glorieusement à son poste de combat le 14 mai 1940, à Guérin, au cours d'une attaque ennemie par engins blindés qui a décimé sa compagnie. A été cité.

RETHORE (Robert-Marcel-Marie), soldat, classe 1931, mle 829 au recrutement d'Angers: soldat discipliné et courageux. A été mortellement blessé à son poste de combat le 16 mai 1940, à Walcourt (Belgique), au cours de la défense opiniâtre et désespérée de ce village. A été cité.

RICHARD (René-Jacques-Jean-Baptiste-Marie, soldat, classe 1931, mle 966 CH au recrutement d'Angers: soldat courageux et discipliné. A été mortellement blessé à son poste de combat le 16 mai 1940, à Walcourt (Belgique), au cours de la défense opiniâtre et désespérée de ce village. A été cité.

127e régiment d'infanterie.

ROGEZ (Ismaël), soldat, classe 1935, mle 3308 au recrutement de Saint-Omer: bon mitrailleur, courageux et travailleur. A été tué glorieusement à son poste de combat près de Rethel, le 10 juin 1940, en se défendant opiniâtrement contre un adversaire mordant. A été cité.

128e régiment d'infanterie de forteresse.

POIVRE (Jean), soldat, classe 1932, mle 2753 au recrutement d'Arras-Béthune: bon soldat, courageux et dévoué. Blessé grièvement à son poste de combat aux environs d'Aumetz, au cours d'un bombardement de la ligne fortifiée, est mort le 3 juin 1940 des suites de ses blessures. A été cité.

131e régiment d'infanterie.

RIALLAND (Clair-Ferdinand-Jean-Marie), soldat, classe 1931, mle 699 au recrutement de Nantes: très bon mitrailleur, toujours très calme au feu, a fait preuve de beaucoup de courage. A été tué glorieusement à son poste de combat le 2 juin 1940 à Teteghem (Nord). A été cité.

133e régiment d'infanterie de forteresse.

RONDONNEAU (Robert-René-André), sergent, classe 1928, mle L. M. 954 au recrutement de Nancy: sous-officier énergique et brave. Le 18 juin 1940 au matin, son chef de section ayant été blessé, a pris le commandement de sa section, chargée de tenir un point du canal de la Marne au Rhin à l'est de Rechicourt. A tenu cette position malgré un violent tir de minen. Est tombé glorieusement à son poste de combat. A été cité.

137e régiment d'infanterie.

PALARIC (Joseph), soldat, classe 1936, mle 1571 au recrutement de Lorient: excellent soldat qui a montré un beau courage pendant toute la campagne. A été mis glorieusement à son poste de combat le 29 mai 1940, en défendant le canal de la Basse-Colme. A été cité.

147e régiment d'infanterie de forteresse.

PETIOT (André - Germain), sergent, classe 1933, mle 1121 au recrutement de la Seine (3e bureau): sous-officier chef de groupe d'une grande bravoure et d'un dévouement exemplaire. Le 13 mai 1940 devant Sedan, a subi en première ligne une violente attaque ennemie appuyée par les tirs pressants de lance-grenades et des bombardement répétés de Stukas. A continué à assurer la défense de la position, alors qu'il était seul survivant de son groupe, servant lui-même le fusil-mitrailleur. A trouvé une mort glorieuse au cours du combat poussé jusqu'au corps à corps. A été cité.

155e régiment d'infanterie de forteresse.

REMOND (Yves-Fernand), caporal, classe 1935, mle 826 au recrutement de Saint-Brieuc: soldat courageux et dévoué jusqu'au sacrifice. A fait partie de l'équipage de l'ouvrage de la Ferté-sur-Chiers, qui, le 19 mai 1940, a préféré mourir plutôt que de se rendre. A été cité.

PATRY (Lucien-Robert), soldat, classe 1933, mle 2165, au recrutement du Havre: brave soldat courageux et dévoué, jusqu'au sacrifice. A fait partie de l'équipage de l'ouvrage de la Ferté-sur-Chiers qui, le 19 mai 1940, après une héroïque résistance, a préféré mourir plutôt que de se rendre. A été cité.

PLOUGUERNE (Gabriel-Francis-Marie), soldat, classe 1935, mle 352 au recrutement de Brest: brave soldat courageux et dévoué jusqu'au sacrifice. A fait partie de l'équipage de l'ouvrage de la Ferté-sur-Chiers qui, le 19 mai 1940, après une héroïque résistance, a préféré mourir plutôt que de se rendre. A été cité.

POMART (François-Jules), soldat, classe 1933, mle 623 au recrutement de Bar-le-Duc: brave soldat énergique et dévoué jusqu'au sacrifice. A fait partie de l'équipage de l'ouvrage de la Ferté-sur-Chiers, qui, le 19 mai 1940, après héroïque résistance, a préféré mourir plutôt que de se rendre. A été cité.

159e régiment d'infanterie alpine.

PAYS (Louis), soldat, classe 1938, mle 72 au recrutement du Puy: alpin dévoué et courageux, donnant à ses camarades le meilleur exemple. A été blessé mortellement à son poste de combat le 10 juin 1940 pendant la défense de la Croix. A été cité.

168e régiment d'infanterie.

POULIN (Gustave-Mary-Julien-Auguste), sergent, classe 1926, mle 1267 au recrutement de Versailles: sous-officier d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Le 20 juin 1940, au cours d'un combat à Rupt-sur-Moselle, tous les servants de son groupe ayant été mis hors de combat, n'en a pas moins continué à servir son arme automatique, contribuant ainsi à l'arrêt de toute progression ennemie en direction de Gérardmer. A été tué glorieusement à son poste de combat. A été cité.

RABU (André-Albert-Francis), soldat, classe 1940, mle 1201 au recrutement de Brest: excellent soldat. Appartenant à l'équipage d'Ouvrage de l'Immerhof a, du 13 au 22 juin 1940, fait preuve d'activité et d'un mépris absolu du danger, accomplissant volontairement de nombreuses patrouilles à l'extérieur de l'Ouvrage. A trouvé une mort glorieuse au cours d'une sortie. A été cité.

219e régiment d'infanterie.

QUEMENEUR (François), soldat de 1re classe, classe 1929, mle 191 au recrutement de Brest: soldat courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat, le 12 juin 1940 à Nerville (Seine-et-Oise). A été cité.

227e régiment d'infanterie.

ROPITEAU (André), sergent-chef, classe 1923, mle 788, au recrutement de Dijon: sous-officier de liaison et de transmission connu de tout le régiment pour sa bravoure exemplaire, qui lui avait valu d'être cité à l'ordre. S'est dépensé sans compter pour assurer au milieu des plus grands dangers, les liaisons nécessaires au combat. Est tombé mortellement blessé le 20 juin 1940 à Toul au cours d'une mission particulièrement courageuse. A été cité.

238e régiment d'infanterie.

PEYMOND (Jean-Baptiste), sergent, classe 1926, mle 1616 au recrutement de Saint-Etienne: sous-officier au courage froid et réfléchi. Chargé d'une mission de liaison entre le poste de commandement du bataillon et la 1re ligne, l'a accomplie sans défaillance sous un bombardement d'une extrême violence et des feux d'infanterie d'une rare intensité. A trouvé une mort glorieuse le 21 juin 1940 à Wesserling (Haut-Rhin). A été cité.

RENARD (Marcel), soldat, classe 1931, mle 237 au recrutement de Saint-Etienne: soldat brave et dévoué. A trouvé une mort glorieuse le 20 juin 1940 à Linthal (Haut-Rhin), alors que, entouré de toutes parts, il défendait avec courage un camion d'armes et de munitions dont il avait la garde. A été cité.

241e régiment d'infanterie.

PETIT (Fernand), sergent-chef, classe 1925, mle 248 au recrutement de Saint-Brieuc: excellent sous-officier brave et plein d'allant. A trouvé une mort glorieuse le 29 mai 1940 devant Dixmude, alors qu'il remplissait sa mission de combat contre un ennemi très supérieur en nombre. A été cité.

291e régiment d'infanterie.

PASCOLI (Piétro), caporal-chef, classe 1932, mle 8176 au recrutement de Versailles: soldat brave et courageux. A été tué glorieusement à son poste de combat, le 17 juin 1940, à Trampot (Vosges). A été cité.

310e régiment d'infanterie.

REGNIER (Louis-Auguste), soldat, classe 1928 mle 3900 au recrutement de Saint-Omer: soldat brave et dévoué entre tous. A été blessé mortellement le 23 mai 1940 à Longuyon à son poste de combat qu'il n'avait pas voulu quitter malgré un violent bombardement. A été cité.

611e régiment de pionniers.

PROUX (Félicien-Félix-Théodore), classe 1927, mle 269 au recrutement de la Roche-sur-Yon, ex-Fontenay: excellent gradé, courageux et énergique. A été tué glorieusement à son poste de combat à Doingt-Flamicourt (Somme). A été cité.

8e bataillon de chasseurs à pied.

PINNERT (Jean-Robert-Gaston), sergent, classe 1931, mle 530 au recrutement de la Seine (1e subdivision): agent de liaison admirable, dévoué, plein d'entrain. A toujours assuré dans des conditions souvent difficiles les liaisons qui lui ont été confiées. A été mortellement blessé à son poste de combat le 20 juin 1940 à Menneton-sur-Cher. A été cité.

1re régiment de zouaves.

PARIS (Maurice-Henri), caporal, classe 1933, mle 1362 au recrutement de Nantes: gradé infirmier, brave et courageux. Le 28 mai 1940 à Seclin, très grièvement blessé au cours de l'action, a demandé à n'être soigné qu'après ses camarades et les a encouragés et aidés jusqu'à la limite de ses forces. Est mort des suites de ses blessures. A été cité.

PESENTI (François), caporal, classe 1930, mle 60 au recrutement de Grenoble: gradé d'élite, modèle de dévouement et de bravoure, volontaire pour toutes les patrouilles, s'est distingué dans les combats de son bataillon

du 10 au 28 mai 1940 au pont d'Ausserieuille, sa compagnie étant encerclée et violemment attaquée par l'ennemi, est allé spontanément sous un feu intense d'armes automatiques, relever deux de ses camarades blessés; a trouvé une mort glorieuse en se battant farouchement à la tête de son groupe, faisant l'admiration de tous par son esprit de sacrifice. A été cité.

OFFREDI (Joseph), zouave, classe 1934, mle 2077 au recrutement de Nîmes: zouave courageux et brave. Le 17 mai 1940 au Trienne, est demeuré à sa position de tir malgré un violent bombardement. A été tué sur sa pièce de 25, le 22 juin 1940 à Courcelles (Belgique). A été cité.

PRIVAT (Joseph), zouave, classe 1934, mle 169 au recrutement du Puy: zouave plein d'allant et d'un courage exemplaire. A trouvé une mort glorieuse le 27 mai 1940 à l'attaque d'Allennes-les-Marais (Nord). A été cité.

QUATELA (Michel), zouave, classe 1935, mle 2520 au recrutement de Grenoble: excellent zouave, qui a toujours fait preuve de courage et d'entrain. A été mortellement blessé le 27 mai 1940 à l'attaque du village d'Allennes-les-Marais. A été cité.

RAFFARD (René), zouave, classe 1934, mle 569 au recrutement de Privas: zouave brave et courageux, volontaire pour toutes les missions périlleuses. A trouvé une mort glorieuse à l'attaque d'Allennes-les-Marais, le 27 mai 1940, en poursuivant l'ennemi chassé d'un poste avancé. A été cité.

32e bataillon de chars.

PRACH (Alphonse), sergent-chef, classe 1925, mle 115 au recrutement de Tulle: chef de voiture brave et plein d'allant; au cours du repli de son unité, est tombé dans une embuscade tendue par l'ennemi le 15 mai 1940 à Maubert-Fontaine. A été blessé mortellement au cours de l'action, en voulant faire renverser l'obstacle qui gênait la progression de son véhicule. A été cité.

4e régiment de hussards.

POMIER (Paul-Pierre), cavalier, classe 1935, mle 309 au recrutement d'Evreux: cavalier très brave et plein d'allant. A été blessé mortellement le 12 mai 1940, à son poste de combat alors que son escadron, attaqué sur le Hetschenberg, était submergé par un ennemi très supérieur en nombre. A été cité.

12e régiment de chasseurs à cheval.

ROCHER (André-Albert-Marie), cavalier, classe 1936, mle 2750 au recrutement de Rouen-Nord: cavalier courageux et dévoué. A été blessé mortellement à son poste de combat le 12 juin 1940 à Sotteville-sur-Mer, au cours d'une violente attaque ennemie. A été cité.

1er régiment de dragons portés.

PREVERAUD (Félix), cavalier, classe 1936, mle 860 au recrutement de Limoges: cavalier brave et courageux. A trouvé une mort glorieuse le 11 mai 1940 à Aisches-en-Refail (Belgique), après avoir vaillamment combattu dans un point d'appui encerclé par l'ennemi. A été cité.

7e régiment de dragons.

OLIVIER (Robert-Henri), brigadier, classe 1937, mle 158 au recrutement de Châlons-sur-Marne: gradé courageux et plein d'allant. Très grièvement blessé à son poste de combat le 30 mai 1940, à Moyenneville, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

3e régiment de cuirassiers.

RABU (Armand-Jules-Marcel), brigadier, classe 1929, mle 2618 au recrutement de Nantes: gradé brave et dévoué. Le 8 juin 1940, à Pierrefitte, conduisant sous le feu ennemi un camion allant faire le plein des chars, est mort glorieusement, victime de son courage et de son dévouement. A été cité.

6e régiment de cuirassiers.

PRIMAULT (Robert-René), cavalier, classe 1938, mle 2260 au recrutement de la Seine (6e bureau): agent de transmissions brave et courageux. Le 12 juin 1940, à Boncourt, sous le bombardement aérien et terrestre du village, a été blessé mortellement en portant les ordres de son chef à un détachement encerclé. A été cité.

5e régiment d'autos-mitrailleuses.

PILLOT (René), soldat, classe 1936, mle 1744 au recrutement de Versailles: cavalier brave et plein d'allant. Le 29 mai 1940, à Moyenneville (Somme), faisant partie de l'équipage d'une automitrailleuse en reconnaissance, a pris le contact de l'ennemi et a été blessé mortellement sous un feu violent qui a atteint la voiture et l'a mise hors de combat. A été cité.

POCHET (Marcel-Hippolyte), cavalier classe 1932, mle 3368 au recrutement de Saint-Omer: excellent cavalier, courageux et dévoué, toujours volontaire pour des missions périlleuses. A été tué glorieusement au cours d'un engagement avec l'ennemi, le 27 mai 1940, alors qu'il se portait avec son fusil-mitrailleur au secours de son chef de peloton engagé dans l'action. A été cité.

1e groupe de reconnaissance de corps d'armée.

PEYRONNET (Charles-Jules-Emile), cavalier, classe 1925, mle 218 au recrutement de la Seine (2e bureau): motocycliste courageux et plein d'entrain. A fait preuve de cran et de volonté en refusant de se laisser évacuer le 16 mai 1940, alors qu'il venait d'être victime d'un accident. A été mortellement blessé le 25 mai 1940 à Sy (Ardennes), en participant à une contre-attaque avec son unité. A été cité.

6e groupe de reconnaissance divisionnaire.

RONCIERE (André), cavalier, classe 1934, mle 1114 au recrutement du Mans: cavalier très courageux. A été blessé mortellement à son poste de combat le 16 juin 1940, à Sainte-Geneviève-en-Caux, au cours d'un engagement avec des chars ennemis. A été cité.

25e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie.

PALOMBA (François-Marius-Paul), cavalier, classe 1938, mle 870 au recrutement de Marseille: cavalier brave et plein d'allant qui s'est particulièrement distingué le 18 mai 1940 à Rethel. A été mortellement blessé le 20 mai, à Avançon, au retour d'une mission périlleuse pour laquelle il était volontaire. A été cité.

3e escadron du train.

PAIRE (Marcel-Henri), maréchal des logis, classe 1926, mle 658 au recrutement d'Argentan: sous-officier brave et plein d'allant, exemple de dévouement et de modestie. A été blessé mortellement à son poste le 9 juin 1940, à Evreux, au cours d'un transport effectué sous un violent bombardement. A été cité.

RENARD (Maurice-Henri), brigadier-chef, classe 1923, mle 816 au recrutement d'Evreux: gradé courageux et d'un sang-froid admirable. A été tué glorieusement à son poste le 17 juin 1940, au pont de Sully-sur-Loire, au cours d'une violente attaque à la mitrailleuse de l'aviation ennemie. A été cité.

5e escadron du train.

PRUNIER (Gustave-Lucien), conducteur, classe 1920, mle 3241, au recrutement de la Seine (6e bureau): conducteur courageux et animé au plus haut point de l'esprit de devoir. Le 15 juin 1940 à Pont-Authon, est tombé dans une embuscade tendue par deux auto-mitrailleuses ennemies. Restant au volant de sa voiture, a manœuvré sous les balles ennemies avec le plus grand sang-froid et tandis qu'il était lui-même très grièvement blessé, a réussi à sauver les occupants de sa voiture. Est mort des suites de ses blessures. A été cité.

13e escadron du train.

PLAVERET (Marcel), conducteur, classe 1932, mle 1878 au recrutement de Moulins: conducteur courageux et plein d'allant. A été mortellement blessé le 22 juin 1940 à Gerardmer en défendant farouchement le point d'appui confié à son unité. A été cité.

24e train des équipages.

RIU ET POCIELLO (Jean-Louis-Joseph), conducteur, classe 1929, mle 637 au recrutement d'Auch: conducteur brave et dévoué dont la conduite fut toujours digne d'éloges. Au cours du transport en Hollande d'une grande unité le 11 mai 1940, a fait preuve du plus grand courage et d'un mépris total du danger, aux environs de Bréda, sous les bombardements intenses de l'aviation ennemie. Blessé grièvement à son poste au cours d'un de ces bombardements, est mort à la suite de ses blessures. A été cité.

8e régiment d'artillerie.

ROCHERON (Paul), canonnier, classe 1939, mle 877 au recrutement de Chartres: canonnier brave et courageux. Servant une pièce de 75 attaquée par des chars ennemis, a continué intrépidement son service jusqu'au moment où il est tombé mortellement blessé à son poste de combat, le 18 juin 1940, à Grange-l'Evêque (Aube). A été cité.

10e régiment d'artillerie.

PINSON (Henri-Paul-Maurice), brigadier, classe 1934, mle 1062 au recrutement de Laval: excellent gradé brave et dévoué; dans les circonstances les plus délicates, en particulier lors des opérations de repli du 7 au 10 juin, a toujours su diriger au mieux ses conducteurs avec courage et maîtrise. A été mortellement blessé le 12 juin 1940 à Baillon en remplaçant un servant. A été cité.

22e régiment d'artillerie divisionnaire.

POITTEVIN (Marcel-Eugène), canonnier, classe 1938, mle 1063 au recrutement de Châlons-sur-Marne: jeune canonnier d'une grande bravoure qui a toujours donné l'exemple de la discipline et de la bonne humeur. A été blessé mortellement à son poste de combat le 15 juin 1940 à Dannemoine (Yonne). A été cité.

71e régiment d'artillerie.

PAYSANT (Robert-Jean), canonnier, classe 1937, mle 551 au recrutement de Bar-le-Duc: canonnier brave et dévoué. A constamment fait preuve de la plus belle vaillance pendant la campagne de Hollande, Belgique et Flandres. A été tué glorieusement le 18 mai 1940 devant le Quesnoy-en-Santerre (Nord), alors que sa pièce poursuivait farouchement une lutte sans merci contre une trentaine de chars ennemis encerclant sa position. A été cité.

147e régiment d'artillerie.

PIERRE (Félix-Philippe), canonnier, classe 1939, mle 1812, au recrutement de Moulins: canonnier brave et dévoué. A trouvé une mort glorieuse le 25 mai 1940, sur sa pièce, au cours d'un tir. A été cité.

190e régiment d'artillerie.

PRIN (Gabriel-Joseph), canonnier, classe 1926, mle 1451 au recrutement de Saint-Omer: canonnier brave et dévoué. A été blessé mortellement à son poste de combat le 15 mai 1940. A été cité.

202e régiment d'artillerie.

PONS (Charles-Jean-Marie-François), canonnier, classe 1922, mle 115 au recrutement de Rodez: téléphoniste dévoué et courageux. A été blessé mortellement à son poste de combat, le 5 juin 1940, à l'observatoire avancé du groupe à la ferme de l'Orme, en avant du fort de la Malmaison. A été cité.

241e régiment d'artillerie.

RATINAUD (François), 1re classe, classe 1934, mle 2402 au recrutement de Limoges: canonnier plein de courage, est resté à son poste sous un bombardement violent, jusqu'à ce qu'il soit mortellement atteint par un obus ennemi, le 27 septembre 1939, près de Volmunster (Moselle). A été cité.

13e batterie de repérage.

D'ORNELLAS (Pierre-Albert), maréchal des logis, classe 1924, mle 6468 au recrutement de la Seine (2e bureau): chef de poste qui a toujours donné, d'un bout à l'autre de la campagne, dans les postes avancés, l'exemple de la plus grande bravoure et de la plus belle tenue. A été tué glorieusement à son poste, le 15 juin 1940, à Combeau-Fontaine (Haute-Saône). A été cité.

7e bataillon d'ouvriers d'artillerie.

PERREY (Louis-Adrien-Adolphe), brigadier, classe 1920, mle 1289 au recrutement de Ve-

soul; gradé brave et dévoué. A trouvé une mort glorieuse, le 7 juin 1940, au cours d'un ravitaillement qu'il effectuait alors que son convoi était entouré de chars ennemis. A été cité.

40e régiment d'artillerie nord-africain.

PAIMBAULT (Raymond), brigadier-chef, classe 1933, mle 3918 au recrutement de la Seine (1er bureau): excellent gradé qui a toujours fait preuve des plus belles qualités de bravoure. A été tué glorieusement à son poste de combat, le 17 mai 1940, à Virginal (Belgique). A été cité.

PAMART (Robert-Félix-Jules), sergent-chef, classe 1925, mle 576 au recrutement de la Seine (6e bureau): sous-officier courageux et dévoué. A été blessé mortellement à son poste de combat, le 14 mai 1940, au cours de l'attaque de son convoi, à Guise (Aisne), par un avion ennemi. A été cité.

Dépôt de guerre du génie 38.

RASINA (Jacques-Léon), caporal-chef, classe 1937, mle 1408 au recrutement de Saint-Omer: gradé courageux et dévoué. A été tué glorieusement le 11 juin 1940, à Loon-Plage (Nord), au cours du bombardement, par l'aviation ennemie, du bateau sur lequel avait embarqué son unité. A été cité.

23e section d'infirmiers militaires.

RAGOT (Jean-Félix), sergent-chef, classe 1928, mle 7086 au recrutement de Versailles: excellent sous-officier, modèle de dévouement. Blessé très grièvement, le 15 juin 1940, à Toucy (Yonne), lors d'un bombardement aérien par l'aviation ennemie, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

22e section de commis et ouvriers d'administration.

PRALUT (Joannès-Claudius), sergent, classe 1931, mle 3495 au recrutement de Lyon: sous-officier courageux et dévoué, ayant toujours accompli ses fonctions avec zèle et autorité. A été tué glorieusement à son poste, le 3 juin 1940, à Manles-Gassicourt, au cours d'un bombardement aérien. A été cité.

22e section de C. O. M. A.

RENAULT (Charles-Edmond), soldat, classe 1919, mle 4766 au recrutement de la Seine (1er bureau): soldat brave et dévoué. A continué à assurer son service malgré un violent bombardement de la station-magasin, au cours duquel il a trouvé une mort glorieuse, le 3 juin 1940, à Versailles. A été cité.

RENAULT (Marcel-Isidore), soldat, classe 1917, mle 341 au recrutement de Melun: soldat brave et dévoué. A été blessé mortellement à son poste de combat le 19 juin 1940, à Noyers-sur-Cher. A été cité.

6e régiment d'infanterie coloniale.

PRUDENT (Fernand-André), sergent-chef, classe 1930, mle 957 au recrutement de Vesoul: sous-officier brave et dévoué. Chef du groupe d'observateurs du bataillon, a fait preuve, depuis le début de la campagne, des belles qualités de soldat. Le 23 mai 1940, dans les bois de Sommauthe, le bataillon étant encerclé, s'est offert comme volontaire pour assurer la liaison et évacuer les blessés. Le 14 juin 1940 au Chemin, les servants d'une mitrailleuse étant hors de combat, a été volontaire pour en assurer le service. A été tué glorieusement à sa pièce. A été cité.

53e régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais.

RAGNET (Jean-Sosthène), aspirant, classe 1935, mle 619 au recrutement de Troyes: chef de section ayant au plus haut degré le sentiment du devoir. S'est affirmé les 5, 6 et 7 juin 1940, au cours des durs combats menés contre un ennemi très supérieur en nombre, appuyé de violents tirs d'artillerie et d'aviation. A courageusement lutté jusqu'au bout à la place qui lui était assignée; a trouvé une mort glorieuse le 9 juin 1940 à Airaines (Somme). A été cité.

486e régiment de pionniers coloniaux.

PROYART (Raymond-Louis), pionnier, classe 1925, mle 713 au recrutement de Nantes: pionnier brave et courageux. Très grièvement blessé en effectuant une mission de ravitaillement, le 14 mai 1940, sur la route de Brieulles-sur-Bar à Anthe, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

Décret du 27 mai 1947 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 27 mai 1947, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la guerre, le conseil de l'ordre entendu, la médaille militaire est attribuée à titre posthume aux militaires dont les noms suivent:

2e régiment d'infanterie.

MOUESSERON (Maurice-Victor), soldat, classe 1930, mle 1673 au recrutement de Saint-Lô: soldat courageux et plein d'allant. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat, le 7 mars 1940, au bois de Merle, près de Kirsh (Moselle). A été cité.

9e régiment d'infanterie.

MOULIN (Abel-Siméon-Claude), soldat de 1re classe, classe 1932, mle 2977 au recrutement de la Roche-sur-Yon: cycliste brave et plein d'allant, a participé activement au combat d'Epoye (Marne), le 11 juin 1940; sous le feu violent d'engins blindés ennemis, a couvert le repli d'une pièce de mitrailleuse en dirigeant un tir ajusté à courte distance. N'a quitté son poste que sur l'ordre formel de son chef de groupe. Au cours de la retraite, faisant partie d'un détachement attaqué à l'improviste par l'ennemi, a été tué en combattant, dans la nuit du 11 au 12 juin. A été cité.

19e régiment d'infanterie.

MALGORN (Jean-François), sergent, classe 1930, mle 4764 au recrutement de Brest: sous-officier courageux et plein d'allant. A trouvé une mort glorieuse le 18 mai 1940, à Bois-le-Roi (Belgique), au cours d'un engagement, en se portant au secours d'un camarade blessé. A été cité.

19e régiment d'infanterie.

NOEL (Yves), caporal, classe 1932, mle 1875 au recrutement de Brest: gradé brave et énergique. A été tué glorieusement à son poste de combat le 19 mai 1940, à Brancourt-le-Grand (Aisne). A été cité.

21e régiment d'infanterie.

MEGRET (Armand-Constant-Victor-Marie), soldat, classe 1937, mle 517 au recrutement de Saint-Brieuc: soldat courageux et dévoué. A été tué glorieusement à son poste de combat le 10 juin 1940 à la Ferme de Pargny. A été cité.

31e régiment d'infanterie de forteresse.

MONDET (Georges-Emile), soldat, classe 1935, mle 3214 au recrutement de la Seine (4e bureau): soldat brave et dévoué. Au cours des combats de Boofzheim des 15, 16 et 17 juin 1940, a donné le magnifique exemple d'une résistance héroïque avec un mépris total du danger. A lutté farouchement jusqu'à épuisement des munitions et a été tué glorieusement à son poste de combat. A été cité.

36e régiment d'infanterie.

MARLO (Edouard-Henri-Joseph), classe 1932, soldat, mle 1814 au recrutement de Lille: brancardier ayant fait preuve, pendant toute la campagne, des plus belles qualités de dévouement et d'abnégation. A été tué glorieusement le 21 juin 1940 à Houdelmont (Meurthe-et-Moselle), alors qu'il donnait ses soins à des blessés. A été cité.

MOLLET (Robert-Henri-Alexandre), soldat, classe 1933, mle 772 au recrutement d'Evreux: excellent soldat, dévoué et courageux. A été mortellement blessé le 24 mai 1940 au Bois-de-Sy, au cours d'une contre-attaque, alors qu'il se portait bravement à l'assaut des lignes ennemies. A été cité.

36e régiment d'infanterie.

NOEL (Jean-Georges), soldat, classe 1933, mle 2133 au recrutement de Rouen-Nord: excellent soldat, brave et plein d'allant. A été glorieusement tué à son poste de combat, le 3 juin 1940 à Oches, au cours d'un violent bombardement. A été cité.

41e régiment d'infanterie.

MORAZIN (Maurice-Joseph), caporal-chef, classe 1935, mle 1075 au recrutement de Saint-Lô: gradé courageux et plein d'allant. S'est brillamment conduit au cours du combat du 1er juin 1940 à Fay. A été tué glorieusement le 6 juin, en allant, sous un violent bombardement, assurer la relève d'un guetteur. A été cité.

41e régiment d'infanterie.

MAZO (Bernard-Marie-Joseph), caporal, classe 1934, mle 1338 au recrutement de Lons-le-Saunier: gradé courageux et plein d'allant, animé par l'esprit de sacrifice. Dans la nuit du 25 au 26 mars 1940, au poste avancé du Hochwald, s'est élancé sans hésiter sous une vive fusillade, à son emplacement de combat. Est tombé mortellement atteint, face à l'ennemi, sur une de ses pièces dont il dirigeait le tir. A été cité.

MAURICE (Marcel), soldat, classe 1933, mle 1206 au recrutement de Mâcon: soldat courageux et plein d'allant, animé par l'esprit du devoir. Dans la nuit du 25 au 26 mars 1940 au poste avancé du Hochwald, s'est élancé sans hésiter, sous une vive fusillade, à son emplacement de combat. Est tombé mortellement atteint, face à l'ennemi, sur une mitrailleuse qu'il mettait en action. A été cité.

MULOT (Auguste-Paul), soldat, classe 1937, mle 2355 au recrutement de Rouen-Nord: soldat brave et dévoué. A été blessé mortellement à son poste le 26 mai 1940 à Erre (Nord), au cours d'un violent bombardement. A été cité.

47e régiment d'infanterie.

MALCOSTE (Auguste-Jean-Bertrand), soldat, classe 1933, mle 1533 au recrutement de Quimper: excellent soldat, courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat, le 11 juin 1940 en participant avec une opiniâtre énergie à la défense du Bois de Varennes. A été cité.

MICHEL (Théophile-Célestin-Marie), soldat, classe 1932, mle LM 1633 au recrutement de Versailles: soldat d'élite, excellent signaleur dévoué et brave. A été tué glorieusement à son poste de combat, le 11 juin 1940, à Varennes, au cours d'un bombardement aérien. A été cité.

51e régiment d'infanterie.

MARCHAND (Arcade-Eugène), soldat, classe 1937, mle 124 au recrutement du Havre: soldat ayant fait preuve d'un courage et d'un allant remarquables. Grièvement blessé à sa pièce de mitrailleuse en mai 1940 dans la région de Stonne, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

67e régiment d'infanterie.

MARTIN (Roger-Maurice), soldat, classe 1936, mle 322 au recrutement de Beauvais: soldat très courageux, qui a fait preuve d'énergie et d'un grand courage durant les durs combats soutenus par son régiment en mai 1940 devant Stonne. A été tué glorieusement à son poste de combat le 17 mai 1940, au cours d'une violente attaque ennemie, que sa compagnie de mitrailleuses a réussi à enrayer par son feu. A été cité.

78e régiment d'infanterie.

MERCIER (Fernand-Martin-André), adjudant-chef, classe 1926, mle 1617 au recrutement de Clermont-Ferrand: sous-officier de valeur. Par son sang-froid et son courage, a, au cours des combats des 6, 7, 8 et 9 juin 1940 au Sud d'Amiens, su maintenir sa section dans une formation parfaite, malgré les attaques très violentes de l'ennemi, auquel il a infligé des pertes sévères. A été blessé grièvement à la tête de sa section après avoir combattu avec une énergie farouche. Est mort des suites de ses blessures. A été cité.

80e régiment d'infanterie.

MALVOISIN (Georges-Joseph), caporal, classe 1928, mle 1082 au recrutement de Châlons-sur-Marne: gradé d'élite. S'est distingué par son courage et son allant le 10 juin 1940 à l'attaque du village d'Aguilcourt (Aisne). A été tué glorieusement au cours de l'action. A été cité.

MONTENET (Paul-Henri), soldat, classe 1934, mle 46 au recrutement de Dijon: soldat courageux et dévoué. A été tué glorieusement à son poste le 10 juin 1940 à Aumenacourt-le-Grand (Marne) dans l'accomplissement de son devoir. A été cité.

92e régiment d'infanterie.

MAILLOT (André-Charles), sergent, classe 1932, mle 2021 au recrutement de Clermont-Ferrand: sous-officier d'un courage et d'un allant remarquables. Le 22 mai 1940, quoique blessé d'une balle à la face a continué à commander son groupe de combat avec courage et sang-froid, ne voulant pas se faire évacuer. Est mort des suites de sa blessure. A été cité.

MARCHAND (Henri-Georges), soldat, classe 1934, mle 773 au recrutement de Clermont-Ferrand: soldat courageux et dévoué, ayant fait preuve pendant toute la campagne d'un esprit total de sacrifice. Très grièvement blessé à son poste de combat le 22 mai 1940 à Marcq, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

97e régiment d'infanterie alpine.

MONIN (François), soldat, classe 1934, mle 1759 au recrutement de Grenoble: alpin d'un courage et d'un dévouement admirables. Appartenant au corps franc, a trouvé une mort glorieuse le 29 mai 1940 à Pargny-Filain (Aisne), en se portant spontanément au secours d'un camarade grièvement blessé. A été cité.

101e régiment d'infanterie.

MOREAU (Kléber-Henri), soldat de 1re classe, classe 1927, mle 2037 1 au recrutement d'Angers et Tours: tireur d'élite, animé du meilleur esprit. Après avoir crânement fait son devoir pendant les journées des 10 et 11 juin 1940 où son groupe fût fort éprouvé, a été tué glorieusement à son poste de combat le 11 juin à Marigny-en-Orxois, en s'efforçant, sous un violent bombardement, de briser la progression ennemie par la précision de ses tirs. A été cité.

105e régiment d'infanterie.

MONIER (Antoine-Julien), soldat, classe 1938, mle 1813 au recrutement de Clermont-Ferrand: soldat courageux et dévoué. A été tué glorieusement à son poste de combat le 18 juin 1940 à Sauvigny (Meuse), au cours d'un violent bombardement. A été cité.

106e régiment d'infanterie.

MARC (Eugène-Pierre), soldat, classe 1930, mle 3036 au recrutement de Saint-Omer: excellent chef de groupe, a montré au cours de la campagne de Belgique son bon moral et son courage en entraînant son groupe de combat au cours de situations souvent très difficiles. Blessé très grièvement le 28 mai 1940 à Lille, au cours de l'attaque du Faubourg-des-Postes, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

113e régiment d'infanterie.

MICHAUX (Gérard), soldat de 1re classe, classe 1937, mle 368 au recrutement de Blois: agent de transmissions d'un courage éprouvé, toujours volontaire pour les missions difficiles, le 9 juin 1940 à Prouilly (Marne), chargé de transmettre un ordre, a trouvé une mort glorieuse, dans l'accomplissement de sa tâche, en parcourant un terrain battu par les armes automatiques. A été cité.

121e régiment d'infanterie.

MULLER (René), soldat, classe 1934, mle 798 au recrutement de Moulins: soldat courageux et dévoué. Très grièvement blessé à son poste de combat le 31 mai 1940 au cours de la défense de Lomme (Nord), est mort des suites de ses blessures. A été cité.

125e régiment d'infanterie.

MARTIN (Pierre-Jean-Marie), soldat, classe 1939, mle 73 ch. au recrutement d'Angers: téléphoniste courageux, plein d'allant et de sang-froid. A été mortellement blessé le 16 mai 1940 à Gouvin, au cours d'un combat inégal où son groupe a tenu vaillamment tête à l'ennemi qui progressait victorieusement. A été cité.

130e régiment d'infanterie.

MARTIGNE (Henri-Joseph), sergent-chef, classe 1930, mle 1143 au recrutement de Laval: excellent sous-officier qui s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par ses belles qualités militaires, modèle de bravoure et de sens du devoir. A été, notamment au cours des combats du 5 au 7 juin 1940, un bel exemple pour sa section qui s'est battue dans des conditions particulièrement difficiles avec la plus grande ténacité, pendant plus de deux jours contre un ennemi mordant et très supérieur en nombre. A été mortellement blessé le 7 juin à Vaubesson (Aisne), alors qu'il résistait à la tête d'une poignée d'hommes complètement encerclée par l'ennemi, montrant à tous le plus bel esprit de sacrifice. A été cité.

137e régiment d'infanterie.

NOUZILLE (Armand-Henri), soldat, classe 1931, mle 2831 au recrutement de la Roche-sur-Yon: soldat brave et plein d'allant. Très grièvement blessé à son poste de combat le 3 juin 1940 au cours de la défense de Teteghem, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

140e régiment d'infanterie.

MARIN (Auguste-Gabriel), sergent, classe 1927, mle 789 au recrutement de Gap: sous-officier brave et plein d'allant. A toujours eu une belle conduite au feu. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat le 12 juin 1940 au cours de la défense du Bois-du-Roi (Oise). A été cité.

150e régiment d'infanterie.

MARQUIS (François), caporal-chef, classe 1934, mle 2201 au recrutement d'Amiens: gradé très courageux. Le 2 juin 1940 à Ghyvelde (Nord), a conduit la construction de lignes téléphoniques malgré un violent bombardement. A été tué glorieusement à la tête de son équipe. A été cité.

MAUBERT (Eugène-Gustave), soldat, classe 1937, mle 971 au recrutement du Mans: soldat brave et dévoué, a fait preuve le 15 septembre 1939 du plus grand sang-froid sous de violentes rafales de mitrailleuses; par son action personnelle, a permis la progression de son unité. A trouvé une mort glorieuse au cours de l'action en accomplissant avec courage la mission qui lui avait été confiée. A été cité.

155e régiment d'infanterie de forteresse.

MAGNY (Cyprien), soldat, classe 1935, mle 167 au recrutement de Bar-le-Duc: brave soldat, courageux et dévoué jusqu'au sacrifice. Faisait partie de l'équipage de l'ouvrage de la Ferté-sur-Chiers qui, le 19 mai 1940, après une héroïque résistance, a préféré mourir plutôt que de se rendre. A été cité.

159e régiment d'infanterie alpine.

NICOLIER (Louis), alpin, classe 1933, mle 1180 au recrutement de Lyon: alpin très brave et plein d'allant. A été mortellement blessé à son poste de combat dans le cimetière de Breny-sur-Oureq, le 9 juin 1940, alors qu'il luttait de toute son ardeur pour s'opposer à l'attaque ennemie. A été cité.

218e régiment d'infanterie.

NICOLLEAU (Pierre-Jean-Marie-Henri), soldat de 1re classe, classe 1930, mle 739 au recrutement de la Roche-sur-Yon: soldat brave et courageux. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat le 1er juin 1940 à la Grande-Synthe (Nord). A été cité.

265e régiment d'infanterie.

MIGAUD (Emile-Jean-Marie), caporal, classe 1925, mle 1057 au recrutement de Nantes: gradé courageux et plein d'allant. A trouvé une mort glorieuse au cours des dures journées de résistance du 25 au 26 mai 1940 dans la citadelle de Calais. A été cité.

306e régiment d'infanterie.

NAKACHE (Jacob-Henri), soldat, classe 1937, mle F. 71 au 3e bureau de recrutement de la Seine: soldat courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat, le 15 mai 1940 à Kerling. A été cité.

317e régiment d'infanterie.

MUSTIERE (Robert-Jean-Pierre-Alfred), soldat de 1re classe, classe 1938, mle 1339 au recrutement de Laval: agent de liaison dévoué et courageux. Au cours des combats du 19 au 20 juin 1940 en Alsace, a trouvé une mort glorieuse au cours d'une mission de liaison qu'il accomplissait, sous un violent bombardement. A été cité.

326e régiment d'infanterie.

MOULINARD (Charles), soldat, classe 1927, mle 756 au recrutement de Périgueux: agent de liaison brave et plein d'allant. Le 21 juin 1940 à Beulay (Vosges), a exécuté une mission particulièrement périlleuse, traversant une zone particulièrement battue par le feu ennemi. A été mortellement blessé au cours de l'accomplissement de cette mission. A été cité.

332e régiment d'infanterie.

MENEY (Robert-Emile-Charles-Louis), soldat, classe 1931, mle 3638 au recrutement de Saint-Omer: excellent soldat brave et dévoué. A été tué glorieusement à son poste de combat, au bois Hasois, le 17 juin 1940, au cours d'un violent bombardement. A été cité.

341e régiment d'infanterie.

MARIDET (Célestin-Marcel), soldat, classe 1923, mle 1638 au recrutement de Marseille: grenadier V. B. très courageux. A été mortellement blessé à son poste de combat, au cours d'une contre-attaque, le 2 juin 1940, devant Dunkerque. A été cité.

83e régiment régional d'infanterie.

NAUDOT (Raymond-André), soldat, classe 1929, mle 1321 au recrutement d'Auxerre: soldat brave et dévoué. Très grièvement blessé à son poste de combat, le 8 juin 1940, au cours du bombardement de la gare de Sens, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

Section de discipline de la 3e armée.

MARTIN (Pierre), caporal, classe 1932, mle 2279 au recrutement d'Amiens: gradé très crâne au feu. A été mortellement blessé, le 9 mai 1940, en exécutant avec courage une mission périlleuse à l'échelon de contact. A été cité.

17e bataillon de chasseurs.

MIGNON (André-Joseph), adjudant-chef, classe 1919, mle 1206 au recrutement de Nancy: excellent sous-officier, courageux et plein d'allant. Le 15 mai 1940, à Montcornet, a réussi à détruire plusieurs automitrailleuses ennemies et a fait preuve au cours du combat qui dura plusieurs heures, de bravoure et d'énergie. A été mortellement blessé à son poste de combat. A été cité.

42e bataillon de chasseurs à pied.

MASSENOT (Joseph), chasseur de 1re classe, classe 1934, mle 611 au recrutement de Vesoul: chasseur brave et plein d'allant. Blessé très grièvement à son poste de combat, le 7 juin 1940, à Marquivillers (Somme), est mort des suites de ses blessures. A été cité.

62e bataillon de chasseurs à pied.

MOZZICONACCI (Jules-Antoine), chasseur de 1re classe, classe 1930, mle 2255 au recrutement de Toulon: chasseur courageux et d'un grand sang-froid. S'est distingué tout particulièrement, le 9 juin 1940, au plateau de Longueval, où il a trouvé une mort glorieuse, alors qu'il luttait pied à pied contre un ennemi très supérieur en nombre. A été cité.

14e régiment de zouaves.

MONTAGNON (Charles), zouave, classe 1932, mle 364 au recrutement de Privas: zouave courageux et dévoué, ayant fait preuve en toutes circonstances des plus belles qualités d'initiatives et de dévouement. A été tué glorieusement, le 27 mai 1940, dans les faubourgs de Bourg, au cours d'un violent bombardement aérien. A été cité.

1er régiment de tirailleurs algériens.

MICHOT (Fernand), caporal, classe 1932/1, mle 678 au recrutement de Melun: conducteur de la voiture de liaison du bataillon, a toujours fait preuve d'un courage et d'un allant remarquables. A trouvé une mort glorieuse, le 23 mai 1940, à Loos, en ramenant des blessés. A été cité.

18e régiment de tirailleurs algériens.

MOREN (Joseph-Vincent), tirailleur, classe 1927, mle 1681 au recrutement de Quimper: tirailleur d'un grand courage, a toujours fait preuve d'abnégation. Participant à la défense de la position sur l'Aillette, a été mortellement blessé le 27 mai 1940, au cours d'une attaque ennemie qu'il contribua à repousser. A été cité.

1er bataillon de mitrailleurs.

NOVELLE (Marius-Prosper), soldat, classe 1933, mle 840 au recrutement de Dunkerque: soldat d'une conduite et d'un entrain exemplaires. Volontaire pour assurer sous le feu le ravitaillement en munitions de sa section, A trouvé une mort glorieuse devant l'ennemi le 28 mai 1940 sur le canal de la Sensée. A été cité.

1er régiment de hussards.

MOREAU (Alexandre-François), cavalier, classe 1935, mle 2740 au recrutement de Nantes: cavalier très brave et plein d'allant. A été mortellement blessé le 12 mai 1940 à son poste de combat, alors que son escadron, attaqué sur le Helschenberg, était submergé par un ennemi très supérieur en nombre. A été cité.

MANIER (Pierre-Gustave-Paul), cavalier, classe 1929, mle 6003 au recrutement de la Seine (3e bureau): cavalier énergique et brave. A été tué glorieusement à Volmerange, le 13 mai 1940 à son poste de combat, au cours d'une puissante attaque ennemie. A été cité.

8e régiment de chasseurs à cheval.

MAIRE (Léon-Lucien-Marcel), cavalier, classe 1940, mle 1641 au recrutement de Besançon: cavalier brave, courageux et dévoué. A été mortellement blessé à son poste de combat le 15 mai 1940 à Chagny-les-Omonten, faisant vaillamment son devoir. A été cité.

12e régiment de chasseurs.

MARSY (Joseph-François), maréchal des logis, classe 1927, mle 2512 au recrutement de Valenciennes: excellent sous-officier d'un courage et d'un cran admirables. Le 12 mai 1940 à Malmy (Ardennes), a effectué avec son peloton un mouvement sous le feu ennemi. Quoique blessé et serré de près par l'adversaire, a continué à assurer le commandement de son unité. A tenu tête à l'attaque ennemie et a trouvé une mort glorieuse en donnant à tous l'exemple du devoir accompli jusqu'au sacrifice suprême. A été cité.

18e régiment de chasseurs à cheval.

NEDOCHIVINE (Serge), brigadier-chef, classe 1936, mle 1677 au recrutement de la Seine (6e bureau): gradé brave et plein d'allant. Le 11 juin 1940 à Veules-les-Roses, chargé avec son groupe de combat de tenir une position, a résisté courageusement à une violente attaque de chars ennemie. A été tué glorieusement en servant lui-même son arme automatique. A été cité.

13e régiment de dragons.

MANDIN (Robert-Marius-Georges), brigadier, classe 1938, mle 1315 au recrutement de Nantes: gradé courageux et plein d'allant. A trouvé une mort glorieuse le 17 mai 1940 à Marcoing (Nord), au cours d'une mission dangereuse. A été cité.

MABILEAU (Gabriel), cavalier, classe 1936, mle 614 au recrutement de Nantes: cavalier brave et plein d'allant. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat le 18 mai 1940 à la Haye-Descartes (Indre-et-Loire). A été cité

13e régiment de dragons.

NOFERI (Louis-Marie), cavalier, classe 1938, mle 1480 au recrutement de Toulon: infirmier dévoué et courageux. A trouvé une mort glorieuse le 14 mai 1940 à Grand-Leez (Belgique), en accomplissant sa mission. A été cité.

6e régiment de cuirassiers.

MORDEFROID (Georges-André), cavalier, classe 1938, mle 1142 au recrutement de la Seine (6e bureau): cavalier motocycliste énergique et brave. Le 18 mai 1940 à Villers-Pol, est tombé, mortellement blessé à son poste de combat, au cours d'un engagement avec un détachement ennemi. A été cité.

4e régiment autos-mitrailleuses.

METAYER (Raymond-Louis), brigadier, classe 1930, mle 2225 au recrutement du Mans: agent de transmissions courageux et dévoué, ayant fait preuve au cours de missions délicates, de calme, de sang-froid et de mépris du danger. A été tué glorieusement le 16 mai 1940 à Malines, pendant un violent bombardement. A été cité.

MARCQ (Georges-Alfred-Célestin), brigadier-chef, classe 1932, mle 2860 au recrutement de Saint-Omer: gradé énergique qui s'est distingué par son courage et son sang-froid dans toutes les situations périlleuses où a été engagée son unité en Belgique. A fait preuve le 15 mai 1940 aux Rues-des-Vignes, près de Cambrai, d'une rare audace dans l'accomplissement de sa mission. A été tué glorieusement à son poste de combat. A été cité.

5e régiment autos-mitrailleuses.

MACRET (Roger-Désiré), cavalier, classe 1933, mle 3400 au recrutement d'Amiens: excellent cavalier, calme et plein de sang-froid. A toujours montré un allant et un dévouement remarquables. Le 12 juin 1940, au cours d'un engagement dans le village de Heberville, a été tué glorieusement à la tête de son escouade. A été cité.

14e groupe de reconnaissance de corps d'armée.

MARCHAND (Pierre-Marcel), brigadier chef, classe 1933, mle 3269 au recrutement de la Seine (6e bureau): gradé mitrailleur plein de courage et de dévouement. Lors d'une contre-attaque menée le 23 mai 1940 près de Tannay (Ardennes), a été mortellement blessé en gagnant avec ses cavaliers les emplacements qui lui avaient été désignés pour se mettre en batterie. A été cité.

6e G. R. D. I., 2e R/A.M.

MOUGENOT (Jacques), maréchal des logis, classe 1937, mle 999 au recrutement de Montpellier: sous-officier volontaire pour partir au front et dont l'enthousiasme égalait l'ardeur et l'allant; malgré une extrême fatigue, a demandé à reprendre le commandement d'une voiture de combat. S'est distingué, le 10 juin 1940, à Totes, pendant un violent engagement au cours duquel toutes les voitures du peloton ont été détruites par les engins blindés ennemis. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat. A été cité.

25e G. R. D. I.

MARIOTTE (Paul-Louis-Edmond), brigadier chef, classe 1929, mle 1303 au recrutement de Vesoul: gradé motocycliste plein d'allant et de courage. A été mortellement blessé le 15 mai 1940 près de Saulas-Monelin (Ardennes), alors que, chargé d'une mission de liaison, il traversait une zone qu'il savait particulièrement dangereuse, ne voulant à aucun prix retarder la transmission du renseignement important qui lui avait été confié. A été cité.

32e G. R. D. I.

MIGUET (René), cavalier de 1re classe, classe 1931, mle 1680 au recrutement d'Orléans: fusilier motocycliste d'une grande bravoure. A été tué glorieusement à son poste de combat le 20 mai 1940, dans les bois de Raismes (Nord), au cours d'un violent bombardement aérien. A été cité.

33e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie.

MADELEINAT (André-Charles), adjudant, classe 1926, mle 3654 au recrutement de Versailles: sous-officier d'un beau courage et d'un allant magnifique. Le 10 juin 1940, chargé avec son peloton de la défense du bois de Cohan, a rempli sa mission jusqu'au bout en maintenant ses hommes à leur poste sous un violent bombardement. A été tué glorieusement au cours de l'action. A été cité.

71e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie.

MAUNAS (Pierre), cavalier, classe 1937, mle 1820 au recrutement de Pau: cavalier ayant fait preuve, au cours de la campagne, de courage et de dévouement. A été mortellement blessé à son poste de combat, le 24 mai 1940, à Hangard (Somme). A été cité.

3e escadron du train.

MAYET (Léon-Roger), caporal, classe 1921, mle 680 au recrutement d'Evreux: gradé plein d'allant et de sang-froid. A trouvé une mort glorieuse à son poste, le 21 mai 1940, lors d'un violent bombardement par l'aviation ennemie de son unité dans la forêt d'Halatte. A été cité.

3e train, 782e compagnie.

MARIE (Alfred-Edouard), soldat, classe 1923, mle 872 au recrutement de Caen: conducteur plein de courage, d'allant et de sang-froid. A trouvé une mort glorieuse à son poste, le 21 mai 1940, dans la forêt d'Halatte, au cours d'un violent bombardement aérien. A été cité.

782e compagnie du train no 3.

MARIE (Henri-Georges), conducteur, classe 1931, mle 1323 au recrutement de Caen: conducteur plein d'allant et de sang-froid. A trouvé une mort glorieuse à son poste, le 21 mai 1940, lors d'un violent bombardement par l'aviation ennemie de son unité dans la forêt d'Halatte. A été cité.

782e compagnie auto du train.

MARIS (René-Ferdinand-Emile), conducteur, classe 1921, mle 440 au recrutement de Lisieux: conducteur plein d'allant et de sang-froid. A trouvé une mort glorieuse à son poste, le 21 mai 1940, lors d'un violent bombardement par l'aviation ennemie de son unité dans la forêt d'Halatte. A été cité.

13e escadron du train.

MALLET (Armand), conducteur, classe 1927, mle 412 R au recrutement de Moulins: conducteur brave et dévoué. A combattu vaillamment le 22 juin 1940, à Gérardmer, pour la défense du point d'appui confié à son unité. A été blessé mortellement au cours d'un combat corps à corps. A été cité.

18e escadron du train.

MICHAUD (Michel), soldat de 1re classe, classe 1933, Mle LM 56 au recrutement de la Rochelle: conducteur brave et dévoué. A trouvé une mort glorieuse le 1er juin 1940 à Oye-Plage, en faisant bravement tout son devoir. A été cité.

MUNIAIN (Bernard-René-Fernand), soldat, classe 1932, mle 453 B au recrutement de Tau: conducteur brave et dévoué. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat le 21 juin 1940, à Gravelines (Nord). A été cité.

Groupe auto 147/44.

MERESSE (Roland-Henri), maréchal des logis, classe 1930, mle L M 751 au recrutement de Bar-le-Duc: sous-officier consciencieux ayant toujours fait preuve de courage et de sang-froid. A participé à toutes les opérations depuis le début de la campagne. A été tué glorieusement à Rouvres-en-Xaintois (Vosges), à son poste, le 7 juin 1940, au cours d'un violent bombardement. A été cité.

MAZE (André-Albert), brigadier, classe 1927, mle 1220 au recrutement de Versailles: excellent brigadier, brave et dévoué. A été tué glo-

rieusement à son poste de combat le 11 juin 1940, à Bermigny-sous-Coulombes, en commandant le feu de sa pièce sous un violent bombardement. A été cité.

53e régiment d'artillerie.

MOREL (Louis), canonnier, classe 1929, mle 1236 au recrutement de Saint-Etienne: canonnier brave et dévoué qui a toujours fait preuve d'allant, d'ardeur et de courage sous le feu. Très grièvement blessé à son poste de combat le 20 juin 1940 à Dolleren (Haut-Rhin), est mort des suites de ses blessures. A été cité.

58e régiment d'artillerie.

RASSET (Aimé-Joseph), canonnier, classe 1931, mle 1535 au recrutement d'Annecy: canonnier énergique et courageux. A été blessé mortellement à son poste le 8 juin 1940 à Villers-Hélon (Aisne), sous un violent bombardement. A été cité.

61e régiment d'artillerie divisionnaire.

MACHAIN (Gaston-Marcel-Aimé), canonnier de 1re classe, classe 1930, mle 131 au recrutement de Beauvais: excellent tireur, dévoué et très consciencieux. A fait preuve d'un bel exemple d'allant, de bravoure et de sang-froid au cours des combats du 10 au 15 mai 1940, dans le secteur de Bouzonville. A été mortellement blessé à son poste de combat, en pleine action, le 26 mai 1940, à Guyencourt. A été cité.

68e régiment d'artillerie.

MOUILLON (Pierre-Alphonse-Eugène), maréchal des logis, classe 1930, mle 6629 au recrutement de Lille: jeune sous-officier très actif et très courageux. Volontaire pour demeurer en permanence à l'observatoire avancé, a continué le 19 juin 1940 à observer sous un bombardement violent. Très grièvement blessé à son poste, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

73e régiment d'artillerie.

MARCHAL (Gabriel-Emile), maréchal des logis, classe 1927, mle 350 au recrutement de Nancy: sous-officier, modèle de courage, de sang-froid et de dévouement. A été tué glorieusement au cours du bombardement aérien de Beauvais, le 25 mai 1940. A été cité.

108e régiment d'artillerie.

MASSE (Jean-Louis), canonnier, classe 1938, mle 413 au recrutement d'Auxerre: canonnier brave et dévoué. Quoique épuisé par les combats, a tenu néanmoins à rester à son poste. A été blessé mortellement dans la nuit du 15 au 16 juin 1940, donnant par sa conduite, un bel exemple à ses camarades. Sans Croix de guerre.

118e régiment d'artillerie.

MONTMEAU (Fernand-Raymond), canonnier, classe 1926, mle 713 au recrutement de la Rochelle: soldat brave et dévoué. A été tué glorieusement à son poste de combat le 19 juin 1940 au bois de Charmes (Meurthe-et-Moselle), au cours d'un violent bombardement aérien. A été cité.

211e régiment d'artillerie.

MARTIN (Louis), brigadier, classe 1930, mle 1020 au recrutement de Cherbourg: brigadier très énergique et courageux. A été tué glorieusement à son poste de combat le 15 mai 1940 à Lesves, au cours d'un très violent bombardement de sa batterie. A été cité.

MICHEL (Louis-Victor-Jean), canonnier, classe 1935, mle 385 au recrutement de Saint-Lô: canonnier brave et dévoué. A été tué glorieusement le 15 mai 1940 à son poste de combat à Lesves, au cours d'un très violent bombardement aérien de sa batterie. A été cité.

216e régiment d'artillerie.

MARCELLIN (Gabriel-Joseph-Benjamin), canonnier, classe 1937, mle 1068 au recrutement de Rodez: canonnier courageux et plein d'allant. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat le 23 mai 1940 à Erchin (Nord), au cours d'un violent bombardement. A été cité.

308e régiment d'artillerie.

MILLET (Louis-Marcel), canonnier, classe 1925, mle 1641 au recrutement de Niort: canonnier brave et plein d'allant. Blessé le 11 mai à Orshaye (Belgique), a refusé de se laisser évacuer et a trouvé une mort glorieuse le 13 mai 1940 à Merlemont, au cours d'un violent bombardement aérien. A été cité.

329e régiment d'artillerie.

MONDET (Eugène-Ernest-Florent), brigadier, classe 1935, mle 835 au recrutement du Havre: gradé mitrailleur brave et dévoué, s'est toujours montré digne de la confiance de ses hommes comme de ses chefs et a toujours fait preuve des meilleures qualités de courage. A été tué glorieusement à son poste de combat le 26 mai 1940 à Carvin. A été cité.

402e régiment d'artillerie de D.C.A.

MEZARD (Louis-Jacques-Ambroise), brigadier-chef, classe 1932, mle 6535 au recrutement de Versailles: gradé brave et plein d'allant. A rempli avec beaucoup de courage des missions très pénibles sous le feu de l'ennemi. A été tué glorieusement à son poste de combat le 2 juin 1940 à Malo-les-Bains, au cours d'un violent bombardement. A été cité.

Parc d'artillerie divisionnaire n° 25.

MASSEPETIOT (Raymond), canonnier, classe 1926, mle 924 au recrutement d'Aurillac: canonnier courageux et dévoué. A été blessé mortellement à son poste au cours du bombardement du bois de Flines, le 26 mai 1940. A été cité.

Etat-major du P. M. A. de la VIIe armée.

NOT (Joseph), canonnier, classe 1921, mle 853 au recrutement de Foix: canonnier courageux et plein d'allant, ayant montré en toutes circonstances les plus belles qualités de dévouement. A été tué glorieusement à son poste de combat le 2 juin 1940 à Leffrinkhoucke (Nord). A été cité.

4e régiment du génie.

MANDROU (Valentin-Pierre), sergent-chef, classe 1932, mle 71 au recrutement de Foix: sous-officier brave et dévoué, qui a toujours fait courageusement son devoir. A trouvé une mort glorieuse au cours du naufrage du torpilleur *Bourrasque*, le 30 mai 1940. A été cité.

Compagnie de construction du génie n° 806/2.

MERCIER (Albert-Maximin), maître ouvrier, classe 1927, mle 1088 au recrutement de Chambéry: bon sapeur, brave et dévoué. A été tué glorieusement à son poste de combat le 10 juin 1940 à Monimort (Marne) en faisant courageusement son devoir. A été cité.

10e légion de garde républicaine mobile.

MAURICE (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef, classe 1928, mle 1518 au recrutement de Saint-Brieuc: sous-officier brave et plein d'allant, a fait preuve pendant la campagne de Belgique-Hollande des plus belles qualités de chef. Les 28 et 29 mai 1940, sur l'Yser, a résisté jusqu'à l'épuisement de ses moyens, sur la position qui avait été assignée, contre un ennemi très supérieur en nombre. Le 2 juin, dans les dunes de Zuydcote, devant Dunkerque, sous les plus violents bombardements d'aviation et d'artillerie allemande, a donné à tous l'exemple du sang-froid et de l'esprit de sacrifice. A été tué glorieusement à son poste de combat. A été cité.

1er régiment d'infanterie coloniale.

MARCEL (Archange-Paul), soldat, classe 1934, mle 818 au recrutement de Saint-Lo: éclaireur motocycliste brave et dévoué. A été tué glorieusement auprès de son chef de section, le 15 juin 1940, à Fromereville-les-Vallons (Meuse). A été cité.

6e régiment d'infanterie coloniale.

MOULIN (Fernand-Charles), aspirant, classe 1929, mle 941 au recrutement d'Alençon: excellent aspirant qui, après avoir fait preuve de beaucoup de courage, au cours de la campagne, a trouvé une mort glorieuse en combattant farouchement le 13 juin 1940, à Brault-Saint-Rémy, contre un ennemi supérieur en nombre. A été cité.

43e régiment d'artillerie coloniale.

MIELLE (Jean), soldat, classe 1932, mle 224 au recrutement de Dijon: soldat courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat le 25 mai 1940, au cours des violentes attaques effectuées par son régiment dans la forêt de Dieulet (Ardennes). A été cité.

Personnels civils extérieurs.

Le ministre de la guerre,

Vu le décret du 29 avril 1933 fixant le statut des personnels civils extérieurs de la guerre soumis précédemment au régime du décret du 11 mai 1907, et particulièrement son article 3;

Vu l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945 relative aux candidats aux services publics ayant été empêchés d'y accéder ainsi qu'aux fonctionnaires et agents des services publics ayant dû quitter leur emploi par suite d'événements de guerre;

Vu le décret du 29 mai 1946 portant bénéfice des dispositions pour les fonctionnaires et agents relevant du ministère de la guerre qui se sont trouvés éloignés de l'administration pour une des causes énumérées à l'article 2 de l'ordonnance du 15 juin 1945;

Vu le décret n° 46-1996 du 12 septembre 1946 portant attribution d'une indemnité compensatrice aux employés auxiliaires temporaires et fonctionnaires titulaires;

Vu l'arrêté du 18 décembre 1946 portant titularisation dans le cadre des personnels civils extérieurs de la guerre à la date du 1er janvier 1946,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 18 décembre 1946 susvisé sont modifiées comme suit:

Aide-commis administratif.

Rayer: « Mme Moroy (Liliane), direction du génie de Paris ».

Commis administratif.

Ajouter: « Mme Moroy (Liliane), direction du génie de Paris ».

Art. 2. — Le directeur du génie au ministère de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 mai 1947.

Pour le ministre de la guerre
et par délégation:
Le directeur du cabinet civil,
BERNARD GENY.

Aspirants d'administration de réserve du service de l'intendance.

Par décision en date du 22 mai 1947, sont nommés au grade d'aspirant d'administration de réserve de l'intendance, pour compter du 6 mai 1947, les élèves officiers de réserve de l'intendance dont les noms suivent, qui ont satisfait aux examens de sortie de l'école militaire d'administration:

MM.

Manger (Louis), catégorie habillement. — 8e section de C. O. M. A. (1).

Derenty (Gérard), catégorie bureaux. — 2e section de C. O. M. A.

Etalis (Marcel), catégorie bureaux. — 10e section de C. O. M. A.

Mazille (Henri), catégorie bureaux. — 7e section de C. O. M. A.

(1) Affectation dans les réserves.

Noblet (Michel), catégorie subsistances — 7e section de C. O. M. A. (1).

Malecki (Jean), catégorie bureaux. — 2e section de C. O. M. A.

Amalberty (Paul), catégorie subsistances. — 9e section de C. O. M. A.

Basset (Alphonse), catégorie subsistances. — 8e section de C. O. M. A.

Gueyne (Robert), catégorie bureaux. — 5e section de C. O. M. A.

Desprets (Pierre), catégorie bureaux. — 2e section de C. O. M. A.

Evroux (Pierre), catégorie bureaux. — 8e section de C. O. M. A.

Montagne (Paul), catégorie habillement. — 5e section de C. O. M. A.

Pierry (André), catégorie bureaux. — 4e section de C. O. M. A.

(1) Affectations dans les réserves.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Liste, par ordre alphabétique, des candidats admissibles aux épreuves orales du concours pour l'emploi d'agent technique de 3e classe des services du commissariat de la marine.

Spécialité: métallurgiste.

M. Lazard (Emile), chef d'équipe à la direction du commissariat de la marine à Bizerte.

M. Lescop (Henri), ouvrier ajusteur à la direction des constructions et armes navales à Brest.

Spécialité: habillement.

M. Boennec (Germain), ouvrier voilier à la direction des constructions et armes navales à Brest.

MINISTÈRE DE L'AIR

Décret du 30 mai 1947 plaçant un officier général dans les positions de disponibilité, congé définitif du personnel navigant.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'air,

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel de l'armée de l'air;

Vu l'ordonnance n° 45-1847 du 18 août 1945 fixant les limites d'âge statutaires des officiers et sous-officiers de l'armée de l'air et les conditions de réintégration dans les cadres actifs;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de corps aérien Romatet (Jean-Charles), atteint par la limite d'âge de son grade, le 23 mai 1946, est placé successivement dans les positions suivantes:

En disponibilité à compter du 23 mai 1946;

En congé définitif du personnel navigant à compter du 23 novembre 1946.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'air sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'air,

ANDRÉ MAROSELLI.

Décret du 30 mai 1947 portant mise à la retraite d'office d'un officier général.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'air,

Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers;

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut des cadres actifs de l'armée de l'air;

Vu l'ordonnance du 27 juin 1944 relative à l'épuration administrative sur le territoire de la France métropolitaine en particulier l'article 1er (§ 2);

Vu les déclarations de l'intéressé et les pièces annexées à son dossier;

Vu la décision en date du 25 février 1947 du ministre de l'air prise en application des dispositions de l'ordonnance du 27 juin 1944;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de corps aérien en congé du personnel navigant Romatet (Jean-Charles), est mis à la retraite d'office, à compter de la date du présent décret.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'air sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'air,

ANDRÉ MAROSELLI.

Admission à l'honorariat (armée de l'air).

Le ministre de l'air,

Vu la loi du 1er août 1936 fixant le statut des cadres des réserves de l'armée de l'air (art. 38);

Vu l'instruction du 1er septembre 1936 relative à l'administration des officiers de réserve (art. nos 5 à 115),

Décide:

Article unique. — En application de l'article 38 de la loi du 1er août 1936 fixant le statut des cadres des réserves de l'armée de l'air, les officiers de réserve rayés des cadres dont les noms suivent sont, sur leur demande, admis à l'honorariat de leur grade:

Avec le grade de commandant.

M. de Neel (Louis-Joseph-Henri), né le 26 novembre 1887.

Avec le grade de capitaine.

M. Perrin (Charles-Paul-Georges), né le 6 novembre 1891.

M. Petitalot (Gilbert-Louis), né le 24 juillet 1880.

Fait à Paris, le 27 mai 1947.

ANDRÉ MAROSELLI.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 47-968 du 30 mai 1947 fixant le taux et la répartition du prélèvement sur les sommes engagées au pari mutuel et au pari mutuel urbain.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du ministre des finances,

Vu la loi du 2 juin 1891 ayant pour objet de réglementer l'autorisation et le fonctionnement des courses de chevaux, modifiée notamment par l'article 186 de la loi de finances du 16 avril 1930;

Vu les actes dits lois des 8 janvier 1941, 15 novembre 1943 et 2 juin 1944 fixant les taux et la répartition du prélèvement opéré sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes et hors les hippodromes;

Vu l'article 15 de l'ordonnance n° 45-2674 du 2 novembre 1945 instituant un prélèvement de 1,5 p. 100 au profit de la ville de Paris sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes et hors les hippodromes à l'occasion des courses organisées sur le territoire de la ville;

Vu l'acte dit décret du 18 juillet 1941 comportant application de la loi du 8 janvier 1941 susvisée;

Vu l'article 51 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947 relative à diverses dispositions d'ordre financier,

Décrète:

Art. 1er. — Le taux du prélèvement sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes et au pari mutuel hors les hippodromes est fixé à 13,5 p. 100.

Art. 2. — Le prélèvement total opéré sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes est réparti entre les attributaires visés par l'article 51 de la loi du 21 mars 1947 comme suit:

DÉSIGNATION DES ATTRIBUTAIRES	COURSES organisées par les sociétés parisiennes (sauf celles organisées à Chantilly, Deauville et Caen).	COURSES DE PROVINCE
	p. 100.	p. 100.
Sociétés de courses	8	8
Elevage	1,5	1
Trésor	4	4,5
	13,5	13,5

Art. 3. — Le prélèvement total opéré sur les sommes engagées au pari mutuel hors les hippodromes est réparti entre les attributaires visés par l'article 51 de la loi du 21 mars 1947 comme suit :

DESIGNATION DES ATTRIBUTAIRES	COURSES organisées par les sociétés parisiennes (sauf celles organisées à Chantilly, Deauville et Caen).	COURSES DE PROVINCE
	p. 100.	p. 100
Sociétés de courses	8,5	8
Elevage	1,5	1,3
Trésor	3,5	4
	13,5	13,5

Art. 4. — Sur la part revenant aux sociétés parisiennes, un prélèvement pouvant aller jusqu'à 0,5 p. 100 sera effectué en vue de constituer un fonds spécial de péréquation de prix destiné à la dotation d'épreuves internationales.

Ce fonds sera géré par les sociétés parisiennes en accord avec le ministre de l'agriculture.

Art. 5. — Le prélèvement de 1,5 p. 100 institué par l'article 15 de l'ordonnance n° 45-2674 du 2 novembre 1945 au profit de la ville de Paris sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes et hors les hippodromes à l'occasion des courses organisées sur le territoire de la ville est imputé sur la part du Trésor telle qu'elle a été définie pour ces réunions par les articles 2 et 3 ci-dessus.

Art. 6. — Les frais de gérance et de timbre du pari mutuel urbain sont à la charge exclusive des sociétés de courses. Les dispositions contraires prévues à cet égard par l'article 3 du décret du 18 juillet 1941 comportant application de la loi du 8 janvier 1941 sur le contrôle des opérations des sociétés de courses et du pari mutuel sont abrogées.

Art. 7. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et dont les dispositions entreront en vigueur immédiatement.

Fait à Paris, le 30 mai 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Fonds de concours.

Par arrêté interministériel en date du 16 mai 1947, un crédit de 1.298.800 F provenant de fonds de concours a été ouvert au chapitre ci-après du budget du ministère de l'agriculture de l'exercice 1947 : « Chap. 153. — Direction de la répression des fraudes. — Emoluments du personnel contractuel (art. 1er) ».

Taux et mode de calcul de la contribution initiale et des cotisations annuelles des caisses régionales de crédit agricole mutuel au fonds commun de garantie visé à l'article 99 du décret du 29 avril 1940.

Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances,

Vu le décret du 29 avril 1940 portant codification des dispositions législatives régissant le crédit mutuel et la coopération agricoles et plus spécialement son article 99 visant la constitution d'un fonds de garantie des opérations des caisses de crédit agricole mutuel;

Vu l'ordonnance du 17 octobre 1944 relative au crédit agricole mutuel, notamment son article 3;

Vu le décret du 24 septembre 1937 fixant les conditions de fonctionnement du fonds commun de garantie des caisses régionales de crédit agricole mutuel, notamment le paragraphe 4 de son article 4 ainsi conçu :

« Le taux et le mode de calcul de la contribution initiale et des cotisations annuelles des caisses régionales de crédit agricole mutuel sont fixés par arrêté pris par le ministre de l'agriculture et le ministre des finances après avis du conseil d'administration de la caisse nationale de crédit agricole et du comité spécial... »;

Vu l'avis du comité d'administration de la caisse nationale de crédit agricole en date du 5 février 1947;

Vu l'avis du comité spécial en date du 7 février 1947,

Arrêtent :

CHAPITRE Ier

Taux et mode de calcul de la contribution initiale.

Art. 1er. — La contribution initiale à verser par chaque caisse régionale de crédit agricole mutuel pour la constitution du fonds commun de garantie est fixée à 2 p. 1.000 du montant moyen des dépôts à vue et 1 p. 1.000 du montant moyen des dépôts à échéance gérés par elle au cours de l'année 1945. Les cotisations seront arrondies à la centaine de francs supérieure.

Art. 2. — Le versement de chaque caisse régionale de crédit agricole mutuel, à titre de contribution initiale, donnera lieu au service d'un intérêt annuel de 1 p. 100 en sa faveur, par le fonds commun de garantie.

Art. 3. — La contribution initiale sera remboursée aux caisses régionales de crédit agricole mutuel, par tranches successives, dès que la situation des disponibilités du fonds commun de garantie le permettra, sur proposition du conseil d'administration de la caisse nationale de crédit agricole, et après avis du comité spécial.

Art. 4. — La contribution initiale est exigible dans un délai de trois mois à partir de la publication du présent arrêté.

CHAPITRE II

Taux et mode de calcul de la cotisation annuelle.

Art. 5. — La cotisation annuelle comprend une partie fixe de 1.000 F due par chaque caisse régionale ayant reçu des avances de la caisse nationale de crédit agricole, et une partie variable fixée chaque année dans les conditions indiquées aux articles 6 et 7 du présent arrêté et payable par chaque caisse régionale.

Art. 6. — La partie variable de la cotisation annuelle comprend :

1° Une prime calculée sur le montant des dépôts à vue et à échéance gérés par chaque caisse régionale, déduction faite des sommes déposées à la caisse nationale de crédit agricole, dans la limite où ces dernières, diminuées du montant des avances à moyen et à long terme non encore investies en prêts, représentent un excédent de dépôts.

La déduction sera faite d'abord sur les dépôts à vue puis, s'il y a lieu, sur les dépôts à échéance;

2° Une surprime due par les seules caisses régionales dont les risques définis à l'article 11 dépassent les ressources précisées à l'article 10.

Cette surprime est calculée sur la totalité des dépôts lorsque le montant de ceux-ci est inférieur ou égal à l'excédent des risques sur les ressources de la caisse régionale et seulement sur la partie des dépôts correspondant à l'excédent de risques, lorsque celui-ci est inférieur au montant des dépôts. Dans ce dernier cas, la surprime est appliquée d'abord aux dépôts à échéance, puis, s'il y a lieu, aux dépôts à vue.

Art. 7. — Le taux de la prime et celui de la surprime sont fixés à 0,50 p. 1.000 pour les dépôts à vue et à 0,25 p. 1.000 pour les dépôts à échéance.

Art. 8. — La cotisation annuelle est établie en décembre de chaque année en vue de son recouvrement dans le courant du mois de janvier suivant.

CHAPITRE III

Art. 9. — Sont considérés comme dépôts à échéance les dépôts dont le terme de remboursement est fixé lors de leur constitution.

Art. 10. — Sont considérés comme ressources visées par l'article 6 du présent arrêté :

1° Le capital social versé;
2° Les réserves;
3° Les amortissements et les provisions diverses constituées par prélèvements sur les excédents de recettes annuels;
4° Les dépôts à vue et à échéance.

Art. 11. — Sont considérés comme risques visés par l'article 6 du présent arrêté :

1° Les prêts à court terme (effets en portefeuille, réescomptés et au débit des caisses locales, acomptes déduits);
2° Le solde des prêts à moyen terme ou à long terme réalisés par la caisse régionale de crédit agricole mutuel, sans le concours d'avances de la caisse nationale de crédit agricole;
3° Les amortissements des prêts consentis par la caisse régionale avec les avances de la caisse nationale de crédit agricole, échus et non payés par les emprunteurs, et néanmoins reversés par la caisse régionale à la caisse nationale de crédit agricole;
4° Les valeurs mobilières décomptées à leurs cours d'achat;
5° Les immobilisations diverses, notamment les immeubles et le mobilier évalués à leur prix de revient.

Art. 12. — Les éléments de calcul des cotisations annuelles seront déterminés par la moyenne des éléments correspondants figurant sur les situations trimestrielles des caisses régionales relatives au dernier exercice clos à l'époque de l'établissement de la cotisation.

Art. 13. — Le directeur général de la caisse nationale de crédit agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 mai 1947.

Le ministre de l'agriculture.
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur adjoint du cabinet,
R. LYON.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Prix de la pension de l'école primaire de sylviculture des Barres pour l'année scolaire 1947-1948.

Par arrêté en date du 21 mai 1947, le prix de pension à l'école primaire de sylviculture des Barres est fixé à 14.000 F par an et celui de la demi-pension à 7.000 F pour l'année scolaire 1947-1948.

Comité d'administration provisoire des organismes de mutualité sociale agricole du département de la Haute-Vienne.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 12 octobre 1944, remplaçant l'organisation corporative de l'agriculture par une organisation professionnelle provisoire, et notamment son article 12;

Vu les arrêtés des 25 mars 1946 et 13 février 1947, relatifs au comité d'administration provisoire des organismes de mutualité sociale agricole du département de la Haute-Vienne,

Arrête:

Art. 1er. — M. Fiacre (Henri), à Arthugéras, commune de Couzeix (Haute-Vienne), est nommé membre du comité d'administration provisoire des caisses mutuelles d'assurances sociales et d'allocations familiales agricoles du département de la Haute-Vienne.

Art. 2. — Le directeur des affaires professionnelles et sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 27 mai 1947.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur adjoint du cabinet,

R. LYON.

Création d'une commission de la comptabilité et de la rentabilité agricoles au sein de la 1re section du conseil supérieur de l'agriculture.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 avril 1947; page 3881, 1re colonne, article 2 (§ b), Représentants de l'administration, ajouter: « le directeur des affaires économiques ».

Ravitaillement en matières tartreuses des fabricants d'acide tartrique.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 3 août 1944 relative à l'organisation du ravitaillement et de la production agricole, confirmant l'acte provisoirement applicable dit loi du 17 juillet 1947 portant création du groupement interprofessionnel du tartre et des produits tartreux, et notamment l'article 7 dudit acte,

Décide:

Art. 1er. — A dater de la publication de la présente décision, le ravitaillement en matières tartreuses des fabricants d'acide tartrique sera assuré par les exportateurs de tartre (négociants et organismes coopératifs) bénéficiant d'autorisations d'exportations, par priorité sur toutes les autres livraisons.

Art. 2. — Les livraisons prioritaires aux fabricants, prévues à l'article précédent, seront assurées dans la proportion de 1,8 à l'industrie française pour 1 à l'exportation.

Art. 3. — Les autorisations d'exportations ne pourront être délivrées que sur le vu d'une attestation du secrétaire général du syndicat professionnel des fabricants d'acide tartrique certifiant la livraison préalable à l'industrie française d'une quantité déterminée conformément aux dispositions de l'article 2.

Ces attestations devront être adressées au ministère de l'agriculture, direction des affaires économiques, après agréage de la marchandise et au plus tard dans un délai de quinze jours.

Art. 4. — Les marchandises, logées sacs acheteurs, seront facturées aux prix fixés par les arrêtés en vigueur, majorés d'une indemnité de 3,25 F par degré AT, qui sera allouée par la caisse de péréquation du G. I. T. aux exportateurs en vue de couvrir les frais engagés par ceux-ci pour assurer le ravitaillement des fabricants.

Art. 5. — Les livraisons aux fabricants seront faites: 70 p. 100 minimum des magasins des détartreurs pour le compte des exportateurs, et pour 30 p. 100 au maximum des entrepôts des exportateurs, en tartre dosant 6° minimum ou en essorés titrant 40° minimum avec une moyenne pour les essorés de 45°.

Art. 6. — L'agréage, le pesage et l'échantillonnage de la marchandise auront lieu dans les conditions suivantes:

1° Pour les 30 p. 100 à provenir des entrepôts des exportateurs, agréage dans les usines des acheteurs;

2° Pour les 70 p. 100 à provenir des magasins des détartreurs, agréage des quatre septièmes minimum de ces marchandises chez les détartreurs et des trois septièmes au maximum dans les usines des acheteurs.

Art. 7. — Le payement, l'analyse et la livraison des marchandises auront lieu conformément aux usages locaux et constants en la matière.

Art. 8. — Les dispositions de la présente décision sont applicables à toutes les expéditions de matières tartreuses en provenance de la métropole à destination de l'Afrique du Nord et de l'Union française, ainsi qu'à toute exportation de matières tartreuses en provenance de la métropole à destination des pays étrangers.

Art. 9. — Ces dispositions sont valables pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1947.

En outre, pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 1947, le pourcentage fixé à l'article 2 sera également appliqué aux livraisons à l'industrie française, mais les quantités de tartrate de chaux reçues par les fabricants seront déduites des livraisons à effectuer par les exportateurs.

Art. 10. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à la présente décision.

Art. 11. — Le directeur de la production agricole et le directeur des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 22 mai 1947.

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur adjoint du cabinet,

R. LYON.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES

Direction de l'architecture.

Par arrêté en date du 17 mai 1947, M. Andral, architecte des monuments historiques, est chargé, au titre des bâtiments civils, des fonctions d'architecte du palais de Pau et de la cour d'appel de Pau, en remplacement de M. Maussier-Dandelot, décédé.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Approbation d'un projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Lorient (Morbihan).

Par arrêté concerté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre de l'intérieur en date du 21 avril 1947, a été approuvé le projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Lorient (Morbihan), établi conformément à la loi validée du 11 octobre 1940-12 juillet 1941 relative à la reconstruction des immeubles d'habitation partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre et au décret du 21 juin 1947, modifié le 23 mars 1946, relatif aux projets de reconstruction et d'aménagement des communes sinistrées.

Cette approbation vaut déclaration d'utilité publique.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Honoraires alloués aux médecins experts et surexperts des centres de réforme.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et le ministre des finances,

Vu la loi du 2 novembre 1945 portant organisation des pouvoirs publics;

Vu l'article 7, alinéa 1er, de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire national;

Vu la loi du 31 mars 1919 sur les pensions militaires pour infirmités et le décret du 2 septembre 1919 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu l'arrêté interministériel du 10 avril 1946 portant rémunération des médecins experts et surexperts,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le montant des honoraires alloués aux médecins experts des centres de réforme est fixé à 80 F par expertise et par médecin, y compris la rédaction du certificat dans la limite d'un maximum de 320 F par heure d'activité.

Art. 2. — Le montant des honoraires alloués aux médecins surexperts est de 150 F par surexpertise et par médecin, y compris la rédaction du certificat, dans la limite d'un maximum de 600 F par heure d'activité.

Art. 3. — Les médecins visitant à domicile aux fins d'expertise ou de surexpertise les candidats à pension d'invalidité, que leurs infirmités mettent dans l'impossibilité de se déplacer, reçoivent, en sus des honoraires fixés ci-dessus:

1° Une indemnité fixe et forfaitaire de 60 F par malade visité, au cas où le dérangement dépasserait une heure il sera alloué autant d'indemnités supplémentaires de 30 F qu'il y aura de demi-heures supplémentaires d'absence;

2° L'indemnité kilométrique en vigueur en matière de sécurité sociale.

Lorsque le groupement des malades à examiner dans un hôpital ou un sanatorium permettra leur examen à l'occasion d'un déplacement unique, le médecin percevra, outre les honoraires proprements dits décomptés sur les bases précitées aux articles 1er et 2 ci-dessus, une indemnité horaire de dérangement de 60 F, majorée éventuellement d'autant d'indemnités partielles à 30 F qu'il y aura de demi-heures supplémentaires d'absence; il recevra également les indemnités kilométriques afférentes au déplacement réellement effectué.

Art. 4. — Les dispositions ci-dessus auront effet à compter du 1er janvier 1947.

Art. 5. — Le directeur du contentieux et des services médicaux est chargé de l'application des dispositions ci-dessus.

Fait à Paris, le 20 mai 1947.

Pour le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre:

Le directeur du cabinet,

ROBERT MITTERRAND.

Le ministre des finances,

Pour le ministre et par délégation:

Le chef du cabinet,

ANTOINE BANSILLON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du mardi 3 juin 1947.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la proposition de loi de M. Castera et plusieurs de ses collègues tendant à encourager la culture du blé par l'établissement d'un prix différentiel en faveur des petits et moyens producteurs dont le prix de revient est supérieur au prix de revient national. (Nos 1256-1312-1515. — M. Castera, rapporteur.)

2. — Suite de la discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre financier. (Nos 1436-1504. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

3. — Discussion de l'interpellation de M. Lespès sur la politique qu'entend suivre le Gouvernement pour mettre en œuvre dans les entreprises nationalisées des méthodes de gestion assurant l'efficacité de leur organisation et l'équilibre de leur bilan, conformément à leur caractère industriel et commercial, pour répondre aux buts que leur assignait la charte de la résistance.

4. — Fixation de la date de discussion des interpellations: 1° de M. Mutter sur les résultats de la conférence de Moscou; 2° de M. Pierre Cot sur la conférence de Moscou, ses résultats et ses conséquences sur l'orientation de notre politique extérieure.

5. — Fixation de la date de discussion de l'interpellation de M. Fajon sur les mesures de réquisition que M. le président du conseil a prises à l'égard du personnel des exploitations électriques et gazières.

6. — Discussion: I. Du projet de loi portant amnistie; II. Des propositions de loi: 1° de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à compléter la loi n° 46-729 du 16 avril 1946 portant amnistie; 2° de M. Bocquet et plusieurs de ses collègues relative à l'amnistie de certains délits de hausse illicite; 3° de M. Frédéric-Dupont tendant à préciser l'application de la loi du 16 avril 1946 portant amnistie; III. De la proposition de résolution de M. Joseph Denais tendant à inviter le Gouvernement à accorder une amnistie pénale aux délinquants économiques. (Nos 695-416-486-636-453-1130. — M. Edgar Faure, rapporteur.)

Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945.

Dans sa séance du 29 mai 1947, l'Assemblée nationale a nommé M. Gaillard, membre de la commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945, en remplacement de M. Chevallier (Jacques) (Alger).

Modification aux listes électorales des membres des groupes.

GROUPE D'UNION RÉPUBLICAINE ET RÉSISTANTE

(Apparenté au groupe communiste aux termes de l'article 17 du règlement.)

(12 membres au lieu de 13.)

Supprimer le nom de M. Kaboret Zinda.

Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945.

Séance du jeudi 29 mai 1947.

MEMBRES PARLEMENTAIRES

Présents. — MM. Beauquier, Binot, Boisdon, Capitant (René), Clemenceau (Michel), Dhers, Gaillard, Godin, Gosset, Grimaud, Guesdon, Halbout, Jaquet, Laniel (Joseph), Marin (Louis), Mazuez, Métayer, Mutter (André), Palewski, Pinay, Serre, Violette (Maurice).

Excusés. — MM. Coffin, Edgar Faure.

Commission des affaires économiques.

Séance du vendredi 30 mai 1947.

Présents. — MM. Archimbaud, Barel, Xavier Bouvier (Ille-et-Vilaine), Catrice, Cerclier, Christiaens, Duforest, Faraud, Gaillard, Gazier, Gicardel, Gozard, Guérin (Maurice) (Rhône), Joubert, Jules-Julien (Rhône) Julien (Gaston) (Hautes-Alpes), Krieger (Alfred), Leenhardt, Mme Le Jeune (Hélène) (Côtes-du-Nord), MM. Mauroux, Médecin, Mme Nédelec, MM. Palewski, Pflimlin, Pinay, Poimbœuf, Mme Poinso-Chapuis, MM. Rigal (Albert) (Loiret), Taillade, Toujas, Védrines, Villard.

Excusés. — Mlle Rumeau, MM. Chambeiron et Chausson.

Suppléants. — MM. Bessac (de M. Solinhac), Carlier (de Mme Degrond), colonel Félix (de M. Bergasse), Jadfar (de M. Chaze), Monjaret (de M. Bergeret), Sourbet (de M. Ribeyre).

Commission de l'agriculture.

Séance du vendredi 30 mai 1947.

Présents. — MM. Baudry d'Asson (de), Baugens, Bocquet, Boulot (Paul), Mme Boutard, MM. Caron, Charpentier, Durroux, Garavel, Gros, Guillou (Louis) (Finistère), Lalle, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Laurens (Camille) (Cantal), Lucas, Mabrut, Martineau, Monin, Montagnier, Moussu, Olmi, Perdon (Hilaire), Pirot, Pouyet, Rochet (Waldeck), Roulon, Ruffe, Sesmaisons (de), Terpend, Valay, Vée, Zunino.

Excusés. — MM. Delcos, Guille, Lamarque-Cando.

Suppléants. — MM. Dumet (de M. Blanchet), Garcia (de M. Paumier).

Commission de la défense nationale.

Séance du vendredi 30 mai 1947.

Présents. — MM. Anxionnaz, Arnal, Bougrain, Caron, Cudenet, Evrard (Justi), Forcinal, Gosnat, Lécrivain-Servoz, Livry-Level, Métayer, Michelet, Monteil (André) (Finistère), Montel (Pierre), Moynet, Penoy.

Assistait à la séance. — M. Jean-Moreau, rapporteur du budget du ministère de l'air.

Commission des pensions.

Séance du vendredi 30 mai 1947.

Présents. — MM. Badie, Brusset, Mme Darras, MM. Devemy, Draveny, Dufour, Forcinal, Hamani Diori, Mallez, Meck, Mekki, Michel, Mondon, Mouton, Nisse, Poirot, Raulin-Laboureur (de), Roucaute (Roger) (Ardèche), Mme Scheil, M. Touchard, Mlle Weber.

Excusés. — MM. Darou, Tourné.

Suppléants. — Mme Ginollin (de Mme Péri), MM. Albert Masson (de M. J. Duclos), Vuillaume (de M. Hutin-Desgrées).

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du vendredi 30 mai 1947.

Présents. — MM. André, Asseray, Bacon, Besset, Beugniez, Bissol, Bonnet, Boutavant, Chassaing, Delachenal, Doutrellot, Duquesne, Fayet, Gau, Gazier, Joubert, Labrosse, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Mazier, Meck, Moison, Morice, Musmeaux, Noël (Marcel) (Aube), Paul (Gabriel) (Finistère), Mlle Prévert, MM. Raulin-Laboureur (de), Renard, Segelle, Sion, Viatte.

Excusés. — MM. Costes, Lavergne.

Suppléants. — MM. Savard (de M. Lavergne), Gabelle (de M. Cartier).

Convocation de commission.

La commission des finances se réunira mardi 3 juin 1947, à neuf heures trente et, éventuellement, à quinze heures (local de la commission des finances):

I. — Motion de M. Pierre Schneiter sur les retards apportés à la présentation des fascicules budgétaires et des lettres rectificatives à la commission des finances.

II. — Désignation du rapporteur pour avis de la proposition de loi (n° 1289) de M. Maurice Thorez, tendant à doter les entreprises publiques d'un statut, renvoyée au fond à la commission des affaires économiques.

III. — Projet de loi relatif à la reconduction de l'allocation temporaire aux vieux travailleurs instituée par la loi du 13 septembre 1946 et propositions de loi ayant le même objet.

IV. — Rapport (n° 1371) de M. L'Huillier sur: 1° le projet de loi (n° 218) portant réforme des finances locales; 2° les propositions de loi nos 114-475 et 960, ayant même objet (*suite*). — (M. le rapporteur général, rapporteur pour avis, et MM. Auguet et de Tinguy, rapporteurs adjoints.)

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du mardi 3 juin 1947.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, attribuant au ministre des anciens combattants et victimes de la guerre un contingent exceptionnel de distinctions dans l'ordre de la Légion d'honneur. (N° 258, année 1947. — M. Gaiung, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à modifier et compléter l'article 11 de l'ordonnance n° 45-770 du 21 avril 1945 portant deuxième application de l'ordonnance du 12 novembre 1943 sur la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou son contrôle et édictant la restitution aux victimes de ces actes de ceux de leurs biens qui ont fait l'objet d'actes de disposition. (N° 270, année 1947.)

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à modifier et compléter l'ordonnance du 21 avril 1945 portant deuxième application de l'ordonnance du 12 novembre 1943 sur la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle et édictant la restitution aux victimes de ces actes de ceux de leurs biens qui ont fait l'objet d'actes de disposition, et à prolonger le délai prévu par l'article 21 de l'ordonnance du 21 avril 1945. (N° 271, année 1947.)

4. — Nomination de membres d'une commission générale.

5. — Discussion de la proposition de résolution de M. Teyssandier tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures immédiates pour assurer d'une façon plus équitable l'attribution du régime alimentaire n° II dit « lacto-végétarien ». (Nos 121 et 239, année 1947. — M. Teyssandier, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de résolution de M. Teyssandier et des membres de la commission de la famille, de la population et de la santé publique, tendant à inviter le Gouvernement à accorder le bénéfice du régime n° 1 à tous les malades dont les lésions constatées, tant externes qu'internes, auront été confirmées par la clinique, le laboratoire ou la radiographie, être indiscutablement de nature tuberculeuse. (Nos 156 et 216, année 1947. — M. Teyssandier, rapporteur.)

7. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Caspary, Dorey et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour accorder aux non producteurs des campagnes le même ravitaillement qu'aux habitants des cités urbaines. (Nos 55 et 228, année 1947. — M. Aussel, rapporteur.)

8. — Discussion de la proposition de résolution de M. Ousmane Socé et des membres du groupe socialiste S. F. I. O., tendant à inviter le Gouvernement à ordonner l'ouverture au lycée de Dakar d'une classe supérieure préparatoire aux grandes écoles de la métropole. (Nos 136 et 226, année 1947. — M. Ousmane Socé, rapporteur; et n° , année 1947, avis de la commission des finances. — M. Reverbori, rapporteur.)

9. — Discussion de la proposition de résolution de M. Julien tendant à inviter le Gouvernement à étudier la possibilité pour les retraités de l'armée remplissant certaines conditions de racheter leur retraite par un versement unique en capital. (Nos 191 et 229, année 1947. — M. Julien, rapporteur; et n° 256, année 1947, avis de la commission des finances — M. Reverbori, rapporteur.)

10. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à abroger la réglementation de Vichy relative à la vente et à l'achat des véhicules d'occasion. (Nos 162 et 216, année 1947. — M. Novat, rapporteur.)

11. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, abrogeant les textes sur le statut provisoire de l'administration préfectorale. (Nos 161 et 215, année 1947. — M. Sarrien, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er *étage*. — Depuis M. Renaison, jusques et y compris M. Sarrien.

Tribunes. — Depuis M. Satonnet, jusques et y compris M. Zyromski.

Commission des finances.

Séance du vendredi 30 mai 1947.

Présents. — MM. Avinin, Boyer (Jules), Cardonne (Gaston), Dorey, Franceschi, Gerber (Marc), Gerber (Philippe), Janton, Lendaboure, Mahdad, Pauly, Poher, Roubert (Alex), Thomas (Jean-Marie), Vieljeux.

Excusés. — MM. Peschaud, Reverbori.

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du vendredi 30 mai 1947.

Présents. — MM. Benoit (Alcide), Borgeaud, Mme Devaud, MM. Doumenc, Dumas, Mme Eboué, MM. Guénin, Hamon (Léo), Larribère, Marintabouret, Meyer, Poher, Richard, Rogier, docteur Saadane, Sablé, Sarrien, général Tubert, Vanrullen, Voyant.

Assistaient en outre à la séance. — MM. Benkhélil, Sid Cara, Colonna, Mostefai, Mahdad, Julien, Brunet, Gatuing, Léonetti.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

Séance du vendredi 30 mai 1947.

Présents. — MM. André (Max), Berthelot (Jean-Marie), Carcassonne, Charlet, Chernier (René), Colardeau, Fournier, Fourré, Giacomoni, Mme Girault, MM. Laurenti, Mammonat, Georges Pernot, Sablé, Simard (René), Willard (Marcel).

Excusés. — MM. Felice (de), Maire (Georges).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le jeudi 5 juin 1947, à neuf heures (local n° 274):

I. — Projet de rapport de M. Liénard sur la proposition de résolution (n° 163) tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence l'ensemble des mesures nécessaires pour remédier au déséquilibre et au déficit de la production en céréales prévisibles pour la campagne 1947-1948.

II. — Projet de rapport supplémentaire de M. Duclercq: 1° sur la proposition de résolution (n° 81, rapport n° 82) invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi modifiant et complétant la législation économique; 2° sur la proposition de résolution (n° 78) tendant à inviter le Gouvernement à codifier la législation économique.

III. — Projet de rapport de M. Rochereau sur la proposition de résolution (n° 68) tendant à assurer la liberté du commerce de l'or et des devises en vue du rééquipement, compte rendu des travaux de la sous-commission désignée pour l'étude de ce texte.

IV. — Exposé de M. Brizard sur la situation économique générale en Grande-Bretagne, compte rendu de la mission d'études.

V. — Questions diverses.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 4 juin 1947, à quatorze heures trente (local n° 201):

I. — Suite de l'examen du traité de paix avec l'Italie et nomination d'un rapporteur.

II. — Communication du président.

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 4 juin 1947, à seize heures (local n° 217):

I. — Echange de vues sur l'article 129 du titre Ier du projet de loi portant fixation du budget ordinaire de l'exercice 1947 (services civils) tendant à suspendre l'application de l'ordonnance du 22 avril 1945 instituant la formation prémilitaire. (A. N. 1180, premier volume. — I.)

II. — Questions diverses.

La commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs se réunira le mercredi 4 juin 1947, à dix-sept heures (local n° 207):

I. — Suite de la discussion de la proposition de M. Janton relative à la majoration du taux des heures supplémentaires dans l'enseignement.

II. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 4 juin 1947, à neuf heures trente (local n° 207):

I. — Désignation d'un rapporteur de la proposition de résolution (n° 260) de M. Lafay relative à la kératoplastie.

II. — Suite de la discussion du rapport de M. Lafay sur la proposition de résolution (n° 34) de M. Landry relative à la rééducation des enfants déficients.

III. — Echange de vues sur un projet de coordination des œuvres sociales.

IV. — Questions diverses.

La commission des finances se réunira le mercredi 4 juin 1947 (local de la commission):

1° A neuf heures trente:

Suite de l'étude de la loi de finances (n° 1180, 1er volume, à partir de l'article 13).

2° A quinze heures.

a) Audition du ministre des finances;

b) Suite de l'étude de la loi de finances.

La commission de la France d'outre-mer se réunira le mercredi 4 juin 1947, à seize heures quarante-cinq (local n° 215):

I. — Audition du directeur général de la caisse centrale de la France d'outre-mer.

II. — Suite de l'exposé de M. Max André sur les négociations franco-vietnamiennes.

III. — Questions diverses.

La commission de la marine et des pêches se réunira le jeudi 5 juin 1947, à neuf heures (local n° 215):

I. — Audition du président de l'association des grands ports de France sur le projet de statut de la marine marchande.

II. — Questions diverses.

La commission des moyens de communication et des transports (postes, télégraphes et téléphones, chemins de fer, lignes aériennes, etc), se réunira le jeudi 5 juin 1947, à dix heures trente (local n° 213):

I. — Audition d'une délégation du groupement professionnel de l'aviation commerciale privée sur la situation actuelle des transports aériens en France;

II. — Nomination d'un rapporteur de la proposition de résolution de M. Duchet tendant à inviter le Gouvernement à développer la circulation routière et à rendre la liberté à l'essence;

III. — Questions diverses.

La commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression) se réunira le jeudi 5 juin 1947, à la première suspension de la séance publique (local n° 217):

I. — Désignation d'un conseiller de la République devant faire partie du conseil d'administration de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre;

II. — Questions diverses.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 4 juin 1947, à neuf heures (local n° 259):

I. — Exposé de M. Longchambon sur la production industrielle en Tunisie (compte rendu de la mission d'enquête effectuée).

II. — Désignation de rapporteur pour la proposition de résolution (n° 244) de M. Cozzano tendant à inviter le Gouvernement à attribuer aux territoires d'outre-mer un contingent spécial de bons de monnaie-matière pour l'importation de pièces de rechange de bicyclettes.

II. — Echange de vues sur les projets relatifs à la législation du séquestre à la nationalisation et au statut définitif des usines Berliet (nos 265-300-1455 A. N.).

IV. — Examen officieux de la proposition de loi relative à la sécurité sociale des ouvriers mineurs (n° 882 A. N.).

V. — Questions diverses.

AVIS ET COMMUNICATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE
DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Mars 1947

CAMPAGNE 1946-1947
Du 1er septembre 1946 au 31 août 1947.

TABLEAU DE LA PRODUCTION ET DU MOUVEMENT DES ALCOOLS

depuis le commencement de la campagne 1946-1947 jusqu'à la fin du mois de Mars 1947.

PRODUCTION	RÉSULTATS AFFÉRENTS aux sept premiers mois des campagnes		Différence pour 1946-1947	
	1946-1947	1945-1946	Augmentation.	Diminution.
I. — *Bouilleurs et distillateurs de profession.*	hectolitres.	hectolitres	hectolitres.	hectolitres
Quantités d'alcool provenant de la distillation des:				
Betteraves	1.603.195	753.195	850.000	»
Tubercules et racines autres que les betteraves	2.756	72	2.684	»
Mélasses	119.624	78.200	41.424	»
Blés et autres céréales	»	10	»	10
Grains mis en œuvre pour la production des genièvres.	6.529	5.688	841	»
Cellulose	6.772	663	6.109	»
Synthèse	34.782	»	34.782	»
Cognacs et armagnacs	42.737	15.939	26.798	»
Calvados	223	»	223	»
Vins	6.605	17.428	»	10.823
Lies de vin	3.062	3.328	»	266
Piquettes	13.360	8.542	4.818	»
Marcs de raisin	19.793	18.770	1.023	»
Pommes et poires	131	3.675	»	3.544
Cidres et poirés, lies de cidre et de poiré	13.195	1.276	11.919	»
Marcs de pommes et de poires	12	1	11	»
Fruits autres que les pommes et les poires	1.834	1.851	»	17
Divers	326	32.490	»	32.164
Total de la production des bouilleurs et distillateurs de profession (A)	1.871.936	911.128	960.632	46.824
			+ 933.808	
II. — *Bouilleurs de cru.*				
Total de la production des bouilleurs de cru (1). (B)	273.014	236.957	36.057	»
Total de la production (A) + (B) (C)	2.147.950	1.178.085	969.865	»
Quantités d'alcool contenues naturellement dans les vins soumis au vinage et au mutage (D)	32.459	35.785	»	3.326

PRODUCTION (*suite*).	RÉSULTATS AFFÉRENTS aux sept premiers mois des campagnes		Différence pour 1946-1947	
	1946-1947	1945-1946	Augmentation.	Diminution.
II. — *Bouilleurs de cru* (suite).	hectolitres.	hectolitres.	hectolitres.	hectolitres.
Importations (d'après les écritures de la douane; commerce général) (2) (E).	215.035	107.607	107.428	»
Reprises. Stock au 31 août:				
1946 (F)	1.588.958	.....	»	»
1945 (F)	.....	1.581.371	»	»
Ressources (C), (D), (E), (F) (G)	3.984.402	2.902.851	1.081.551	»
Exportations (d'après les écritures de la douane; commerce général) (H)	243.123	43.267	203.456	»
Différence entre les ressources (G) et les exportations (H) (I)	3.737.979	2.859.584	878.395	»
Stock effectif à la fin du mois de mars:	1947.	1946.		
Dans les magasins généraux de vente	125.556	97.491	28.065	»
Dans les entrepôts réels de la douane (commerce général)	28.223	3.099	25.124	»
Chez les bouilleurs et distillateurs de profession	954.675	598.399	355.676	»
Chez les bouilleurs de cru	416.033	392.944	23.089	»
Chez les entrepositaires (3)	1.011.327	839.275	172.052	»
Dans les dépôts spéciaux du service des alcools	120.945	78.484	42.461	»
Total du stock (J)	2.656.159	2.009.692	646.467	»
			+ 646.467	
Différence entre les indications de la ligne (I) et celles de la ligne (J) représentant les livraisons à la consommation et les quantités en cours de transport	1.081.820	849.892	231.928	»

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SERVICE DES ALCOOLS

Quantités d'alcool qui lui ont été livrées (métropole et Algérie). — Ne sont mentionnés ci-dessous que les alcools provenant de substances dont le produit de la distillation n'est pas nécessairement réservé à l'Etat.

DÉSIGNATION	VINS (Contingent.)			MARCS ET PIQUETTES (Contingent.)			CIDRES ou POIRÉS (Contingent.)	POMMES ou POIRES (Contingent.)
	Métropole.	Algérie.	Total.	Métropole.	Algérie.	Total.		
	hl.	hl.	hl.	hl.	hl.	hl.	hl.	hl.
Mois de mars 1947	160	2.972	3.132	1.467	9.689	11.156	58	»
Antérieurs	5.628	31.581	37.209	8.785	16.531	25.316	763	366
Total de la campagne 1946-1947	5.788	34.553	40.341	10.252	26.220	36.472	821	366

RENSEIGNEMENTS DIVERS

VINAGES ET MUTAGES		QUANTITÉS d'alcool allouées en franchise aux bouilleurs de cru	QUANTITÉS d'alcool éthylique dénaturée	QUANTITÉS d'alcool soumises au droit de consommation	
Quantités d'alcool contenues naturellement dans les vins soumis au vinage et au mutage.	Quantités d'alcool contenues dans les produits fabriqués.			Plein tarif.	Tarif réduit.
hl.	hl.	hl	hl	hl.	hl.
32.459	74.590	137.311	411.963	426.204	»

(1) Cette quantité se décompose comme suit, par nature de matières premières mises en œuvre: *a*) vins, 3.914 hl; *b*) lies de vin, 9.083 hl; *c*) piquettes, 32.304 hl; *d*) marcs de raisin, 89.640 hl; *e*) pommes et poires, cidres et poirés, lies de cidre et de poiré, 30.712 hl; *f*) marcs de pommes et de poires, 8.973 hl; *g*) fruits autres que les pommes et les poires, 34.888 hl; *h*) cognacs, armagnacs, 62.785 hl; *i*) calvados, 715 hl.

(2) Cette quantité se décompose comme suit: importations d'Algérie, 47.823 hl; importations d'autres pays, 167.212 hl.

(3) Y compris l'alcool contenu dans les liqueurs, vins de liqueurs, apéritifs, etc., ces différents produits étant suivis au même compte.

NOTA. — *Algérie* (renseignements fournis par les services du Gouvernement général). — Pendant les six premiers mois de la campagne 1946-1947, l'Algérie a produit: 21.287 hl d'alcool de vins; 22.673 hl d'alcool de lies de vin; 1.539 hl d'alcool de piquettes; 37.712 hl d'alcool de marcs de raisin; 20 hl d'alcool de fruits frais autres que les figues, dattes et caroubes. A la fin du mois de mars 1947, il existait en entrepôts de toute nature: 83.253 hl d'alcool.

TABLEAU DE LA PRODUCTION ET DU MOUVEMENT DES ALCOOLS
à la fin du mois de Mars 1947. *(Suite.)*

PRODUCTION	RÉSULTATS AFFÉRENTS aux trois premiers mois des années		Différence pour 1946.	
	1947	1946	Augmentation.	Diminution.
I. — *Bouilleurs et distillateurs de profession.*	hectolitres.	hectolitres.	hectolitres.	hectolitres.
Quantités d'alcool provenant de la distillation des:				
Betteraves	88.674	4.432	84.242	»
Tubercules et racines autres que les betteraves	2.492	46	2.446	»
Mélasses	48.621	53.413	»	4.792
Blés et autres céréales	»	3	»	3
Grains mis en œuvre pour la production des genièvres	2.684	1.692	992	»
Cellulose	2.907	663	2.244	»
Synthèse	18.397	»	18.397	»
Cognacs et armagnacs	24.942	11.172	23.770	»
Calvados	43	»	43	»
Vins	4.755	4.547	208	»
Lies de vin	2.533	1.785	748	»
Piquettes	2.097	2.085	12	»
Marcs de raisin	5.206	4.756	450	»
Pommes et poires	25	158	»	133
Cidres et poirés, lies de cidre et de poiré	5.457	325	4.832	»
Marcs de pommes et de poires	11	1	10	»
Fruits autres que les pommes et les poires	953	799	154	»
Divers	135	1.019	»	884
Total de la production des bouilleurs et distillateurs de profession (A)	219.632	86.896	138.548	5.812
			+ 132.736	
II. — *Bouilleurs de cru.*				
Total de la production des bouilleurs de cru (7). (B)	129.156	87.983	41.173	»
Total de la production (A) + (B) (C)	348.788	174.879	173.909	»
Quantités d'alcool contenues naturellement dans les vins soumis au vinage et au mutage (D)	12.910	11.631	1.279	»

PRODUCTION (*suite*).	RÉSULTATS AFFÉRENTS aux trois premiers mois des années		Différence pour 1946.	
	1947	1946	Augmentation.	Diminution.
II. — *Bouilleurs de cru* (suite).	hectolitres.	hectolitres.	hectolitres.	hectolitres.
Importations (d'après les écritures de la douane; commerce général) (4) (5). (E)	130.686	87.887	42.799	»
Reprises. — Stock au 31 décembre:				
1946 (F)	2.765.240	.....	»	»
1945 (F)	.....	1.968.769	»	»
Ressources (C), (D), (E), (F) (G)	3.257.624	2.213.166	1.044.458	»
Exportations (d'après les écritures de la douane; commerce général) (6) (H)	179.205	20.184	159.021	»
Différence entre les ressources (G) et les exportations (H) (I)	3.078.419	2.222.982	855.437	»
Stock effectif à la fin du mois de mars:	1947.	1946.		
Dans les magasins généraux de vente	125.556	97.491	28.065	»
Dans les entrepôts réels de la douane (commerce général)	28.223	3.099	25.124	»
Chez les bouilleurs et distillateurs de profession	954.075	598.399	355.676	»
Chez les bouilleurs de cru	416.033	392.944	23.089	»
Chez les entrepositaires (3)	1.041.327	839.275	172.052	»
Dans les dépôts spéciaux du service des alcools	120.945	78.484	42.461	»
Total du stock (J)	2.656.159	2.009.692	646.467	»
			+ 646.467	
Différence entre les indications de la ligne (I) et celles de la ligne (J) représentant les livraisons à la consommation et les quantités en cours de transport	422.260	213.290	208.970	»

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SERVICE DES ALCOOLS

Quantités d'alcool qui lui ont été livrées (métropole et Algérie). — Ne sont mentionnés ci-dessous que les alcools provenant de substances dont le produit de la distillation n'est pas nécessairement réservé à l'Etat.

DÉSIGNATION	VINS (Contingent.)			MARCS ET PIQUETTES (Contingent.)			CIDRES OU POIRÉS (Contingent.)	POMMES OU POIRES (Contingent.)
	Métropole.	Algérie.	Total.	Métropole.	Algérie.	Total.		
	hl.	hl.	hl.	hl.	hl.	hl.	hl.	hl.
Mois de mars 1947	160	2.972	3.132	1.467	9.689	11.156	58	»
Antérieurs	1.441	5.250	6.691	1.749	9.155	10.904	176	42
Total de l'année 1947	1.601	8.222	9.823	3.216	18.841	22.060	234	42

RENSEIGNEMENTS DIVERS

VINAGES ET MUTAGES		QUANTITÉS d'alcool allouées en franchise aux bouilleurs de cru.	QUANTITÉS d'alcool éthylique dénaturées.	QUANTITÉS d'alcool soumises au droit de consommation.	
Quantités d'alcool contenues naturellement dans les vins soumis au vinage et au mutage.	Quantités d'alcool contenues dans les produits fabriqués.			Plein tarif.	Tarif réduit.
hl.	hl.	hl.	hl.	hl.	hl.
12.910	25.939	68.214	188.126	204.760	5

(4) Cette quantité se décompose comme suit: eaux-de-vie, 103.854 hl; esprits, 26.306 hl; liqueurs, 526 hl.

(5) Cette quantité se décompose comme suit: importations d'Algérie, 29.404 hl; importations d'autres pays, 101.282 hl.

(6) Cette quantité se décompose comme suit: eaux-de-vie, 113.398 hl; esprits, 34.810 hl; liqueurs, 30.997 hl.

(7) Cette quantité se décompose comme suit, par nature de matières premières mises en œuvre: vins, 1.630 hl; lies de vin, 7.876 hl; piquettes, 2.649 hl; marcs de raisins, 29.260 hl; pommes et poires, cidres et poirés, lies de cidre et de poiré, 11.830 hl; marcs de pommes ou de poires, 6.547 hl; fruits autres que les pommes et les poires, 17.129 hl; cognacs et armagnacs, 48.767 hl; calvados, 308 hl.

Ministère des finances.

Avis relatif au tirage de la quatorzième tranche de la loterie nationale 1917.

Le tirage de la quatorzième tranche de la loterie nationale 1917 aura lieu en présence du public, le mercredi 4 juin 1947, à vingt heures trente.

LISTE DES BANQUES INSCRITES

Treizième liste des banques françaises (1).

62 Grasset et Ce (ancienne banque Gassier et Ce) N. C. (2), Barcelonnette (Basses-Alpes).
162 Pommier, Pavie et Ce (Banque commerciale d'escompte de Paris), C. A. (2), Paris.
208 Banque Boissier, S. A., Nimes.
438 Marcel Gailliard, banquier, Pont-de-Cheruy (Isère).

LISTE DES BANQUES RADIÉES

Huitième liste des banques radiées (1).

62 Gassier et Ce, N. C. Barcelonnette (Basses-Alpes).
121 Belier et fils, N. C., Pontoise.
140 Comptoir central de crédit à Paris (ancien comptoir Naud), S. A. (2), Paris.
182 Pommier et Ce (Banque commerciale d'escompte de Paris), C. A., Paris.
187 Société financière française et coloniale, S. A., Paris.
228 Boissier, André et Ce, C. A., Nimes.
336 Louis Poncet, banquier, Pont-de-Cheruy (Isère).
393 Veuve Louis Pascotto, banquier, Hyères (Var).
205 Richaud et Ce (Comptoir financier lillois), C. A., Lille.

Avis. — La société anonyme Société de crédit des agriculteurs de France inscrite sur la liste des banques françaises sous le no 237, a, par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 octobre 1946, pris la dénomination de Banque française de l'agriculture.

La société anonyme Banque française commerciale et financière, inscrite sur la liste des banques françaises sous le no 264, a, par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 février 1946, pris la dénomination d'Union métropolitaine et coloniale.

(1) La liste des banques françaises est établie conformément à l'article 9 de l'acte dit loi du 13 juin 1941. Douze listes ont été antérieurement publiées au *Journal officiel* des 30 janvier 1942, 10 février 1942, 7 mars 1942, 16 mai 1942, 17 juin 1942, 6 janvier 1943, 20 mai 1943, 15 octobre 1943, 7 décembre 1943, 21 avril 1946, 23 mai 1946 et 21 décembre 1946.

(2) N. C.: nom collectif; S. A. société anonyme; C. A.: commandite par actions.

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours
(école nationale d'agriculture de Grignon).

Des concours sur titres et sur épreuves seront ouverts aux dates ci-après pour la nomination aux emplois suivants dans le personnel enseignant de l'école nationale d'agriculture de Grignon:

8 juillet 1947: maître de conférences de botanique;
24 septembre 1947: chef de travaux de génie rural et machines agricoles;
29 septembre 1947: assistant de technologie.

Tous renseignements concernant ces concours seront fournis sur demande adressée au ministère de l'agriculture, 78, rue de Varenne (direction de l'enseignement, 1er bureau).

Les demandes d'inscription devront parvenir à la même adresse douze jours au moins avant l'ouverture de chacun des concours.

Avis de concours pour le recrutement d'un préparateur titulaire à la station œnologique et d'analyses agricoles de Montpellier.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 mai 1947: page 4839, 1re colonne, 2e paragraphe, 11e ligne, au lieu de: « 2, rue Sainte, Montpellier », lire: « 2, rue Saint-Pierre, Montpellier ».

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

I. — Evaluation des recettes de la 19e semaine du 10 au 16 mai 1947.

(En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1947	1946	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1947		DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1946	
	Recettes évaluées.	Recettes comptables.	En valeur absolue.	Pourcentage.	En valeur absolue.	Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	698.080	533.270	164.830	30,9		
Bagages et consigne	13.410	10.322	3.088	29,9		
Colis postaux, petits colis	71.169	70.907	»	»	2.117	3,2
Marchandises (détail et wagons complets)	1.275.930	887.128	388.802	43,8		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	2.061.980	1.507.607	554.273	36,8		

II. — Evaluation des recettes au 16 mai 1947.

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 28 février 1947.	RECETTES évaluées du 1er mars au 16 mai 1947.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 16 mai 1947.	RECETTES comptables du 1er janvier au 16 mai 1946.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1947		DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1946	
					En valeur absolue.	Pourcentage.	En valeur absolue.	Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.		francs.	
Voyageurs	4.538.813	7.392.970	11.981.783	9.906.717	2.075.066	21	»	»
Bagages et consigne	80.825	136.129	216.955	180.597	36.358	20,1	»	»
Colis postaux, petits colis	691.199	890.020	1.581.219	1.348.315	235.871	17,5	»	»
Marchandises (détail et wagons complets)	12.270.908	15.227.860	27.487.768	14.118.671	13.369.097	94,7	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	17.623.755	23.646.970	41.270.725	24.654.360	16.616.365	67,4	»	»

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

AUX TROIS QUARTIERS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 26.315.000 F ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL: 26, RUE DUPHOT, A PARIS

R. C.: Seine n° 49914.

Amortissement au 1er juillet 1947 des obligations 4 0/0 1945 de 5.000 F.

MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1945 sont informés que la société anonyme Aux Trois Quartiers usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qu'aurait exigée le remboursement au pair des 130 obligations dont l'amortissement est prévu à la date du 1er juillet 1947.

En conséquence il ne sera pas effectué de tirage au sort.

L'amortissement au 1er juillet 1946 a été effectué par voie de rachats en Bourse.

Société des Tubes de Bessèges

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 12 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL:

5, RUE DE MONTCHANIN, A PARIS (17e)

R. C.: Seine n° 174682.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de l'emprunt de 12 millions de francs 4 1/2 0/0 (émission juin 1941) en obligations de 2.000 F.

DATES des remboursements.	NOMBRE de titres en circulation.	NOMBRE de titres à amortir.
15 juin 1947	6.000	180
— 1948	5.820	190
— 1949	5.630	200
— 1950	5.430	210
— 1951	5.220	220
— 1952	5.000	230
— 1953	4.770	240
— 1954	4.530	250
— 1955	4.280	260
— 1956	4.020	280
— 1957	3.740	300
— 1958	3.440	320
— 1959	3.120	320
— 1960	2.800	340
— 1961	2.460	360
— 1962	2.100	380
— 1963	1.720	400
— 1964	1.320	420
— 1965	900	440
— 1966	460	460

Société des Tubes de Bessèges

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 12.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL:

5, RUE DE MONTCHANIN, PARIS (17e)

R. C.: Seine 174682.

Obligations 4 1/2 0/0 1941.

Premier amortissement.

Le nombre de titres à amortir au 15 juin 1947, d'après le tableau d'amortissement, s'élevait à 180 obligations.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse 110 obligations; il restait donc à amortir 70 obligations.

Liste des 70 obligations sorties au tirage du 14 mai 1947 et remboursables à 2.000 F à partir du 15 juin 1947.

127	261	428	450	451	524	601	652
747	833	1.056	1.120	1.154	1.188	1.234	1.320
1.378	1.379	1.626	1.722	1.750	1.845	1.924	2.123
2.124	2.335	2.352	2.523	2.540	2.645	2.764	2.830
2.831	3.001	3.005	3.130	3.137	3.139	3.255	3.437
3.475	3.544	3.683	3.684	3.700	3.751	3.875	4.080
4.144	4.146	4.161	4.445	4.492	4.552	4.623	4.666
4.796	4.922	5.240	5.255	5.318	5.319	5.374	5.404
5.637	5.712	5.755	5.776	5.842	5.931		

Les remboursements seront effectués à:

La banque L. Dupont et Ce, 26, avenue Franklin-D.-Roosevelt, à Paris (8e), dans ses succursales et agences;
Société anonyme de participation de crédit, 111, rue de l'Université, Paris;
De Neuflize et Ce, 31, rue La Fayette, à Paris.

Société anonyme Immobilière de Nogent

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000 F

SIÈGE SOCIAL:

23, BOULEVARD GAMBETTA, NOGENT-SUR-MARNE

R. C.: Seine 240398 B.

OBLIGATIONS 5 0/0 1930

Septième tirage du 17 mai 1947.

Liste des obligations remboursables à 1.000 F à partir du 1er juillet 1947 au siège social.

4	34	69	78	81	90	128	144	174	177
194	206	207	226	228	261	263	328	334	358
364	365	374	416	500					

Liste des obligations sorties dans les tirages précédents et non encore remboursées.

14	47	57	67	71	74	77	82	98	136
137	138	147	149	154	156	159	160	163	164
168	175	180	190	191	193	197	234	237	243
250	256	267	324	348	396	409	411	445	451
464									

VILLE DE PARIS

EMPRUNT MUNICIPAL DE 1876

Liste des 13 numéros sortis au 282e tirage du 10 mai 1947 et donnant droit aux lots ci-après:

N° 19.378: **100.000 F.**

N° 33.244: **10.000 F.**

N° 139.326: **5.000 F.**

Dix autres remboursés chacun par **1.000 F.**

2.545	17.722	58.336	60.353	80.521
116.204	145.514	206.133	245.626	256.830

Le payement des lots aura lieu à l'Hôtel de Ville à partir du 25 mai 1947.

VILLE DE PARIS

EMPRUNT MUNICIPAL DE 1912

(205 millions)

Liste des 88 numéros sortis au 232e tirage effectué le 5 mai 1947 et donnant droit aux lots ci-après:

N° 573.012: **50.000 F.**

N° 372.208: **10.000 F.**

Nos 61.349, 291.177, 420.255, 425.118, 445.313: **1.000 F.**

Quatre-vingt-une autres obligations remboursées chacune par **500 F:**

4.880	6.773	9.254	16.779	25.178
28.052	28.079	30.419	35.921	41.594
49.667	50.532	51.262	61.837	75.825
107.929	120.734	136.378	136.879	152.369
159.269	179.979	185.367	187.088	193.812
196.310	206.598	219.564	219.963	227.252
227.852	253.903	264.756	265.906	272.980
285.407	293.199	318.493	318.537	319.980
330.188	338.029	345.481	356.787	361.764
364.975	369.522	371.155	371.772	382.623
383.459	385.947	387.447	390.575	415.323
418.570	423.191	426.796	436.004	440.128
453.178	462.901	463.743	472.066	476.065
482.272	482.843	487.060	509.955	532.611
540.681	542.238	557.111	593.940	605.394
633.823	634.409	666.158	672.393	677.203
701.822				

Le payement des lots attribués aux obligations dont les numéros sont désignés au tableau ci-dessus aura lieu à la recette-perception municipale, à l'Hôtel de Ville, à partir du 15 juin 1947.

Conformément à l'article 6 du cahier des charges, ce payement comprendra le remboursement des obligations.

NOTA. — Le dernier coupon payable sur les titres sortis à ce tirage est à l'échéance du 15 mars 1947.

Société Métallurgique de Knutange

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 300.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL:

16, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS

R. C.: Seine n° 20592.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

en trente ans de l'emprunt 4 1/2 0/0 1947 représenté par 40.000 obligations de 5.000 F nominal chacune.

Nombre d'obligations à amortir le 20 mars de chaque année.

1948	655	1963	1.269
1949	685	1964	1.326
1950	716	1965	1.386
1951	748	1966	1.448
1952	782	1967	1.513
1953	817	1968	1.581
1954	854	1969	1.652
1955	892	1970	1.727
1956	933	1971	1.805
1957	974	1972	1.886
1958	1.018	1973	1.970
1959	1.064	1974	2.059
1960	1.112	1975	2.152
1961	1.162	1976	2.249
1962	1.214	1977	2.350

Le tirage au sort s'effectuera de la manière suivante: un numéro sera tiré au sort. Les obligations à amortir seront appelées au remboursement à partir de ce numéro, suivant la suite naturelle des nombres, compte tenu des obligations amorties ou rachetées antérieurement, jusqu'à concurrence du nombre d'obligations dont l'amortissement est à effectuer. Pour l'application de ces dispositions, le numéro un sera considéré comme succédant au dernier numéro.

SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE DE CHARONNE

CAPITAL: 392.000 F

SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 12, RUE PLANCHAT

4e Liste des obligations de 1.000 F 5 0/0 emprunt 1935, remboursables au pair sous déduction des impôts à partir du 1er août 1947, à la banque Varin-Bernier, 102, boulevard Haussmann, à Paris.

Tirage du 27 avril 1947.

3 10 75 83 95 106 116 157
193 200 259 272 319 336 426 482
483 509 525 533 566 642 655 661
700 713 720 756 775 791 792 820
827 836 852 890 899 900 901 902
970 971 972 973 974 985 1.033 1.039
1.048 1.053 1.077 1.110 1.127 1.134 1.172 1.313
1.484 1.496 1.505 1.577 1.578 1.585 1.718 1.764
1.768 1.770 1.797 1.806 1.814 1.830 1.846 1.901
1.925 1.938 1.939 1.966 1.981 1.986 1.989 1.992
1.993 1.999

Numéros des obligations restant à rembourser sur les tirages antérieurs.

5 17 20 24 32 100 197 236
286 299 379 415 460 461 504 535
619 646 658 742 785 833 1.130 1.263
1.455 1.529 1.559

2e Liste des obligations de 1.000 F 5 0/0 emprunt 1937, remboursables au pair sous déduction des impôts à partir du 1er juillet 1947, à la banque Varin-Bernier, 102, boulevard Haussmann, à Paris.

Tirage du 27 avril 1947.

5 41 73 115 187 276 318 320
346 404 416 459 460 554 555 589
599 616 670 686 712 714 728 771
815 826 883 896 900 920 965 975
980 987 992 993 998

Numéros des obligations restant à rembourser sur les tirages antérieurs.

19 48 54 57 89 150 208 216
356 373 384 519 556 588 633 703
870 878

Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 165 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 50, RUE LA BOÉTIE, A PARIS

Registre du commerce: Seine n° 282085 B.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de l'emprunt 4 1/2 0/0 1947 de 500 millions de francs nominal représenté par 100.000 obligations de 5.000 F nominal amortissables en 30 ans.

NUMÉROS d'ordre des tirages.	DATES des remboursements.	NOMBRE de titres à amortir.
1	15 avril 1948	1.639
2	— 1949	1.713
3	— 1950	1.790
4	— 1951	1.870
5	— 1952	1.955
6	— 1953	2.043
7	— 1954	2.135
8	— 1955	2.231
9	— 1956	2.331
10	— 1957	2.436
11	— 1958	2.545
12	— 1959	2.660
13	— 1960	2.780
14	— 1961	2.905
15	— 1962	3.036
16	— 1963	3.172
17	— 1964	3.315
18	— 1965	3.464
19	— 1966	3.620
20	— 1967	3.783
21	— 1968	3.953
22	— 1969	4.131
23	— 1970	4.317
24	— 1971	4.511
25	— 1972	4.714
26	— 1973	4.926
27	— 1974	5.148
28	— 1975	5.380
29	— 1976	5.622
30	— 1977	5.875
Total		100.000

Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais

Compagnie des mines d'Ostricourt.

(EN LIQUIDATION)

EMPRUNT 1897

Dix-huitième tirage du 24 avril 1947, de 320 obligations remboursables le 30 juin 1947.

Numéros sortis.

47 48 57 72 74 78 111 132
133 147 150 175 177 230 258 259
272 296 319 342 355 376 398 413
436 450 451 464 490 491 523 538
539 562 578 579 580 584 629 631
638 702 710 720 790 800 843 857
867 876 898 902 934 959 998 1.018
1.021 1.031 1.048 1.059 1.072 1.078 1.081 1.097
1.110 1.146 1.151 1.165 1.173 1.206 1.222 1.227
1.257 1.269 1.274 1.281 1.291 1.305 1.320 1.341
1.361 1.370 1.377 1.417 1.431 1.440 1.442 1.478
1.522 1.589 1.596 1.646 1.665 1.672 1.679 1.690
1.697 1.737 1.750 1.753 1.757 1.817 1.844 1.863
1.864 1.865 1.883 1.900 1.916 2.019 2.021 2.025
2.035 2.038 2.105 2.126 2.127 2.129 2.208 2.212
2.221 2.238 2.279 2.282 2.293 2.346 2.371 2.396
2.406 2.431 2.434 2.437 2.465 2.477 2.479 2.492
2.510 2.518 2.525 2.531 2.547 2.558 2.573 2.595
2.605 2.661 2.673 2.691 2.702 2.707 2.735 2.754
2.755 2.771 2.777 2.800 2.812 2.816 2.829 2.853
2.887 2.889 2.907 2.932 2.982 3.034 3.065 3.100
3.107 3.120 3.129 3.185 3.203 3.230 3.271 3.332
3.396 3.420 3.422 3.441 3.443 3.450 3.458 3.476
3.515 3.589 3.616 3.627 3.640 3.641 3.666 3.761
3.796 3.808 3.827 3.839 3.885 3.895 3.904 3.908
3.909 3.920 3.946 3.950 3.970 3.972 3.973 4.011
4.018 4.022 4.026 4.055 4.069 4.110 4.116 4.133
4.138 4.140 4.144 4.160 4.170 4.181 4.182 4.189
4.191 4.217 4.227 4.251 4.262 4.315 4.316 4.349
4.387 4.415 4.421 4.469 4.489 4.514 4.515 4.535
4.540 4.550 4.597 4.601 4.635 4.648 4.651 4.678
4.697 4.735 4.774 4.797 4.845 4.860 4.868 4.894
4.895 4.900 4.905 4.922 4.923 4.924 4.929 4.938
4.944 4.960 4.977 4.987 5.034 5.113 5.217 5.219
5.224 5.226 5.235 5.263 5.291 5.305 5.322 5.327
5.336 5.339 5.350 5.421 5.446 5.453 5.513 5.524
5.551 5.556 5.563 5.565 5.573 5.592 5.597 5.622
5.625 5.710 5.725 5.796 5.818 5.851 5.884 5.892

Numéros sortis, mais dont les titres ont fait l'objet antérieurement de rachats en Bourse par la société.

118 341 494 1.004 1.729 3.262 3.278 3.304
3.314 3.319 3.321 3.708 5.156 5.193 5.299 5.711

Ces obligations seront remboursables, déduction faite de l'impôt sur la prime de remboursement, à 495 50 F contre remise des titres, coupon n° 101 et suivants attachés.

Obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

I. — *Tirage du 9 mai* 1946

(Coupon n° 99 attaché.)

11 21 51 62 125 140 141 205
252 283 344 445 509 601 625 651
654 669 675 699 716 743 786 823
931 973 1.053 1.055 1.073 1.082 1.087 1.122
1.138 1.139 1.180 1.220 1.224 1.251 1.278 1.292
1.359 1.367 1.390 1.488 1.496 1.497 1.513 1.576
1.591 1.628 1.632 1.656 1.711 1.751 1.761 1.763
1.807 1.830 1.841 1.871 1.887 1.896 1.925 1.947
2.029 2.092 2.104 2.106 2.142 2.149 2.164 2.190
2.200 2.202 2.224 2.229 2.257 2.274 2.302 2.330
2.340 2.345 2.348 2.372 2.378 2.410 2.424 2.516
2.532 2.549 2.560 2.568 2.574 2.600 2.659 2.718
2.779 2.791 2.810 2.818 2.831 2.837 2.946 2.991
3.016 3.018 3.030 3.067 3.091 3.095 3.103 3.118
3.119 3.154 3.162 3.165 3.178 3.214 3.242 3.247
3.336 3.360 3.582 3.602 3.661 3.690 3.754 3.763
3.790 3.791 3.794 4.035 4.036 4.056 4.122 4.129
4.162 4.165 4.207 4.271 4.272 4.278 4.373 4.396
4.402 4.432 4.491 4.503 4.528 4.549 4.564 4.565
4.588 4.718 4.722 4.731 4.738 4.781 4.792 4.853
4.891 4.898 4.954 4.971 4.980 5.033 5.044 5.045
5.101 5.194 5.213 5.265 5.270 5.285 5.314 5.328
5.404 5.435 5.437 5.448 5.464 5.605 5.613 5.680
5.685 5.687 5.690 5.695 5.698 5.736 5.756 5.788
5.819 5.828 5.866 5.867 5.885

II. — *Tirage du 19 avril* 1945

(Coupon n° 97 attaché.)

71 77 81 86 138 139 144 248
251 375 514 590 632 645 745 871
945 1.029 1.104 1.120 1.155 1.158 1.171 1.246
1.328 1.512 1.532 1.613 1.762 1.769 1.776 1.793
1.796 1.847 1.851 1.858 1.880 1.884 1.891 1.941
2.009 2.113 2.119 2.214 2.246 2.294 2.342 2.344
2.415 2.417 2.426 2.644 2.653 2.761 2.814 2.827
2.848 2.876 2.877 2.902 2.971 2.983 2.999 3.222
3.244 3.369 3.468 3.590 3.673 3.677 3.698 3.787
3.852 3.896 3.997 4.038 4.047 4.072 4.076 4.164
4.206 4.247 4.321 4.445 4.450 4.457 4.480 4.490
4.703 4.719 4.846 4.897 4.919 4.984 5.293 5.337
5.345 5.362 5.371 5.606 5.626 5.663 5.667 5.682
5.721 5.728 5.732 5.733

III. — *Tirage du 15 juin* 1944.

(Coupon n° 95 attaché.)

99 143 168 187 228 254 256 257
380 403 416 458 598 642 757 846
852 884 905 930 986 1.006 1.049 1.080
1.102 1.167 1.175 1.215 1.362 1.375 1.459 1.499
1.540 1.582 1.765 1.768 1.779 2.010 2.160 2.273
2.284 2.314 2.316 2.333 2.336 2.360 2.419 2.519
2.534 2.606 2.654 2.744 2.769 2.881 3.239 3.293
3.446 3.593 3.710 3.823 3.855 4.166 4.360 4.384
4.500 4.501 4.656 4.743 4.745 4.876 4.992 5.148
5.170 5.176 5.177 5.180 5.239 5.289 5.295 5.352
5.394 5.479 5.608 5.609 5.624 5.634 5.639 5.654
5.673 5.674 5.707 5.754 5.766 5.774 5.849 5.857

IV. — *Tirage du 17 juin* 1943.

(Coupon n° 93 attaché.)

185 449 463 656 936 1.076 1.086 1.158
1.204 1.262 1.285 1.519 1.944 1.946 2.139 2.305
2.307 2.484 2.647 3.032 3.269 3.567 3.620 4.372
4.388 4.425 4.426 4.454 4.994 5.292 5.552

V. — *Tirage du 12 mai* 1942.

(Coupon n° 91 attaché.)

410 767 1.051 1.263 1.687 2.060 2.249 2.291
2.331 2.356 2.359 2.772 3.268 4.274 4.427 4.557
4.594 5.294 5.392 5.551

VI. — *Tirage du 8 mai 1941.*

(Coupon n° 89 attaché.)

2.711 2.760 2.770 2.778 3.619 4.202 4.925 5.296 5.311 5.871

VII. — *Tirage du 9 mai 1940.*

(Coupon n° 87 attaché.)

310 312 1.177 1.515 2.313 2.352 2.355 2.363 2.367 2.366 2.368 2.459 2.913 3.083 4.302 4.710 5.861

VIII. — *Tirage du 11 mai 1939.*

(Coupon n° 85 attaché.)

4 311 1.200 1.710 2.015 2.768 3.172 4.163 4.517 4.838 5.875

IX. — *Tirage du 11 mai 1933.*

(Coupon n° 73 attaché.)

3.611 3.618

X. — *Tirage du 10 mai 1932.*

(Coupon n° 71 attaché.)

3.613 5.813

Les remboursements sont effectués aux caisses des établissements de crédit ci-après: banque L. Dupont et C°, Banque nationale pour le commerce et l'industrie, banque Scalbert, Crédit commercial de France, Crédit du Nord, Société générale, l'Union des mines.

Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais

Compagnie des mines d'Ostricourt

(EN LIQUIDATION)

EMPRUNT 1910

Huitième tirage du 24 avril 1947 de 658 obligations remboursables le 31 mai 1947.

Numéros sortis.

17 60 64 70 79 101 112 133 150 159 165 166 172 182 189 193 197 200 202 206 208 234 236 250 254 261 273 294 341 421 447 448 457 460 469 482 512 534 538 576 591 598 600 609 643 646 671 674 680 693 710 756 747 754 762 764 793 805 810 857 869 933 949 967 972 992 1.028 1.058 1.070 1.081 1.083 1.085 1.087 1.096 1.097 1.099 1.107 1.126 1.131 1.132 1.153 1.161 1.163 1.170 1.249 1.262 1.301 1.308 1.325 1.331 1.363 1.403 1.428 1.433 1.462 1.480 1.483 1.541 1.542 1.555 1.575 1.585 1.591 1.597 1.611 1.624 1.649 1.707 1.803 1.826 1.858 1.861 1.865 1.907 1.916 1.934 1.972 1.975 1.988 2.003 2.007 2.010 2.020 2.066 2.071 2.081 2.082 2.097 2.165 2.169 2.227 2.265 2.268 2.273 2.342 2.349 2.356 2.364 2.372 2.387 2.397 2.399 2.415 2.419 2.421 2.432 2.454 2.470 2.484 2.516 2.522 2.517 2.571 2.576 2.582 2.594 2.596 2.597 2.601 2.606 2.679 2.714 2.725 2.726 2.734 2.737 2.787 2.750 2.801 2.826 2.869 2.876 2.879 2.901 2.911 2.913 2.919 2.951 2.974 2.979 3.002 3.020 3.025 3.039 3.066 3.107 3.119 3.125 3.126 3.150 3.171 3.182 3.201 3.205 3.239 3.241 3.245 3.246 3.253 3.267 3.272 3.312 3.316 3.355 3.382 3.395 3.402 3.409 3.412 3.415 3.458 3.490 3.505 3.509 3.520 3.535 3.544 3.571 3.620 3.623 3.639 3.693 3.774 3.818 3.892 3.898 3.922 3.940 3.986 4.002 4.021 4.063 4.066 4.071 4.079 4.123 4.219 4.221 4.242 4.320 4.331 4.350 4.353 4.362 4.383 4.409 4.410 4.417 4.437 4.447 4.468 4.469 4.471 4.476 4.478 4.484 4.534 4.542 4.548 4.572 4.579 4.594 4.616 4.624 4.629 4.639 4.642 4.667 4.698 4.720 4.730 4.742 4.760 4.763 4.779 4.782 4.786 4.808 4.812 4.816 4.835 4.840 4.842 4.889 4.890 4.892 4.894 4.903 4.909 4.918 4.945 4.973 4.986 4.989 5.034 5.071 5.075 5.083 5.086 5.089 5.109 5.186 5.195 5.203 5.220 5.227 5.231 5.237 5.246 5.305 5.348 5.373 5.392 5.401 5.441 5.448 5.451 5.476 5.491 5.519 5.550 5.569 5.570 5.571 5.585 5.594 5.605 5.630 5.648 5.660 5.681 5.687 5.691 5.694 5.700 5.701 5.722 5.734 5.746 5.750 5.799 5.839 5.846 5.848 5.875 5.884 5.892 5.897 5.901 5.921 5.924 5.927 5.933 5.938 5.944 5.951 5.966 5.967 5.974 5.982 5.998 6.008 6.017 6.041 6.050 6.052 6.072 6.075 6.078 6.081 6.083 6.091 6.108 6.143 6.153 6.166 6.191 6.192 6.193 6.194 6.201 6.208 6.210 6.215 6.225 6.227 6.217 6.256 6.257 6.284 6.286 6.304 6.313 6.322 6.351 6.369 6.388 6.404 6.407 6.411 6.440 6.442 6.451 6.462 6.465 6.466 6.470 6.489 6.541 6.539 6.537 6.559 6.609 6.616 6.648 6.651 6.708 6.714 6.727 6.783 6.815 6.818 6.826 6.839 6.847 6.861 6.891 6.927 6.945 6.981 7.001 7.009 7.034 7.049 7.073 7.091 7.098 7.103 7.116 7.134 7.164 7.172 7.182 7.197 7.208 7.210 7.241 7.256 7.259 7.263 7.279 7.288 7.293 7.319 7.323 7.379 7.396 7.405 7.414 7.422 7.440 7.469 7.470 7.486 7.500 7.519 7.528 7.535 7.539 7.541 7.589 7.608 7.628 7.632 7.659 7.673 7.674 7.675 7.703 7.707 7.723 7.729 7.748 7.798 7.799 7.811 7.818 7.833 7.835 7.851 7.857 7.886 7.908 7.915 7.952 7.966 7.970 7.990 8.013 8.024 8.036 8.040 8.070 8.084 8.094 8.122 8.140 8.183 8.218 8.256 8.295 8.298 8.299 8.312 8.324 8.330 8.360 8.365 8.381 8.383 8.388 8.403 8.422 8.429 8.446 8.449 8.483 8.484 8.489 8.491 8.499 8.519 8.557 8.559 8.584 8.595 8.601 8.616 8.651 8.669 8.671 8.684 8.707 8.708 8.722 8.774 8.781 8.812 8.816 8.819 8.841 8.844 8.846 8.860 8.862 8.871 8.872 8.890 8.896 8.901 8.906 8.921 8.926 8.930 8.940 8.954 8.969 8.997 9.029 9.034 9.037 9.044 9.060 9.071 9.090 9.096 9.103 9.112 9.130 9.150 9.153 9.182 9.198 9.226 9.253 9.266 9.288 9.293 9.330 9.332 9.339 9.345 9.348 9.352 9.357 9.413 9.415 9.416 9.470 9.473 9.484 9.486 9.513 9.516 9.529 9.532 9.538 9.543 9.577 9.579 9.606 9.630 9.633 9.663 9.673 9.676 9.727 9.736 9.737 9.747 9.753 9.763 9.788 9.839 9.843 9.861 9.868 9.909 9.929 9.933 9.961 9.963 9.972 9.983 9.998 10.000

Numéros sortis dont les titres ont fait l'objet antérieurement de rachats en Bourse par la société.

289 1.116 1.123 1.676 1.680 2.440 2.656 2.802 3.529 3.602 3.604 3.710 4.257 4.307 4.310 4.758 4.970 5.380 6.852 8.723 8.739 9.077 9.610

Ces obligations seront remboursables, déduction faite de l'impôt sur la prime de remboursement, à 498,50 F contre remise des titres, coupon n° 75 et suivants attachés.

Obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

I. — *Tirage du 21 mars 1916.*

(Coupon n° 73 attaché.)

27 43 46 50 59 71 94 110 117 139 173 224 231 244 256 295 298 310 345 373 374 383 384 390 395 399 409 415 461 463 488 509 561 587 605 611 612 613 624 630 641 665 666 705 721 726 743 768 770 816 853 876 892 914 929 937 955 962 968 993 1.016 1.095 1.127 1.136 1.182 1.200 1.205 1.225 1.266 1.270 1.272 1.274 1.311 1.319 1.329 1.333 1.335 1.346 1.367 1.401 1.419 1.443 1.449 1.451 1.460 1.478 1.482 1.498 1.500 1.514 1.531 1.590 1.598 1.612 1.627 1.693 1.697 1.807 1.865 1.881 1.895 1.904 1.915 1.925 1.930 1.953 1.971 2.035 2.038 2.040 2.058 2.060 2.096 2.101 2.103 2.111 2.121 2.149 2.225 2.228 2.249 2.280 2.299 2.357 2.365 2.366 2.382 2.438 2.453 2.462 2.463 2.466 2.467 2.482 2.483 2.488 2.490 2.492 2.518 2.539 2.561 2.591 2.615 2.641 2.668 2.721 2.740 2.749 2.773 2.775 2.781 2.806 2.918 2.928 2.993 3.049 3.077 3.093 3.094 3.097 3.109 3.123 3.181 3.193 3.197 3.264 3.277 3.301 3.307 3.314 3.315 3.317 3.324 3.443 3.499 3.533 3.561 3.572 3.637 3.642 3.671 3.739 3.782 3.787 3.788 3.811 3.838 3.910 3.914 3.923 3.925 3.941 3.942 3.985 4.035 4.073 4.093 4.102 4.103 4.105 4.111 4.156 4.159 4.162 4.194 4.207 4.213 4.214 4.271 4.272 4.277 4.292 4.298 4.311 4.367 4.374 4.376 4.128 4.130 4.172 4.187 4.190 4.563 4.564 4.586 4.671 4.675 4.799 4.843 4.849 4.871 4.954 4.968 5.054 5.123 5.125 5.132 5.139 5.158 5.304 5.317 5.329 5.457 5.462 5.481 5.521 5.523 5.561 5.562 5.593 5.661 5.669 5.703 5.723 5.748 5.772 5.812 5.825 5.843 5.852 5.861 5.871 5.930 5.947 6.020 6.022 6.030 6.032 6.046 6.055 6.100 6.106 6.121 6.132 6.183 6.195 6.203 6.238 6.272 6.329 6.357 6.373 6.378 6.380 6.387 6.419 6.425 6.452 6.454 6.461 6.512 6.532 6.545 6.572 6.613 6.633 6.682 6.769 6.830 6.871 6.919 6.951 6.968 6.971 6.983 6.988 7.014 7.023 7.080 7.114 7.146 7.153 7.187 7.216 7.224 7.290 7.344 7.370 7.392 7.426 7.430 7.443 7.456 7.490 7.509 7.520 7.597 7.604 7.651 7.680 7.688 7.714 7.724 7.742 7.756 7.767 7.770 7.772 7.803 7.843 7.939 7.978 7.991 8.077 8.079 8.086 8.109 8.142 8.150 8.220 8.241 8.269 8.333 8.350 8.500 8.576 8.577 8.588 8.591 8.647 8.685 8.705 8.713 8.799 8.821 8.886 8.944 9.002 9.005 9.080 9.087 9.100 9.140 9.184 9.186 9.205 9.237 9.263 9.326 9.361 9.369 9.384 9.412 9.425 9.431 9.462 9.479 9.480 9.516 9.556 9.564 9.570 9.605 9.627 9.628 9.651 9.694 9.705 9.710 9.734 9.738 9.798 9.800 9.827 9.860 9.869 9.876 9.993 9.997

II. — *Tirage du 15 mars 1915.*

(Coupon n° 71 attaché.)

82 87 123 152 170 174 226 242 257 273 274 284 336 340 350 356 422 505 511 519 539 685 711 713 718 739 801 808 823 837 898 856 859 875 895 1.014 1.140 1.152 1.155 1.311 1.476 1.488 1.489 1.490 1.525 1.533 1.550 1.645 1.625 1.631 1.690 1.698 1.768 1.784 1.796 1.831 1.888 1.912 1.938 1.963 2.095 2.098 2.099 2.110 2.144 2.150 2.155 2.211 2.221 2.269 2.301 2.304 2.305 2.383 2.386 2.407 2.521 2.534 2.559 2.565 2.672 2.678 2.771 2.803 2.828 2.877 2.887 2.975 2.992 3.042 3.139 3.212 3.213 3.225 3.230 3.253 3.627 3.810 3.813 3.818 3.890 3.916 3.992 4.109 4.190 4.225 4.229 4.256 4.322 4.411 4.560 4.598 4.613 4.615 4.630 4.635 1.679 4.689 4.693 4.695 4.765 4.769 4.780 4.931 5.240 5.303 5.505 5.580 5.832 5.931 5.986 5.987 6.017 6.082 6.118 6.151 6.205 6.570 6.772 6.786 6.794 6.799 7.011 7.042 7.043 7.057 7.065 7.120 7.123 7.124 7.143 7.254 7.351 7.390 7.468 7.567 7.713 7.755 7.781 7.812 7.826 7.832 7.852 7.972 8.151 8.158 8.168 8.208 8.224 8.262 8.358 8.371 8.413 8.450 8.609 8.680 8.751 8.791 8.825 8.911 8.963 8.995 9.036 9.050 9.066 9.069 9.132 9.138 9.176 9.157 9.161 9.512 9.601 9.677 9.679 9.680 9.683 9.686 9.696 9.714 9.750 9.774 9.813 9.834 9.886.

III. — *Tirage du 17 février 1944.*

(Coupon n° 69 attaché.)

52 90 141 157 168 169 253 314 317 501 604 618 696 709 750 788 975 1.062 1.069 1.082 1.098 1.124 1.141 1.258 1.271 1.313 1.345 1.351 1.519 1.565 1.626 1.628 1.696 1.891 1.899 1.921 2.127 2.313 2.377 2.396 2.406 2.181 2.185 2.189 2.563 2.578 2.658 2.701 2.720 2.735 2.781 2.886 2.952 2.984 3.035 3.191 3.388 3.431 3.527 3.850 3.885 3.887 3.927 3.945 3.951 3.991 4.006 4.208 4.217 4.236 4.290 4.744 4.956 4.966 5.063 5.113 5.508 5.514 5.612 5.736 5.856 5.973 5.985 6.094 6.330 6.453 6.485 6.490 6.500 6.879 6.914 7.019 7.219 7.251 7.284 7.504 7.712 7.804 7.920 7.964 8.016 8.030 8.042 8.050 8.072 8.268 8.417 8.471 8.579 8.623 8.625 8.626 8.630 8.779 8.976 8.993 9.015 9.059 9.133 9.195 9.214 9.298 9520 9.563 9.665 9.671 9.706 9.856 9.939 9.941 9.944 9.947 9.950 9.956 9.977 9.979 9.985 9.987 9.991.

IV. — *Tirage du 13 mars 1943.*

(Coupon n° 67 attaché.)

116 119 127 163 331 349 791 792 920 1.310 1.638 1.769 1.830 1.883 1.889 1.923 1.926 2.130 2.373 2.388 2.391 2.398 2.411 2.428 2.450 2.459 2.574 2.577 2.606 2.700 3.333 3.492 4.126 4.294 4.396 4.633 4.921 5.020 5.021 5.497 6.124 6.152 6.895 6.958 7.032 7.454 7.713 8.017 8.031 8.128 8.229 8.637 8.781 8.827 9.008 9.048 9.228 9.325 9.316 9.368 9.637 9.858 9.940.

V. — *Tirage du 19 mars 1942.*

(Coupon n° 65 attaché.)

42 153 181 337 433 549 601 951 973 1.961 1.686 1.836 1.845 1.935 1.939 1.956 2.093 2.550 2.553 2.587 2.588 2.622 2.627 2.896 2.909 3.210 3.337 3.126 3.415 3.453 3.466 3.532 3.546 3.989 4.208 4.625 4.759 4.985 5.301 5.359 5.182 5.656 5.725 5.710 5.984 5.991 6.119 6.302 7.006 7.229 7.453 7.501 7.669 7.821 7.922 8.066 8.035 8.127 8.254 8.503 8.566 8.646 8.731 8.735 8.790 8.805 8.854 8.927 8.931 8.970 9.035 9.678 9.908 9.959 9.988 9.995.

VI. — *Tirage du 13 février 1941.*

(Coupon n° 63 attaché.)

132 136 146 154 2.252 2.306 2.404 2.405 2.408 2.697 2.698 2.882 2.894 4.178 4.289 4.467 4.508 4.680 4.793 5.471 6.359 6.422 6.877 6.975 7.004 7.271 7.741 9.458 9.689.

VII. — *Tirage du 14 mars 1940.*

(Coupon n° 61 attaché.)

138 332 1.505 1.828 2.254 2.308 2.380 2.703 3.209 3.549 4.179 4.552 6.122 7.611 8.321.

Les remboursements sont effectués aux caisses des établissements de crédit ci-après: banque L. Dupont et C°, Banque nationale pour le commerce et l'industrie, banque Scalbert, Crédit commercial de France, Crédit du Nord, Société générale, l'Union des mines.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE
DE
MATÉRIEL DE TRANSPORT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 31.500.000 F

SIÈGE SOCIAL :
223, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS (1er)

R. C. : Seine n° 129250.

Liste numérique des 1.423 obligations à 4 1/2 0/0 1919, sorties au septième tirage (18e amortissement) effectué le 11 avril 1947.

13	17	55	75	77	79	86
91	96	136	142	163	176	201
203	207	230	234	236	243	274
278	296	298	324	325	352	365
408	443	448	469	482	483	498
517	530	550	561	567	581	599
604	619	628	615	690	715	723
768	787	853	857	886	894	907
914	917	922	928	950	962	969
971	1.026	1.049	1.051	1.060	1.184	1.185
1.187	1.204	1.251	1.255	1.295	1.303	1.401
1.406	1.407	1.452	1.457	1.504	1.519	1.538
1.581	1.595	1.638	1.696	1.701	1.720	1.735
1.750	1.753	1.758	1.764	1.787	1.826	1.866
1.896	1.915	1.926	1.960	1.997	2.000	2.454
2.158	2.176	2.181	2.185	2.193	2.198	2.200
2.293	2.296	2.297	2.375	2.476	2.510	2.568
2.578	2.601	2.637	2.682	2.692	2.701	2.707
2.716	2.733	2.736	2.752	2.759	2.762	2.768
2.824	2.832	2.817	2.936	2.940	2.942	2.992
3.031	3.115	3.117	3.151	3.168	3.173	3.186
3.194	3.196	3.219	3.222	3.223	3.227	3.233
3.294	3.323	3.326	3.332	3.385	3.423	3.441
3.459	3.501	3.504	3.511	3.519	3.525	3.526
3.561	3.579	3.585	3.696	3.697	3.726	3.758
3.762	3.771	3.788	3.792	3.816	3.831	3.841
3.849	3.852	3.860	3.875	3.884	3.883	3.894
3.898	3.903	3.915	3.941	3.948	4.091	4.170
4.187	4.347	4.369	4.497	4.499	4.583	4.598
4.618	4.632	4.642	4.662	4.666	4.686	4.750
4.797	4.802	4.849	4.954	4.955	4.964	4.969
4.984	4.986	5.015	5.028	5.036	5.049	5.062
5.066	5.068	5.085	5.087	5.112	5.132	5.141
5.144	5.163	5.171	5.178	5.184	5.213	5.230
5.238	5.239	5.240	5.312	5.318	5.324	5.327
5.338	5.339	5.318	5.357	5.360	5.365	5.396
5.422	5.430	5.477	5.483	5.492	5.516	5.538
5.543	5.545	5.571	5.626	5.630	5.631	5.632
5.668	5.675	5.689	5.713	5.718	5.725	5.727
5.772	5.779	5.802	5.811	5.889	5.898	5.911
5.930	5.936	5.961	5.977	5.985	5.991	5.995
6.014	6.054	6.070	6.153	6.182	6.221	6.222
6.258	6.264	6.313	6.346	6.353	6.386	6.387
6.393	6.396	6.423	6.424	6.476	6.492	6.502
6.535	6.550	6.553	6.559	6.567	6.586	6.593
6.696	6.697	6.702	6.753	6.764	6.807	6.952
6.955	6.972	6.975	6.984	6.982	7.010	7.028
7.031	7.038	7.078	7.079	7.088	7.265	7.398
7.459	7.468	7.489	7.495	7.516	7.541	7.543
7.595	7.598	7.600	7.603	7.610	7.647	7.648
7.663	7.672	7.678	7.696	7.697	7.698	7.753
7.768	7.769	7.776	7.804	7.807	7.812	7.826
7.884	7.890	7.903	7.965	7.966	7.975	7.982
8.038	8.040	8.022	8.033	8.041	8.048	8.057
8.063	8.065	8.091	8.103	8.105	8.112	8.116
8.117	8.131	8.143	8.145	8.174	8.211	8.263
8.268	8.272	8.275	8.277	8.286	8.341	8.347
8.348	8.349	8.351	8.354	8.359	8.370	8.372
8.380	8.383	8.404	8.405	8.411	8.416	8.431
8.441	8.442	8.487	8.489	8.493	8.506	8.534
8.542	8.544	8.563	8.569	8.570	8.575	8.580
8.645	8.709	8.738	8.739	8.789	8.830	8.846
8.857	8.882	8.935	8.969	8.989	8.991	8.997
9.022	9.034	9.126	9.427	9.148	9.154	9.157
9.158	9.161	9.175	9.185	9.201	9.207	9.208
9.216	9.218	9.230	9.273	9.277	9.292	9.294
9.296	9.302	9.310	9.311	9.321	9.327	9.334
9.387	9.393	9.426	9.428	9.438	9.453	9.456
9.462	9.469	9.525	9.526	9.536	9.537	9.538
9.552	9.560	9.567	9.573	9.576	9.586	9.595
9.605	9.617	9.670	9.710	9.711	9.725	9.726
9.741	9.759	9.760	9.766	9.812	9.868	9.870
9.875	9.882	9.895	9.896	9.906	9.928	9.942
9.952	9.965	9.969	9.972	9.975	9.977	9.980
9.981	9.983	10.004	10.009	10.036	10.077	10.093
10.097	10.110	10.115	10.152	10.154	10.180	10.184
10.182	10.228	10.232	10.245	10.267	10.269	10.281
10.327	10.359	10.385	10.396	10.397	10.430	10.437
10.477	10.487	10.488	10.508	10.530	10.554	10.598
10.602	10.633	10.659	10.663	10.680	10.686	10.706
10.708	10.710	10.711	10.713	10.742	10.770	10.773
10.784	10.788	10.810	10.870	10.960	10.978	10.980
11.010	11.026	11.066	11.067	11.089	11.096	11.130
11.179	11.208	11.230	11.258	11.260	11.272	11.273
11.322	11.365	11.407	11.418	11.423	11.424	11.428
11.488	11.571	11.606	11.613	11.622	11.629	11.685
11.692	11.698	11.710	11.734	11.747	11.750	11.769
11.788	11.794	11.816	11.826	11.835	11.871	11.885
11.893	11.895	11.929	11.969	11.975	11.988	11.989
12.019	12.059	12.070	12.079	12.089	12.102	12.124
12.138	12.176	12.208	12.212	12.225	12.241	12.257
12.285	12.290	12.317	12.330	12.337	12.339	12.352
12.388	12.402	12.419	12.493	12.495	12.500	12.531
12.538	12.550	12.589	12.625	12.648	12.656	12.666
12.677	12.682	12.726	12.736	12.737	12.774	12.783
12.816	12.877	12.889	12.921	12.923	12.936	12.938
12.978	12.990	13.037	13.040	13.042	13.070	13.079
13.127	13.134	13.135	13.159	13.167	13.182	13.191
13.205	13.231	13.216	13.251	13.319	13.335	13.338
13.316	13.372	13.390	13.399	13.454	13.499	13.568
13.613	13.662	13.841	13.952	13.960	13.970	13.971
13.977	14.027	14.040	14.064	14.094	14.167	14.210
14.212	14.265	14.273	14.308	14.310	14.321	14.327
14.329	14.339	14.343	14.349	14.350	14.354	14.365
14.369	14.392	14.412	14.413	14.427	14.429	14.434
14.503	14.506	14.514	14.518	14.534	14.547	14.557
14.558	14.571	14.591	14.600	14.631	14.659	14.663
14.664	14.669	14.676	14.698	14.735	14.736	14.748
14.751	14.783	14.811	14.815	14.873	14.894	14.926
14.976	15.004	15.017	15.020	15.028	15.036	15.049
15.057	15.061	15.063	15.100	15.126	15.157	15.168
15.170	15.191	15.199	15.217	15.218	15.234	15.276
15.289	15.382	15.393	15.490	15.502	15.490	15.491
15.506	15.533	15.541	15.605	15.607	15.615	15.616
15.625	15.635	15.645	15.651	15.671	15.673	15.844
15.855	15.869	15.888	15.894	15.901	15.906	15.969
15.982	16.003	16.007	16.016	16.020	16.083	16.171
16.205	16.206	16.207	16.210	16.251	16.258	16.260
16.281	16.282	16.302	16.312	16.314	16.359	16.368
16.410	16.434	16.435	16.449	16.460	16.475	16.476
16.477	16.479	16.482	16.530	16.627	16.641	16.648
16.712	16.715	16.746	16.747	16.788	16.855	16.856
16.907	16.929	16.937	16.960	16.993	16.995	16.999
17.045	17.055	17.069	17.126	17.128	17.185	17.313
17.318	17.359	17.378	17.397	17.400	17.413	17.421
17.428	17.433	17.481	17.486	17.487	17.489	17.494
17.521	17.527	17.580	17.593	17.602	17.611	17.635
17.636	17.640	17.807	17.872	17.940	17.947	17.949
17.967	17.985	17.988	18.041	18.050	18.079	18.123
18.135	18.140	18.178	18.191	18.202	18.221	18.224
18.229	18.237	18.238	18.257	18.261	18.297	18.300
18.301	18.302	18.324	18.329	18.348	18.352	18.357
18.358	18.381	18.382	18.393	18.418	18.432	18.467
18.474	18.502	18.571	18.576	18.578	18.584	18.588
18.590	18.612	18.619	18.625	18.709	18.748	18.813
18.841	18.860	18.913	18.953	19.025	19.029	19.042
19.078	19.092	19.093	19.102	19.103	19.117	19.123
19.125	19.161	19.210	19.271	19.410	19.497	19.510
19.532	19.583	19.599	19.613	19.627	19.629	19.634
19.679	19.681	19.699	19.708	19.726	19.727	19.745
19.750	19.751	19.767	19.781	19.803	19.807	19.815
19.817	19.844	19.923	19.938	19.942	19.967	19.983
19.985	20.074	20.078	20.079	20.092	20.096	20.107
20.108	20.110	20.160	20.167	20.199	20.207	20.281
20.313	20.361	20.396	20.397	20.433	20.440	20.446
20.448	20.451	20.478	20.482	20.495	20.522	20.551
20.552	20.578	20.581	20.593	20.624	20.634	20.641
20.655	20.665	20.747	20.757	20.765	20.918	20.979
21.000	21.004	21.009	21.030	21.032	21.035	21.087
21.095	21.101	21.106	21.110	21.155	21.161	21.167
21.170	21.187	21.193	21.197	21.198	21.236	21.245
21.249	21.263	24.278	21.279	21.297	21.310	21.315
21.335	21.363	21.374	21.419	21.456	21.480	21.503
21.527	21.543	21.566	21.570	21.573	21.585	21.611
21.624	21.681	21.699	21.721	21.721	21.726	21.728
21.731	21.747	21.748	21.757	21.760	21.814	21.874
21.901	21.928	21.930	21.937	21.976	21.978	22.039
22.047	22.082	22.084	22.279	22.473	22.484	22.485
22.492	22.495	22.561	22.598	22.716	22.727	22.734
22.715	22.751	22.763	22.765	22.792	22.845	22.865
22.873	22.903	22.921	22.925	22.993	22.996	22.998
23.004	23.007	23.009	23.077	23.169	23.202	23.211
23.214	23.235	23.360	23.428	23.430	23.432	23.433
23.452	23.469	23.477	23.499	23.529	23.589	23.597
23.651	23.675	23.699	23.714	23.790	23.839	23.965
23.906	23.908	23.913	23.918	23.935	23.940	23.945
23.975	24.002	24.005	24.011	24.014	24.022	24.023
24.047	24.119	24.128	24.140	24.183	24.208	24.231
24.284	24.291	24.312	24.352	24.377	24.391	24.392
24.415	24.418	24.499	24.502	24.519	24.524	24.615
24.736	24.903	24.954	24.986	25.063	25.070	25.079
25.105	25.111	25.112	25.175	25.201	25.230	25.309
25.336	25.398	25.340	25.393	25.396	25.412	25.416
25.418	25.453	25.454	25.484	25.488	25.510	25.536
25.597	25.629	25.637	25.678	25.681	25.683	25.715
25.718	25.819	25.821	25.822	25.825	25.855	25.860
25.861	25.880	25.881	25.899	25.964	25.966	25.967
25.971	25.982	25.984	25.986	26.000	26.016	26.047
26.100	26.102	26.104	26.114	26.134	26.153	26.157
26.168	26.176	26.184	26.193	26.218	26.265	26.326
26.374	26.373	26.457	26.469	26.474	26.472	26.482
26.483	26.508	26.515	26.524	26.527	26.545	26.553
26.568	26.592	26.599	26.640	26.659	26.661	26.683
26.681	26.688	26.696	26.715	26.727	26.733	26.744
26.749	26.849	26.873	26.882	26.885	26.897	26.920
26.936	26.947	26.948	26.952	26.959	26.966	26.968
26.976	26.992	27.001	27.033	27.064	27.108	27.116
27.180	27.196	27.202	27.214	27.216	27.217	27.241
27.249	27.298	27.304	27.305	27.331	27.337	27.354
27.360	27.362	27.376	27.433	27.521	27.526	27.531
27.571	27.573	27.591	27.592	27.617	27.628	27.660
27.686	27.687	27.697	27.716	27.756	27.763	27.810
27.823	27.859	27.895	27.904	27.903	27.922	27.937
27.942	28.059	28.108	28.116	28.123	28.125	28.160
28.179	28.181	28.193	28.215	28.232	28.241	28.350
28.374	28.385	28.396	28.435	28.497	28.516	28.572
28.573	28.580	28.624	28.640	28.691	28.693	28.716
28.735	28.794	28.822	28.907	28.911	28.919	28.964
29.011	29.035	29.079	29.070	29.071	29.074	29.105
29.140	29.152	29.158	29.175	29.182	29.190	29.232
29.234	29.262	29.266	29.271	29.273	29.341	29.353
29.387	29.409	29.442	29.453	29.468	29.493	29.537
29.543	29.544	29.643	29.745	29.766	29.767	29.839
29.867	29.907					

Le remboursement de ces obligations s'effectuera à partir du 1er juillet 1947.

Liste de rappel des obligations 4 1/2 0/0 1919 sorties à des tirages antérieurs et non remboursées au 1er avril 1947.

11	16	25	26	27	29	35
41	54	56	81	82	83	88
89	90	93	95	98	110	112
120	141	153	165	173	180	195
204	209	211	213	214	240	254
255	268	269	273	275	276	280
282	287	288	290	291	307	314
317	331	333	353	357	358	410
411	425	426	433	441	444	446
447	451	474	485	489	490	500
505	508	520	521	529	534	535
536	538	541	554	557	562	583
584	590	592	593	594	608	609
623	653	691	700	742	746	760
761	764	767	781	805	808	813
819	820	821	836	839	880	882
899	901	901	911	927	934	955
970	973	975	997	1.002	1.003	1.013
1.034	1.042	1.043	1.047	1.070	1.141	1.173
1.181	1.186	1.190	1.202	1.215	1.217	1.221
1.232	1.238	1.239	1.256	1.281	1.282	1.236
1.287	1.290	1.339	1.343	1.380	1.384	1.388
1.408	1.410	1.412	1.416	1.417	1.420	1.424
1.423	1.446	1.451	1.463	1.468	1.470	1.480
1.494	1.534	1.567	1.615	1.618	1.620	1.621
1.626	1.635	1.639	1.666	1.697	1.703	1.712
1.741	1.751	1.762	1.784	1.797	1.851	1.852
1.850	1.865	1.880	1.881	1.882	1.883	1.899
1.905	1.917	2.016	2.021	2.057	2.076	2.113
2.156	2.163	2.170	2.171	2.173	2.174	2.175
2.179	2.182	2.183	2.184	2.186	2.188	2.190
2.192	2.216	2.217	2.220	2.272	2.281	2.291
2.312	2.315	2.322	2.328	2.396	2.412	2.413
2.564	2.570	2.591	2.602	2.606	2.638	2.676
2.688	2.690	2.703	2.708	2.709	2.714	2.720
2.743	2.753	2.754	2.757	2.776	2.779	2.776
2.817	2.822	2.823	2.829	2.831	2.836	2.840
2.844	2.935	2.939	3.010	3.012	3.014	3.021
3.023	3.025	3.026	3.029	3.098	3.099	3.114
3.143	3.144	3.146	3.160	3.167	3.179	3.183
3.185	3.193	3.208	3.225	3.284	3.287	3.309
3.310	3.316	3.324	3.325	3.331	3.340	3.354
3.356	3.390	3.391	3.408	3.458	3.490	3.507
3.518	3.523	3.519	3.550	3.551	3.556	3.559
3.563	3.564	3.569	3.574	3.577	3.581	3.582
3.586	3.591	3.596	3.597	3.605	3.619	3.652
3.656	3.706	3.708	3.711	3.712	3.713	3.715
3.716	3.756	3.764	3.775	3.801	3.802	3.803
3.807	3.809	3.814	3.822	3.823	3.824	3.828
3.833	3.837	3.846	3.847	3.850	3.853	3.859
3.863	3.866	3.885	3.895	3.901	3.909	3.911
3.912	3.920	3.924	3.910	3.913	3.915	4.011
4.012	4.023	4.027	4.092	4.100	4.120	4.169
4.171	4.172	4.178	4.179	4.180	4.183	4.185
4.212	4.295	4.313	4.306	4.379	4.496	4.507
4.516	4.559	4.570	4.584	4.589	4.593	4.630
4.624	4.641	4.661	4.663	4.673	4.674	4.753
4.796	4.799	4.800	4.803	4.805	4.809	4.833
4.857	4.850	4.857	4.858	4.859	4.860	4.863
4.864	4.869	4.877	4.961	4.962	4.963	4.984
4.982	4.983	4.990	5.029	5.030	5.040	5.041
5.058	5.060	5.083	5.086	5.103	5.104	5.105
5.120	5.133	5.140	5.146	5.157	5.158	5.162
5.170	5.176	5.193	5.198	5.199	5.209	5.214
5.224	5.225	5.227	5.233	5.317	5.328	5.329
5.330	5.335	5.341	5.344	5.345	5.346	5.369
5.371	5.372	5.411	5.413	5.416	5.418	5.419
5.427	5.433	5.451	5.460	5.467	5.471	5.481
5.484	5.490	5.499	5.504	5.505	5.514	5.522
5.523	5.524	5.532	5.541	5.546	5.548	5.561

5.572	5.592	5.633	5.636	5.649	5.651	5.652
5.656	5.670	5.671	5.676	5.677	5.680	5.699
5.709	5.703	5.705	5.711	5.714	5.724	5.726
5.728	5.731	5.735	5.737	5.738	5.739	5.741
5.750	5.754	5.777	5.778	5.784	5.803	5.808
5.812	5.816	5.817	5.818	5.821	5.822	5.883
5.884	5.890	5.929	5.932	5.933	5.910	5.912
5.942	5.962	5.979	5.983	5.986	5.997	6.139
6.150	6.152	6.155	6.156	6.160	6.164	6.171
6.180	6.223	6.227	6.260	6.306	6.307	6.310
6.324	6.326	6.332	6.336	6.338	6.345	6.355
6.356	6.360	6.361	6.371	6.391	6.400	6.415
6.426	6.446	6.454	6.455	6.475	6.480	6.493
6.533	6.536	6.541	6.547	6.549	6.555	6.560
6.561	6.562	6.589	6.591	6.594	6.595	6.600
6.612	6.617	6.618	6.625	6.627	6.632	6.634
6.635	6.636	6.638	6.641	6.643	6.694	6.700
6.703	6.705	6.755	6.757	6.766	6.768	6.770
6.771	6.772	6.776	6.778	6.791	6.793	6.796
6.806	6.810	6.811	6.818	6.820	6.824	6.865
6.869	6.872	6.876	6.916	6.961	6.992	6.997
6.999	7.039	7.041	7.042	7.049	7.051	7.080
7.085	7.102	7.111	7.126	7.128	7.195	7.199
7.240	7.245	7.258	7.259	7.261	7.354	7.383
7.400	7.401	7.403	7.405	7.416	7.417	7.419
7.465	7.466	7.467	7.472	7.476	7.484	7.491
7.493	7.512	7.523	7.556	7.601	7.613	7.624
7.625	7.632	7.631	7.682	7.703	7.747	7.748
7.773	7.774	7.892	7.893	7.940	7.941	7.944
7.945	7.947	7.955	7.957	7.981	7.999	8.013
8.021	8.056	8.060	8.064	8.066	8.073	8.078
8.082	8.088	8.102	8.108	8.120	8.133	8.150
8.154	8.175	8.176	8.178	8.206	8.207	8.220
8.264	8.269	8.270	8.274	8.276	8.284	8.289
8.292	8.295	8.297	8.301	8.302	8.305	8.317
8.318	8.323	8.324	8.325	8.326	8.328	8.346
8.350	8.353	8.355	8.356	8.357	8.358	8.360
8.362	8.363	8.364	8.365	8.389	8.395	8.407
8.432	8.434	8.435	8.439	8.459	8.466	8.467
8.468	8.478	8.499	8.507	8.509	8.513	8.518
8.524	8.528	8.535	8.539	8.541	8.549	8.551
8.558	8.565	8.572	8.573	8.576	8.577	8.578
8.581	8.583	8.594	8.641	8.642	8.710	8.711
8.712	8.718	8.719	8.730	8.731	8.747	8.752
8.755	8.766	8.767	8.770	8.785	8.809	8.814
8.815	8.823	8.824	8.826	8.828	8.831	8.839
8.841	8.843	8.854	8.856	8.864	8.906	8.907
8.909	8.910	8.977	8.985	8.998	9.005	9.006
9.013	9.047	9.049	9.063	9.084	9.085	9.094
9.105	9.145	9.147	9.149	9.150	9.152	9.153
9.156	9.162	9.163	9.165	9.166	9.196	9.202
9.205	9.227	9.236	9.239	9.254	9.255	9.258
9.260	9.261	9.269	9.272	9.275	9.279	9.285
9.286	9.287	9.315	9.319	9.325	9.337	9.340
9.342	9.352	9.357	9.361	9.375	9.391	9.392
9.424	9.434	9.436	9.440	9.442	9.445	9.446
9.452	9.467	9.473	9.477	9.482	9.529	9.531
9.540	9.549	9.556	9.561	9.562	9.577	9.587
9.600	9.602	9.655	9.677	9.678	9.694	9.697
9.700	9.724	9.727	9.730	9.734	9.740	9.745
9.746	9.767	9.768	9.770	9.801	9.804	9.811
9.813	9.816	9.820	9.845	9.867	9.872	9.874
9.880	9.890	9.900	9.902	9.943	9.946	9.947
9.948	9.949	9.950	9.951	9.954	9.962	9.964
9.970	9.974	9.985	9.989	10.011	10.015	10.039
10.070	10.080	10.082	10.099	10.111	10.114	10.123
10.145	10.175	10.189	10.196	10.201	10.213	10.238
10.241	10.270	10.276	10.278	10.279	10.284	10.285
10.305	10.319	10.326	10.329	10.336	10.339	10.350
10.352	10.353	10.355	10.365	10.368	10.370	10.371
10.382	10.386	10.434	10.481	10.483	10.484	10.485
10.489	10.490	10.493	10.495	10.502	10.553	10.581
10.590	10.592	10.593	10.595	10.596	10.599	10.605
10.638	10.639	10.648	10.650	10.655	10.656	10.662
10.666	10.676	10.723	10.727	10.732	10.741	10.769
10.772	10.774	10.775	10.781	10.786	10.797	10.798
10.871	10.911	10.933	11.008	11.009	11.033	11.045
11.057	11.058	11.059	11.086	11.098	11.127	11.137
11.138	11.152	11.155	11.181	11.199	11.201	11.228
11.229	11.247	11.248	11.249	11.254	11.253	11.261
11.262	11.263	11.267	11.281	11.289	11.319	11.366
11.377	11.378	11.398	11.402	11.416	11.417	11.419
11.422	11.424	11.425	11.471	11.477	11.478	11.480
11.496	11.573	11.575	11.576	11.579	11.581	11.586
11.589	11.591	11.597	11.598	11.603	11.607	11.681
11.688	11.709	11.711	11.713	11.726	11.727	11.731
11.733	11.763	11.765	11.768	11.783	11.793	11.817
11.819	11.820	11.836	11.846	11.847	11.851	11.852
11.876	11.878	11.884	11.886	11.892	11.897	11.899
11.900	11.902	11.918	11.931	11.934	11.937	11.938
11.939	11.944	11.948	11.967	11.971	11.980	12.003
12.004	12.006	12.023	12.025	12.032	12.033	12.034
12.035	12.052	12.060	12.063	12.074	12.083	12.095
12.099	12.104	12.106	12.112	12.118	12.119	12.120
12.121	12.123	12.125	12.126	12.131	12.133	12.149
12.166	12.171	12.192	12.200	12.201	12.224	12.243
12.251	12.253	12.255	12.258	12.261	12.263	12.265
12.279	12.280	12.281	12.282	12.293	12.294	12.295
12.305	12.310	12.314	12.324	12.325	13.339	12.340
12.354	12.367	12.370	12.407	12.416	12.418	12.420
12.431	12.436	12.138	12.444	12.462	12.487	12.519
12.537	12.572	12.629	12.646	12.650	12.654	12.655
12.658	12.665	12.670	12.676	12.690	12.703	12.776
12.782	12.787	12.812	12.814	12.891	12.892	12.899
12.924	12.926	12.933	12.935	12.940	12.942	12.944
12.951	12.952	12.955	12.961	12.975	12.979	12.983
13.035	13.049	13.053	13.061	13.066	13.072	13.144
13.151	13.152	13.154	13.162	13.170	13.171	13.174
13.178	13.179	13.181	13.192	13.193	13.215	13.224
13.228	13.230	13.234	13.252	13.255	13.326	13.327
13.337	13.340	13.384	13.386	13.395	13.401	13.403
13.434	13.436	13.455	13.480	13.483	13.485	13.495
13.500	13.502	13.504	13.505	13.523	13.549	13.550
13.718	13.755	13.766	13.768	13.786	13.790	13.791
13.792	13.793	13.799	13.809	13.815	13.862	13.863
13.885	13.888	13.905	13.906	13.907	13.922	13.940
13.944	13.956	13.978	14.001	14.012	14.015	14.024
14.028	14.029	14.036	14.037	14.041	14.044	14.054
14.060	14.063	14.065	14.091	14.093	14.264	14.307
14.311	14.322	14.324	14.325	14.326	14.335	14.341
14.345	14.347	14.354	14.362	14.366	14.370	14.375
14.376	14.383	14.389	14.390	14.394	14.403	14.405
14.407	14.415	14.420	14.432	14.449	14.465	14.468
14.479	14.480	14.490	14.491	14.499	14.510	14.523
14.572	14.594	14.599	14.611	14.626	14.628	14.634
14.653	14.661	14.665	14.678	14.714	14.724	14.726
14.816	14.825	14.826	14.837	14.839	14.848	14.849
14.899	14.953	14.959	14.963	14.977	14.994	14.995
15.015	15.018	15.019	15.021	15.024	15.048	15.050
15.098	15.139	15.151	15.174	15.182	15.188	15.190
15.195	15.197	15.198	15.235	15.237	15.238	15.259
15.274	15.277	15.278	15.279	15.281	15.282	15.283
15.286	15.298	15.299	15.344	15.347	15.364	15.367
15.374	15.375	15.381	15.388	15.389	15.392	15.395
15.396	15.397	15.399	15.408	15.483	15.493	15.510
15.550	15.578	15.585	15.587	15.595	15.604	15.609
15.617	15.654	15.660	15.784	15.785	15.793	15.834
15.847	15.868	15.886	15.890	15.907	15.910	15.913
15.988	15.989	16.010	16.015	16.023	16.080	16.133
16.135	16.138	16.139	16.143	16.201	16.202	16.204
16.247	16.249	16.253	16.255	16.266	16.289	16.290
16.294	16.303	16.318	16.319	16.353	16.358	16.364
16.369	16.392	16.406	16.409	16.412	16.420	16.440
16.501	16.522	16.528	16.639	16.643	16.670	16.688
16.699	16.700	16.703	16.706	16.708	16.710	16.711
16.713	16.717	16.732	16.787	16.864	16.910	16.932
16.935	16.938	16.940	16.944	16.950	16.951	16.955
16.961	16.985	16.992	17.003	17.004	17.006	17.009
17.012	17.018	17.021	17.054	17.056	17.061	17.063
17.073	17.098	17.099	17.140	17.141	17.149	17.160
17.167	17.208	17.209	17.222	17.225	17.242	17.251
17.253	17.313	17.314	17.338	17.339	17.340	17.342
17.349	17.350	17.352	17.353	17.354	17.358	17.394
17.395	17.402	17.403	17.406	17.416	17.417	17.425
17.430	17.432	17.442	17.471	17.478	17.483	17.485
17.488	17.514	17.544	17.608	17.609	17.610	17.625
17.634	17.641	17.661	17.737	17.755	17.823	17.871
17.879	17.938	17.946	17.968	18.019	18.053	18.054
18.063	18.085	18.086	18.090	18.124	18.125	18.157
18.173	18.189	18.192	18.194	18.195	18.196	18.198
18.230	18.266	18.270	18.271	18.279	18.282	18.283
18.308	18.311	18.326	18.327	18.333	18.335	18.337
18.343	18.347	18.361	18.372	18.376	18.388	18.389
18.416	18.424	18.427	18.431	18.435	18.460	18.462
18.469	18.475	18.500	18.504	18.507	18.524	18.527
18.528	18.529	18.531	18.532	18.533	18.535	18.538
18.575	18.583	18.587	18.589	18.593	18.594	18.602
18.603	18.605	18.606	18.638	18.662	18.686	18.687
18.700	18.713	18.729	18.765	18.766	18.767	18.787
18.821	18.827	18.838	18.861	18.866	18.901	18.936
18.951	18.952	18.955	18.970	18.973	19.020	19.023
19.024	19.026	19.030	19.036	19.040	19.041	19.044
19.046	19.047	19.063	19.063	19.069	19.077	19.095
19.096	19.097	19.104	19.109	19.111	19.115	19.116
19.118	19.119	19.124	19.134	19.162	19.163	19.180
19.183	19.277	19.279	19.283	19.290	19.292	19.300
19.462	19.472	19.474	19.478	19.479	19.484	19.528
19.529	19.533	19.541	19.566	19.598	19.601	19.602
19.621	19.683	19.687	19.715	19.724	19.725	19.732
19.733	19.740	19.744	19.779	19.780	19.788	19.802
19.804	19.816	19.830	19.828	19.829	19.830	19.843
19.847	19.848	19.921	19.922	19.929	19.937	19.966
19.968	19.969	19.974	19.996	20.001	20.006	20.069
20.070	20.073	20.076	20.081	20.086	20.089	20.093
20.094	20.113	20.122	20.177	20.191	20.196	20.209
20.225	20.226	20.227	20.278	20.279	20.297	20.317
20.355	20.357	20.363	20.387	20.392	20.393	20.402
20.426	20.429	20.434	20.438	20.462	20.492	20.493
20.494	20.498	20.517	20.574	20.576	20.589	20.619
20.621	20.626	20.647	20.650	20.746	20.813	20.816
20.817	20.849	20.851	20.852	20.889	20.900	20.906
20.908	20.911	20.913	20.917	20.949	20.950	20.957
20.982	20.984	20.996	21.001	21.005	21.006	21.008
21.021	21.027	21.042	21.043	21.057	21.089	21.091
21.094	21.117	21.123	21.138	21.139	21.141	21.177
21.181	21.182	21.184	21.199	21.202	21.203	21.205
21.207	21.239	21.240	21.241	21.246	21.247	21.251
21.282	21.294	21.295	21.305	21.306	21.307	21.318
21.324	21.331	21.332	21.337	21.358	21.380	21.388
21.393	21.397	21.414	21.421	21.457	21.460	21.468
21.472	21.476	21.477	21.479	21.496	21.499	21.500
21.512	21.524	21.546	21.550	21.562	21.571	21.572
21.578	21.618	21.620	21.621	21.622	21.625	21.660
21.662	21.663	21.733	21.775	21.780	21.819	21.838
21.839	21.842	21.843	21.903	21.911	21.931	21.932
21.935	21.939	21.940	21.950	21.955	21.974	21.977
22.014	22.016	22.037	22.049	22.051	22.062	22.107
22.108	22.109	22.110	22.126	22.138	22.208	22.218
22.223	22.224	22.228	22.237	22.241	22.242	22.244
22.247	22.260	22.274	22.275	22.278	22.281	22.292
22.296	22.305	22.312	22.349	22.355	22.390	22.436
22.452	22.463	22.468	22.472	22.475	22.483	22.487
22.488	22.489	22.499	22.531	22.535	22.536	22.554
22.574	22.575	22.604	22.607	22.685	22.702	22.709
22.711	22.715	22.722	22.729	22.732	22.746	22.769
22.771	22.777	22.782	22.785	22.799	22.819	22.820
22.821	22.855	22.878	22.907	22.942	22.948	22.978
22.980	22.981	22.990	23.000	23.080	23.081	23.083
23.084	23.098	23.115	23.153	23.154	23.163	23.172
23.190	23.192	23.195	23.200	23.201	23.204	23.205
23.207	23.212	23.224	23.296	23.340	23.342	23.351
23.391	23.426	23.440	23.458	23.461	23.473	23.474
23.475	23.487	23.505	23.506	23.513	23.519	23.585
23.596	23.629	23.670	23.674	23.717	23.718	23.721
23.722	23.724	23.726	23.727	23.728	23.791	23.821
23.824	23.827	23.899	23.911	23.914	23.941	23.942
23.947	23.949	23.972	23.997	24.017	24.019	24.021
24.028	24.029	24.030	24.125	24.127	24.182	24.185
24.207	24.209	24.228	24.237	24.240	24.258	24.267
24.272	24.278	24.283	24.286	24.288	24.290	24.304
24.350	24.351	24.354	24.355	24.364	24.374	24.378
24.379	24.414	24.426	24.431	24.462	24.492	24.612
24.613	24.616	24.619	24.620	24.622	24.623	24.651
24.654	24.714	24.715	24.716	24.762	24.763	24.792
24.863	24.883	24.902	24.948	24.982	24.983	24.984
24.985	24.990	25.038	25.042	25.059	25.060	25.066
25.067	25.068	25.073	25.078	25.083	25.114	25.122
25.186	25.192	25.196	25.198	25.202	25.205	25.209
25.216	25.219	25.226	25.227	25.229	25.231	25.233
25.235	25.283	25.298	25.305	25.310	25.329	25.341
25.342	25.344	25.352	25.363	25.368	25.373	25.391
25.398	25.404	25.408	25.411	25.440	25.446	25.449
25.450	25.455	25.456	25.463	25.469	25.470	25.472
25.474	25.480	25.482	25.487	25.489	25.515	25.532
25.542	25.552	25.569	25.583	25.587	25.609	25.630
25.677	25.690	25.711	25.712	25.714	25.743	25.744
25.745	25.746	25.754	25.756	25.758	25.760	25.762
25.808	25.815	25.817	25.837	25.873	25.875	25.876
25.877	25.878	25.886	25.888	25.889	25.895	25.951
25.952	25.957	25.961	25.965	25.992	25.998	26.009
26.014	26.019	26.037	26.038	26.040	26.043	26.044
26.061	26.079	26.097	26.116	26.117	26.121	26.128
26.136	26.139	26.141	26.166	26.177	26.221	26.222
26.225	26.255	26.329	26.372	26.391	26.397	26.422
26.423	26.433	26.434	26.440	26.442	26.467	26.474
26.477	26.503	26.510	26.511	26.525	26.539	26.544
26.551	26.567	26.580	26.590	26.604	26.606	26.630
26.698	26.712	26.728	26.729	26.745	26.746	26.787
26.788	26.792	26.799	26.803	26.851	26.854	26.891
26.927	26.938	26.943	26.946	26.950	26.954	26.953
26.955	26.967	26.977	26.978	26.983	26.984	26.994
26.996	27.005	27.019	27.021	27.029	27.030	27.062
27.068	27.109	27.110	27.118	27.148	27.183	27.215
27.220	27.227	27.228	27.239	27.295	27.297	27.299
27.312	27.313	27.323	27.325	27.333	27.357	27.361
27.365	27.367	27.371	27.372	27.375	27.378	27.379
27.384	27.435	27.436	27.437	27.439	27.442	27.443
27.444	27.447	27.448	27.449	27.450	27.454	27.506
27.507	27.508	27.513	27.516	27.517	27.519	27.523
27.527	27.530	27.534	27.536	27.537	27.539	27.550
27.569	27.570	27.574	27.588	27.589	27.590	27.593
27.594	27.610	27.620	27.621	27.622	27.627	27.629
27.656	27.689	27.690	27.739	27.741	27.755	27.762
27.771	27.788	27.805	27.822	27.832	27.834	27.835
27.838	27.851	27.910	27.946	28.026	28.045	28.068
28.069	28.117	28.129	28.132	28.134	28.135	28.139
28.141	28.158	28.162	28.164	28.174	28.188	28.192
28.206	28.208	28.211	28.212	28.220	28.353	28.354
28.355	28.357	28.358	28.359	28.361	28.374	28.376
28.384	28.392	28.427	28.428	28.436	28.447	28.482
28.483	28.485	28.489	28.515	28.517	28.518	28.519
28.527	28.549	28.550	28.561	28.563	28.566	28.568
28.592	28.594	28.603	28.621	28.622	28.643	28.645
28.698	28.712	28.733	28.779	28.783	28.784	28.817
28.840	28.849	28.853	28.873	28.908	28.924	28.931
28.934	28.938	28.975	28.981	28.998	28.999	29.001
29.002	29.004	29.006	29.012	29.052	29.054	29.072
29.073	29.081	29.082	29.085	29.093	29.109	29.118
29.132	29.155	29.157	29.181	29.186	29.187	29.209
29.214	29.230	29.240	29.253	29.263	29.279	29.287
29.288	29.290	29.292	29.295	29.296	29.342	29.345
29.379	29.383	29.384	29.385	29.389	29.391	29.392
29.402	29.403	29.407	29.410	29.413	29.414	29.420
29.424	29.467	29.470	29.473	29.491	29.495	29.496
29.498	29.504	29.524	29.526	29.547	29.548	29.576
29.577	29.581	29.590	29.600	29.614	29.648	29.651
29.652	29.654	29.665	29.704	29.707	29.710	29.723
29.788	29.790	29.794	29.796	29.807	29.822	29.824
29.841	29.843	29.844	29.847	29.864	29.870	29.872
29.903	29.908	29.987				

SOCIETE D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 50 MILLIONS DE FRANCS

52, RUE D'ANJOU, PARIS

R. C. : Seine n° 242085 B.

Obligations 3 3/4 0/0 1945.

Usant de la faculté qu'elle s'était réservée lors de l'émission de l'emprunt, la société a procédé au rachat en Bourse du nombre d'obligations fixé pour la deuxième année (1947) par le tableau d'amortissement publié au *Journal officiel* du 18 septembre 1945.

En conséquence, aucun tirage n'aura lieu en 1947.

L'amortissement de la première année a été également effectué par voie de rachat en Bourse.

Paris, le 30 mai 1947.

Le conseil d'administration.

Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais

Ex-Compagnie des mines d'Anzin.

SOCIÉTÉ ANONYME EN LIQUIDATION

AU CAPITAL DE 333.712.125 F

R. C. : Valenciennes 582.

(Loi du 17 mai 1946 et décret du 26 juin 1946.)

Tirage des 380 obligations de 5.000 F Anzin 4 0/0 1942 du 5 mai 1947.

571 à 580 — 681 à 690 — 711 à 720 — 1.051 à 1.060 — 1.321 à 1.325 — 1.329 et 1.330 — 1.731 à 1.740 — 1.741 à 1.750 — 2.471 à 2.480 — 3.037 à 3.040 — 3.811 à 3.818 — 3.820 — 3.921 à 3.930 — 4.521 à 4.524 — 4.526 à 4.530 — 4.922 à 4.930 — 6.191 à 6.199 — 6.301 à 6.310 — 6.821 à 6.830 — 6.841 à 6.850 — 7.091 à 7.100 — 7.271 à 7.280 — 9.571 à 9.580 — 10.931 à 10.940 — 11.081 — 11.085 à 11.090 — 11.311 à 11.320 — 11.441 à 11.450 — 11.571 à 11.580 — 12.241 à 12.250 — 12.791 à 12.797 — 13.821 à 13.830 — 14.821 à 14.830 — 14.971 à 14.980 — 15.221 à 15.230 — 15.541 à 15.550 — 15.577 à 15.580 — 15.661 à 15.670 — 16.191 à 16.200 — 16.251 à 16.260 — 16.491 à 16.500 — 16.891 à 16.900 — 17.171 à 17.180 — 17.433 à 17.440 — 17.881 à 17.890.

Ces obligations sont remboursables à partir du 15 juin 1947.

Numéros des obligations restant à rembourser sur les tirages précédents.

955 — 1.891 à 1899 — 2.021 et 2.022 — 2.030 — 3.464 à 3.469 — 3.851 à 3.860 — 4.044 — 4.045 — 4.049 et 4.050 — 4.681 à 4.683 — 4.690 — 4.741 et 4.742 — 4.745 à 4.747 — 4.749 et 4.750 — 6.075 à 6.080 — 7.724 — 7.727 à 7.730 — 7.775 et 7.776 — 7.778 à 7.780 — 7.977 et 7.978 — 8.791 et 8.792 — 8.794 à 8.798 — 9.361 et 9.362 — 10.181 à 10.188 — 10.423 et 10.424 — 10.941 à 10.950 — 11.391 à 11.393 — 11.396 à 11.400 — 11.731 — 12.386 à 12.389 — 12.491 à 12.493 — 12.498 à 12.500 — 12.790 — 13.481 à 13.490 — 13.941 à 13.944 — 14.469 et 14.470 — 15.202 à 15.209 — 16.121 à 16.124 — 16.126 et 16.127 — 16.331 à 16.335 — 16.533 à 16.537 — 16.539 et 16.540 — 17.111 à 17.114 — 17.132 et 17.133.

Gouvernement de la Guadeloupe

EMPRUNT 5 0/0 1934-1935

Coupures de 5.000 F.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 avril 1947 : page 3789, 2e colonne, au lieu de : « 35.786 et 35.687 », lire : « 35.786 et 35.787 »

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 3 avril 1947, le président du tribunal de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis : 1° deux mille sept cent dix (2.710) actions de la société anonyme Klein, détenues par les sieurs Gallegra, Petit, Gamberro, Fiquet et Vexian, pour le compte de la firme allemande Klein, Schanzlin et Becker ; 2° les biens, droits et intérêts appartenant à la société anonyme Klein, dont le siège est à Levallois-Perret (Seine), 16, rue Barbès, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 3 avril 1947, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens du sieur Zillioti (Mario), sujet italien, ordonnance de mise sous séquestre du 13 avril 1945.

Par ordonnance en date du 9 avril 1947, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens du sieur Scandolo (Louis), de nationalité italienne, domicilié en dernier lieu 138, avenue de Versailles, à Thiais (Seine), ordonnance de mise sous séquestre du 30 novembre 1945.

Par ordonnance en date du 9 avril 1947, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens des époux Schiffermuller (Arthur), domiciliés 90, rue de Rivoli, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre des 21 février 1945 et 13 avril 1945.

Par ordonnance en date du 9 avril 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant à la dame Ganahl, de nationalité allemande, en fuite, domiciliée en dernier lieu à Neuilly-sur-Seine, 22, rue des Huissiers, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 15 avril 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant à la dame Roggeven (Marguerite), de nationalité allemande, en fuite, domiciliée en dernier lieu, 78-80, avenue des Champs-Elysées, à Paris (8e), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 15 avril 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant à la demoiselle Raska (Anna), de nationalité allemande, en fuite, domiciliée en dernier lieu, 5, rue de Senlis, à Paris (17e), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 15 avril 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens de toute nature appartenant au sieur Ladstatter (Peter), de nationalité allemande, en fuite, domicilié en dernier lieu, 186, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 15 avril 1947, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens et intérêt appartenant à la firme allemande Société Friedrich Linden, dont le siège est à Postfach, 153, Landmobeld (Westphalie-Allemagne), et notamment, une caisse détenue par la bijouterie Saint-Martial, rue du Temple, 134, à Paris, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 22 avril 1947, le président du tribunal civil de Nantes a levé le séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant aux époux Brochet, domiciliés chemin du Corps-de-Garde, Nantes-Chantenay.

Par ordonnance en date du 22 avril 1947, le président du tribunal civil de Nantes a levé le séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant à Halgrain et Cie, société à responsabilité limitée, 15, rue d'Allonville, Nantes.

Par ordonnance en date du 18 septembre 1945, le président du tribunal de première instance de Saverne a donné mainlevée du séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant à la dame Thomas (Marie), née Wentzel, demeurant à Saint-Quirin.

Par ordonnance en date du 16 janvier 1947, le président du tribunal de première instance de Montdidier (Somme) a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts possédés dans l'arrondissement de Montdidier par la société à responsabilité limitée Anciens établissements Bourse Marcel, ayant son siège à Paris, 78, rue de Provence, et a nommé administrateur séquestre desdits biens l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Somme.

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par arrêts de la cour de justice de Maine-et-Loire prononcés aux dates ci-dessous indiquées, ont été l'objet d'une mesure de confiscation de patrimoine, dont la surveillance est assurée par l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre de Maine-et-Loire, les personnes ci-après :

8 août 1945. — Aumand (Marcel), demeurant 21, rue Larévellière, à Angers. Confiscation totale.

28 février 1945. — Aussage (Pierre), domicilié 11, rue des Lices, à Angers. Confiscation totale.

Janvier 1945. — Barbot (Edmond), domicilié 2, rue du Bellay, aux Ponts-de-Cé. Confiscation totale.

25 avril 1945. — Bauge (Henri), domicilié à Nueil-sur-Layon. Confiscation de la moitié des biens.

25 avril 1945. — Naud (Marguerite), épouse Bauge, domiciliée à Nueil-sur-Layon. Confiscation de la moitié des biens.

19 août 1945. — Beaussier (Eugène), domicilié à Fontigne. Confiscation du quart des biens.

4 juillet 1945. — Besnier (Lucienne), domiciliée 21, rue de la Roë, à Angers. Confiscation totale.

3 juillet 1945. — Bellier (Maurcelle), domiciliée à Saint-Sylvain-d'Anjou. Confiscation totale.

11 avril 1945. — Binesse (Georges), domicilié à Seiches. Confiscation de la moitié des biens.

11 avril 1945. — Jouy (Marie-Louise), épouse Binesse, domiciliée à Seiches. Confiscation de la moitié des biens.

15 juin 1945. — Birket (Jean), ex-interprète à l'amirauté allemande de Pignerolles, à Angers. Confiscation totale.

11 juillet 1945. — Bileau (Marie), femme Saurel, domiciliée 6, rue Maréchal-Foch, à Cholet. Confiscation de la moitié des biens.

11 mars 1945. — Bouchaud (Clément), domicilié à Villedieu-la-Blouère. Confiscation du quart des biens.

14 février 1945. — Du Bouetiez de Kerorguen (Jacques), domicilié 40, rue de Buffon, à Angers. Confiscation totale.

14 février 1945. — Jardot (Suzanne), épouse du Bouetiez de Kerorguen, domiciliée 40, rue de Buffon, à Angers. Confiscation totale.

16 février 1945. — Bourdais (Juliette), domiciliée 219, rue Saumuroise, à Angers. Confiscation totale.

25 août 1945. — Buisson (André), domicilié 14, rue du Temple, à Angers. Confiscation totale.

25 mai 1945. — Busset (Jacques), domicilié 15, rue des Trois-Marchands, à Blois. Confiscation totale.

11 avril 1945. — Caillaud (Théophile), domicilié 56, rue de la République, aux Ponts-de-Cé. Confiscation de la moitié des biens.

29 novembre 1944. — Carme (Joseph), domicilié au Bois-le-Roi, commune d'Avrilly. Confiscation totale.

24 août 1945. — Chalumeau (Jacques), domicilié 57, rue Yvonne, à Angers. Confiscation totale.

17 novembre 1944. — Chrzanovska (Josèpha), domiciliée 8, cité des Mines, à Segré. Confiscation totale.

28 juin 1945. — Chiron (Mélanie), veuve Prat, domiciliée 29, rue du Puits-Gourdon, à Cholet. Confiscation totale.

28 juin 1945. — Prat (Denise), domiciliée 29, rue du Puits-Gourdon, Cholet. Confiscation totale.

27 juin 1945. — Prat (Louise), domiciliée 29, rue du Puits-Gourdon, Cholet. Confiscation totale.

18 avril 1945. — Chouteau (Marie), domiciliée à Torfou. Confiscation totale.

8 février 1945. — Chrétien (Lionel), domicilié 60, rue Blaise-Pascal, Angers. Confiscation totale.

22 août 1945. — Corre (André), domicilié à Cholet. Confiscation totale.

16 février 1945. — Davoust (Auguste), domicilié à Seiches. Confiscation du tiers.

25 avril 1945. — Denis (René), domicilié à Candé. Confiscation totale.

16 mai 1945. — Dervaux (Blanche), domiciliée à Saint-Georges-des-Sept-Voies. Confiscation totale.

21 février 1945. — Desoubrie (Jacques), domicilié 30, rue de l'Epine, à Tourcoing. Confiscation totale.

16 juin 1945. — Dominois (Maurice), domicilié 15, rue du Petit-Conseil, à Cholet. Confiscation totale.

16 juin 1945. — Leroy (Céline), femme Dominois, domiciliée 15, rue du Petit-Conseil, à Cholet. Confiscation totale.

31 mai 1945. — Dupin (Henri), domicilié à Breil. Confiscation de la moitié des biens.

31 mai 1945. — Delétang (Léontine), veuve Dupin, domiciliée à Breil. Confiscation de la moitié des biens.

22 août 1945. — Dubois (Jean-Baptiste), domicilié 73, rue Saint-Evroult, à Angers. Confiscation totale.

25 juillet 1945. — Duigo (Vincent), domicilié à la Frappinière, à Cosse-d'Anjour. Confiscation totale.

9 août 1945. — Fradin (Lucienne), femme Routhier, domiciliée 37, rue Lareveillère, à Angers. Confiscation de la moitié des biens.

28 décembre 1944. — Frolon (Thérèse), femme Lamotte, domiciliée 118, rue du Quinconce, à Angers. Confiscation totale.

17 juillet 1945. — Gandon (Henri), domicilié 23, rue Pierre-Lise, à Angers. Confiscation de la moitié des biens.

3 mai 1945. — Gaultier (Edouard), domicilié 3 *bis*, rue Blaise-Pascal, Angers. Confiscation totale.

6 juin 1945. — Gaultier (Simone), domiciliée à Saumur. Confiscation totale.

21 mars 1945. — Guérin (Marie-Ange), épouse Aigu, domiciliée 17, rue Saint-Samson, à Angers. Confiscation totale.

28 février 1945. — Guéry (Marcel), domicilié 11, rue de l'Orangerie, à Cholet. Confiscation totale.

27 juillet 1945. — Gilet (Georges), domicilié à Montjean. Confiscation de la moitié de ses biens.

17 mai 1945. — Godicheau (Marie), veuve Charrier, domiciliée à Saint-Hilaire-Saint-Florent. Confiscation totale.

27 juin 1945. — Godin (Renée), femme Gilet, domiciliée à Pellouailles-les-Vignes. Confiscation totale.

25 mai 1945. — Haguet (Jean), domicilié 10, rue Béclard, à Angers. Confiscation de la moitié de ses biens.

7 juin 1945. — Herillard (Victor), domicilié à Baugé. Confiscation de la moitié de ses biens.

26 avril 1945. — Houssais (Roger), domicilié à Saint-Jean-de-Linières. Confiscation de la moitié de ses biens.

7 décembre 1944. — Huchon (Marie), épouse Lacomagné, domiciliée à Saint-Macaire-en-Mauges. Confiscation totale.

13 mars 1945. — Jarry (Jules), domicilié à Baugé. Confiscation de la moitié de ses biens.

9 février 1945. — Lambert (Marguerite), épouse Lenoble, domiciliée à Brissac. Confiscation de la moitié de ses biens.

23 mai 1945. — Landry (Fernand), domicilié à Saint-Sylvain-d'Anjou. Confiscation du quart.

9 août 1945. — Leblond (Marcel), domicilié à Trémentines. Confiscation de la moitié de ses biens.

24 mai 1945. — Lecoindre (Benjamin), domicilié 9 *bis*, quai Ligny, Angers. Confiscation des trois quarts.

24 mai 1945. — Wener (Lucienne), femme Lecoindre, domiciliée 9 *bis*, quai Ligny, à Angers. Confiscation des trois quarts.

17 avril 1945. — Lecoq (Jean), sans domicile connu. Confiscation totale.

15 février 1945. — Lefebvre (Georges), domicilié à Varrains. Confiscation du dixième.

15 février 1945. — Duperray (Joséphine), femme Lefebvre, domiciliée à Varrains. Confiscation du dixième.

22 mars 1945. — Hupfer (Xavier), domicilié à l'hôtel de l'Univers, rue de la Gare, à Angers. Confiscation totale.

11 avril 1946. — Hamonet (Yves), domicilié 54, boulevard Foch, Angers. Confiscation totale.

24 août 1945. — Lelèvre (Michel), domicilié aux Ponts-de-Cé. Confiscation totale.

20 mars 1945. — Leprou (Raoul), domicilié à Mazé. Confiscation du quart.

18 novembre 1944. — Loyer (Frédéric), domicilié 32, boulevard Henri-Arnaud, Angers. Confiscation totale.

27 juin 1945. — Luzeau (Suzanne), femme Communal, domiciliée 20, rue Lamartine, à Segré. Confiscation totale.

17 janvier 1945. — Mahé (Jean-Marie), domicilié à la Tremblaye, Erigné. Confiscation totale.

21 mai 1945. — Maillet (Alphonse), domicilié à la Bohalle. Confiscation de 10.000 F.

24 mai 1945. — Memeteau (Florence), épouse Maillet, domiciliée à la Bohalle. Confiscation de 10.000 F.

15 novembre 1944. — Martin (André), domicilié 10, Grand'Rue, à Saumur. Confiscation totale.

21 juin 1945. — Mazé (Eugène), domicilié à Breil. Confiscation de la moitié des biens.

21 juin 1945. — Marceau (Charlotte), femme Mazé, domiciliée à Breil. Confiscation de la moitié de ses biens.

20 avril 1945. — Messaoudi (Akli), domicilié 28, rue de la Parcheminerie, Angers. Confiscation totale.

12 juillet 1945. — Métayer (Marie), veuve Brelle, domiciliée à Saint-Florent-le-Vieil. Confiscation du quart des biens.

6 décembre 1944. — Monnier (Marie), veuve Gaultier, domiciliée 50, boulevard Ayrault, à Angers. Confiscation du quart des biens.

12 avril 1945. — Nouaud (André), domicilié 16, rue du Vieux-Bagneux, à Bagneux. Confiscation de la moitié de ses biens.

25 mai 1945. — Papiau (Auguste), domicilié à Jarzé. Confiscation de moitié.

13 juin 1945. — Piau (Jeanne), domiciliée à Vihiers. Confiscation totale.

23 mai 1945. — Pelletier (Jean), domicilié à Segré. Confiscation totale.

13 mars 1945. — Penaguin (Gilbert), domicilié 44, rue de la République, aux Ponts-de-Cé. Confiscation totale.

30 décembre 1944. — Peniguel (Marie), femme Thiebold, domiciliée 53 *bis*, rue de Haute-Reculée, à Angers. Confiscation totale.

25 juillet 1945. — Petit (Ernestine), femme Cottenceau, domiciliée à Ecouflant. Confiscation de la moitié de ses biens.

7 avril 1946. — Perrin (Paulette), domiciliée à Saint-Hilaire-Saint-Florent. Confiscation totale.

15 février 1945. — Perrault (Camille), domicilié 45, rue Toussaint, Angers. Confiscation du cinquième.

18 janvier 1945. — Pietropaoli (Josée), domiciliée au château des Perruches, à Saint-Sylvain-d'Anjou. Confiscation totale.

7 juin 1945. — Plaudin (Aimé), domicilié à Volandry. Confiscation du quart.

28 décembre 1944. — Plumas (Jeannine), femme Chagneau, domiciliée 203, rue Saumuroise, à Angers. Confiscation totale.

1er décembre 1944. — Poirier (Auguste), domicilié 18, rue Valdemaine, Angers. Confiscation totale

Sans date. — Pradelle (Paulette), femme Moreau, domiciliée 27, rue Célestin-Port, à Angers. Confiscation totale.

3 mai 1945. — Raulet (Georges), domicilié 65, quai Mayaud, à Saumur. Confiscation totale.

18 janvier 1945. — Ragueneau (Madeleine), lié à Trélazé. Confiscation totale.

22 août 1945. — Rebouaro (Tomoté), dit Fernandez (José), sans domicile connu. Confiscation totale.

19 janvier 1945. — Rathore (René), domicilié à Trélazé. Confiscation totale.

25 mai 1945. — Réal (Eugène), domicilié à Seiches-sur-le-Loir. Confiscation de moitié.

13 juin 1945. — Reulier (Marguerite), domiciliée à Vihiers. Confiscation totale.

28 février 1945. — Robin (Renée), femme Aubry, domiciliée au Louroux Beconnais. Confiscation de la moitié de ses biens.

18 mai 1945. — Rousseau (Yvonne), femme Quenauten, domiciliée 6 *bis* rue de la Concasserie, à Saumur. Confiscation totale.

28 février 1945. — Sanlaas (Jean-Baptiste), domicilié à Baumeray. Confiscation totale.

2 février 1945. — Routhier (Jeanne), domiciliée à Trémentines. Confiscation totale.

15 mars 1945. — Seutin (Marcel), domicilié 11, chemin des Musses, Angers. Confiscation totale.

14 juin 1945. — Siegwald (Joséphine), femme Fichard, domicilié 70, avenue Renée-Gasnier, à Angers. Confiscation totale.

14 juin 1945. — Fichard (Marcel), domicilié 70, avenue René-Gasnier, Angers. Confiscation totale.

13 février 1945. — Sonnet (Jean), domicilié 26, place Monprofit, Angers. Confiscation totale.

22 décembre 1944. — Tabarin (Eugénie), veuve Thouroude, domiciliée à Pouancé. Confiscation totale.

16 novembre 1944. — Thomas (Eugène), domicilié 88, rue Lafontaine, Angers. Confiscation totale.

12 juillet 1945. — Veillet (Auguste), domicilié à Saint-Florent-le-Veil. Confiscation du quart.

13 février 1945. — Verron (Germaine), veuve Rohard, domiciliée à Corné. Confiscation de la moitié de ses biens.

11 septembre 1945. — Farjon (Robert), domicilié 2 *bis*, rue Desjardins, Angers. Confiscation totale.

12 juin 1946. — Farjon (Antoine), domicilié 2 *bis*, rue Desjardins et 8, rue du Haras, à Angers. Confiscation totale.

31 août 1945. — Cartier (Roger), domicilié 61, rue Saint-Laud, à Angers. Confiscation totale.

11 septembre 1945. — Goyon (Emile), domicilié à Chalonnes. Confiscation totale.

27 juin 1945. — Benais (Henriette), femme Goisnard, domiciliée à Lasse (Maine-et-Loire). Confiscation totale.

25 juillet 1945. — Bouvier (Marie), femme Poisson, domiciliée 8, rue de la Tonnelle, à Saumur. Confiscation de 10.000 F.

28 juin 1945. — Chevalier (Marie), femme Piveteau, domiciliée 97, rue du Puits-Gourdon, à Cholet. Confiscation totale.

14 février 1945. — Douaire (Roland), domicilié à Broc. Confiscation du quart.
11 juillet 1945. — Dumont (Pierre), domicilié 43, rue Saint-Evroult, à Angers. Confiscation de la moitié de ses biens.
22 août 1945. — Guibonnet (Raymond), sans domicile connu. Confiscation totale.
3 janvier 1945. — Lefebvre (Victor), domicilié 14, rue de l'Asile-Saint-Joseph, à Angers. Confiscation totale.
10 août 1945. — Millet (Ernest), domicilié à Saint-Georges-sur-Loire. Confiscation du quart.
10 août 1945. — Coubart (Augustine), femme Millet, domiciliée à Saint-Georges. Confiscation du quart.
28 mai 1945. — Pellier (Louis), domicilié 10, rue Chaussée-Saint-Pierre, à Angers. Confiscation totale.
25 juillet 1945. — Chicot (Marcelle), domiciliée à Nyoiseau. Confiscation totale.
31 août 1945. — Carré (Marcel), domicilié 88, rue Franklin, à Angers. Confiscation totale.
13 juin 1945. — Piau (Edouard), domicilié à Vihiers. Confiscation totale.
13 juin 1945. — Tremblay (Augustine), femme Piau, domiciliée à Vihiers. Confiscation totale.
26 juin 1945. — Pineau (Marcel), domicilié à Tilliers. Confiscation de 150.000 F.
21 août 1945. — Tracanelli (Nicolas), domicilié à Vihiers. Confiscation totale.
13 juin 1945. — Rulier (Alexandrine), femme Tracanelli, domiciliée à Vihiers. Confiscation totale.
22 août 1945. — Renier (Jacques), sans domicile connu. Confiscation totale.
13 septembre 1945. — Freton (René), domicilié 12, rue Boisnet, à Angers. Confiscation totale.
24 mai 1945. — Thooris (Roger), domicilié 29, rue Piheau, à Cholet. Confiscation de 25.000 francs.
12 septembre 1945. — Chapeau (Thérèse), domiciliée 30, rue Marceau, à Angers. Confiscation de la moitié de ses biens.
12 septembre 1945. — Leguy (Thérèse), domiciliée 30, rue Marceau, Angers. Confiscation de la moitié de ses biens.
16 février 1945. — Beaumont (Jean), domicilié à Soulaire-et-Bourg. Confiscation du quart des biens.
21 février 1945. — Bourgine (Prosper), domicilié 18, rue Valdemaine, Angers. Confiscation totale.
20 août 1945. — Colasseau (Maurice), domicilié à Meigné-sous-Doué. Confiscation totale.
27 septembre 1945. — Jordy (Jacques), domicilié 48, rue du Quinconce, Angers. Confiscation totale.
27 septembre 1945. — Société à responsabilité limitée Petit Courrier, place des Halles, Angers. Confiscation de la moitié.
27 septembre 1945. — Manceau (Anatole), domicilié 3, place Pravot, Cholet. Confiscation de la moitié.
28 mars 1945. — Robin (Raoul), domicilié au Lion-d'Angers. Confiscation du quart de ses biens.
27 septembre 1945. — Loubeau (Henri), domicilié rue Saint-Jacques, Angers. Confiscation de la moitié.
11 juillet 1945. — Lebourg (Yvette), domiciliée 43, rue Saint-Nicolas, Saumur. Confiscation totale.
17 mai 1945. — Rochereau (Eulalie), femme Pichot, domiciliée à Segré. Confiscation totale.
25 juillet 1945. — Rochepeau (Eugène), domicilié à Seiches-sur-le-Loir. Confiscation de 10.000 F.
3 juillet 1945. — Frémont (Léone), domiciliée à la Pommeraye. Confiscation totale.
8 août 1945. — Le Chanjout (Léontine), femme Biguet, domiciliée au Puy-Notre-Dame. Confiscation de la moitié.
6 décembre 1944. — Bompas (Renée), divorcée Tisseyre, domiciliée 50, boulevard Ayrault, Angers. Confiscation totale.
26 juillet 1945. — Hervé (Joachim), domicilié à Corne. Confiscation totale.
9 octobre 1945. — Thibault (Henri), domicilié aux Ponts-de-Cé. Confiscation totale.
10 octobre 1945. — Jumeau (Emile), domicilié 10, rue du Pont-Fouchard, à Bagneux. Confiscation du quart.
10 octobre 1945. — Hono (Marie), femme Jumeau, domiciliée 95, rue du Pont-Fouchard, à Bagneux. Confiscation du quart.
12 octobre 1945. — Rouillère (Célestine), femme Courgeon, domiciliée à Ingrandes-sur-Loire. Confiscation du quart.
7 août 1945. — Bossard (Renée), femme Bernier, domiciliée 39 *bis*, rue de Roussel, à Cholet. Confiscation totale.
29 septembre 1945. — Delnett (Yves), domicilié à Chalonnes-sur-Loire. Confiscation totale.
23 octobre 1945. — Chaillou (Brice), domicilié à Beaulieu-sur-Layon. Confiscation du quart.
23 octobre 1945. — Chaillou (Auguste), domicilié à Beaulieu-sur-Layon. Confiscation du quart.
17 octobre 1945. — Salmon (Simone), femme Berthemer, domiciliée 4, rue Chanzy, à Saumur. Confiscation totale.
9 novembre 1945. — Godin (Henri), domicilié 18, rue de Bel-Air, à Angers. Confiscation totale.
8 novembre 1945. — Girard (Jacques), domicilié 20 rue Emile-Zola, à Angers. Confiscation totale.
8 novembre 1945. — Riboulleau (Philippe), actuellement sans domicile connu. Confiscation totale.
8 novembre 1945. — Barrière (Paul), domicilié à Angers en 1943, actuellement sans domicile connu. Confiscation totale.
26 septembre 1945. — Rastagni (Joseph), domicilié 1, place de la République, Angers, actuellement sans domicile connu. Confiscation totale.
8 novembre 1945. — Lescale (Raymond), domicilié à Beaufort-en-Vallée. Confiscation totale.
23 novembre 1945. — Cosnier (René), domicilié rue Montaigne, à Angers. Confiscation totale.
20 novembre 1945. — Jacques (Ernest), domicilié à Chalonnes-sur-Loire. Confiscation de 10.000 F.
20 novembre 1945. — Desavis (Marie-Jeanne), femme Jacques, domiciliée à Chalonnes-sur-Loire. Confiscation de 10.000 F.
22 novembre 1945. — Huet (Cécile), femme Hiver, domiciliée à Fromentières. Confiscation de 100.000 F.
21 novembre 1945. — Gauvin (Jacques), domicilié à Angers. Confiscation de 10.000 F.
22 novembre 1945. — Petiteau (Julien), domicilié à Vihiers. Confiscation de moitié.
22 novembre 1945. — Delorme (Maurice), domicilié ancien secrétaire du groupe collaboration, Angers. Confiscation totale.
10 juillet 1945. — Cordier (Marie-Thérèse), domiciliée 9, place du Château, Angers. Confiscation totale.
10 juillet 1945. — Cordier (Juliette), femme Penis, 68, avenue Pasteur, Angers. Confiscation totale.
25 juillet 1945. — Sourice (Marie-Joseph), domiciliée à Rochefort-sur-Loire. Confiscation totale.
6 décembre 1945. — Leguy (Alfred), domicilié au Puy-Notre-Dame Confiscation de moitié.
11 décembre 1945. — Assemaine (Auguste), domicilié 48, route de Nantes, à Angers. Confiscation totale.
25 juillet 1945. — Samson (Emilienne), veuve Sourice, domiciliée à Rochefort-sur-Loire. Confiscation totale.
8 décembre 1945. — Coiffe (Lucien), domicilié 8 rue Montault, Angers. Confiscation de 20.000 F.
11 décembre 1945. — Quinery (Jean), domicilié 26, boulevard du Château, à Angers. Confiscation totale.
6 décembre 1945. — Blin (René), domicilié 34, rue du Bon-Repos, à Angers. Confiscation de 500.000 F.
16 octobre 1945. — Belloeuvre (Adrien), domicilié 29, rue Hoche, Saumur. Confiscation totale.
4 décembre 1945. — Letourneux (Edmond), domicilié 14, rue Cordelle, Angers. Confiscation de la moitié.
4 décembre 1945. — Letourneux (Edmond) (fils), domicilié 9, rue de la Roe, Angers. Confiscation de la moitié.
18 octobre 1945. — Long (Claudine), veuve Floquet, domiciliée 15, rue Molière, à Saumur. Confiscation totale.
16 janvier 1946. — Gautreau (Jean), domicilié 57, rue Blaise-Pascal, Angers. Confiscation totale,
10 janvier 1946. — Bidault (Norbert), domicilié 6, place André-Leroy, Angers. Confiscation totale.
15 janvier 1946. — Floquet (Marcel), domicilié 15, rue de la Croix-Verte, à Saumur. Confiscation totale.
29 novembre 1945. — Caillard (Jacques), domicilié quai des Mariniers, à Saumur. Confiscation totale.
11 janvier 1946. — Malvé (Roger), domicilié à Saint-Lambert-des-Levées. Confiscation totale.
29 juin 1945. — Gaibert (Simone), domiciliée 31, rue du Pont-de-Mayenne, à Laval. Confiscation totale.
5 février 1946. — Overcheuko (Ida), femme Poustinikoff, domiciliée 15, boulevard Foch, à Angers. Confiscation totale.
5 février 1946. — Benet (Paule), femme Morel, domiciliée 14, rue Dainville, à Angers, actuellement sans domicile connu. Confiscation totale.
8 janvier 1946. — Bourgeais (Germaine), femme Aubin, domiciliée 80, rue du Lutin, à Angers. Confiscation totale.
11 janvier 1946. — Bossard (Francis), domicilié 43, rue Toussaint, à Angers. Confiscation de 500.000 F.
19 février 1946. — Gros (Lucien), domicilié 26, rue Mirabeau, à Angers. Confiscation totale.
19 février 1946. — Le Meneles (Raymond), domicilié 7, rue Faran, à Angers. Confiscation totale.
29 janvier 1946. — Barré (Christianne), domiciliée à Sainte-Gemmes-sur-Loire. Confiscation totale.
15 février 1946. — Ballereau (Jean), domicilié 24, rue de la Roe, à Angers. Confiscation totale.
7 février 1946. — Jahveneau (Jules), domicilié 6, place de la Paix, à Angers. Confiscation totale.
14 février 1946. — Blanvillain (Louis), domicilié chemin de la Blancherais, à Angers. Confiscation totale.
Février 1946. — Gorge (Michelle), veuve Vaudrey, domiciliée en dernier lieu à Saumur. Confiscation totale.
5 février 1946. — Besson (Marius), ex-proviseur du lycée d'Angers à Angers. Confiscation totale.
31 janvier 1946. — Luce (Pierre), 76, rue du Pré-Pigeon, Angers. Confiscation totale.
21 février 1946. — De Saint-Julle de Colmont (Jeanine), sans domicile connu. Confiscation totale.
23 janvier 1946. — Roedière (Rodolphe), domicilié 59, rue Jean-Jaurès, Trélazé. Confiscation de moitié.
19 janvier 1946. — Tougé (Joseph), domicilié à Bouchemaine. Confiscation de moitié.
13 février 1946. — Nidaisse (Huguette), domiciliée en dernier lieu à Saumur. Confiscation totale.
19 février 1946. — Oniflon (Louis), domicilié à Mazé. Confiscation totale.
12 mars 1946. — Grahamm (Anne), femme Tanguy, domiciliée 39, rue du Mail, à Angers. Confiscation du quart.
20 mars 1946. — Hernu (Louis), domicilié 2, cité Vanban, Angers. Confiscation totale.
28 mars 1946. — Michel (Désiré), domicilié à Candé. Confiscation totale.
6 février 1946. — Jeuraitu (Anna), domiciliée à Juigné-sur-Loire. Confiscation totale.
22 janvier 1946. — Jasner (Bernard), domicilié à Denée. Confiscation de moitié.
10 avril 1946. — Brohys (Pierre), domicilié rue des Lices, Angers. Confiscation totale.
11 septembre 1945. — Vasseur (Jacques), domicilié à Angers, actuellement sans domicile connu. Confiscation totale.
14 mai 1946. — Banjon (Rodolphe), domicilié à la Menitré. Confiscation totale.
15 décembre 1945. — Goubard (Marcel), sans domicile connu. Confiscation totale.
7 juin 1946. — Muller (Jean), domicilié en dernier lieu à Angers. Confiscation totale.
29 juin 1946. — Vogt (Alfred), domicilié 14, rue Saint-Joseph, Angers. Confiscation totale.
17 juillet 1946. — Vaudeschamps (Roland), domicilié 100, rue Eblé, Angers. Confiscation totale.
29 juillet 1946. — Laurent (André), domicilié 130, route de Nantes, Angers. Confiscation totale.
23 juillet 1946. — Lucas (Yvon), domicilié 9, rue Saint-Laud, à Angers, actuellement sans domicile connu. Confiscation totale.

23 juillet 1946. — Auvigné (Lucien), domicilié à Bécon-les-Granits. Confiscation totale.

19 juin 1946. — Lavergne (Marcel), domicilié 50, rue Parcheminerie, Angers. Confiscation totale.

23 janvier 1946. — Rimbourg (Pierre), domicilié 279, rue Saumuroise, Angers. Confiscation du quart.

25 juin 1946. — Dronnet (Anne-Marie), femme Callais, domiciliée à Angers et actuellement sans domicile connu. Confiscation du quart de ses biens.

20 novembre 1945. — Simon (Léon), domicilié 36, rue de l'Est, à Cholet. Confiscation totale.

5 novembre 1946. — Société à responsabilité limitée l'Imprimerie du Progrès, 12, place des Halles, Angers. Confiscation de moitié.

26 septembre 1945. — Ménard (Maurice), domicilié à Saint-Nicolas-de-Coutances. Confiscation totale.

21 février 1945. — Hereau (Yvonne), domiciliée à Montilherne. Confiscation totale.

24 janvier 1946. — Veau (Michel), domicilié 7, rue Cendrière, Saumur. Confiscation totale.

3 et 15 décembre 1945. — Lamande (René), domicilié 94, rue Parmentier, Angers. Confiscation totale.

6 juin 1946. — Pinel (Léon), domicilié au Mans. Confiscation totale.

4 juillet 1945. — Beauchez (Léon), domicilié en dernier lieu aux Rosiers. Confiscation totale.

14 février 1947. — Fresneau (Hélène), femme Emaille, a demeuré à Angers. Confiscation totale.

24 juillet 1946. — Hamonet (Henri), domicilié 51, boulevard du Maréchal-Foch, Angers. Confiscation totale.

AVIS DIVERS

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

Le conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône a décidé de convoquer pour le mercredi 25 juin 1947, à Lyon, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires sur la situation de l'exercice 1946;

Approbation, s'il y a lieu, des opérations de cet exercice et des comptes au 31 décembre 1946;

Affectation des soldes débiteurs de divers comptes;

Nomination d'un administrateur;

Quitus aux administrateurs pour l'exercice 1946 et quitus définitif à un ancien administrateur;

Lecture du rapport des commissaires sur l'application de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 et approbation, s'il y a lieu, des opérations faites en conformité de cet article;

Cette assemblée se tiendra à Lyon, au Palais du Commerce, place de la Bourse, dans la salle des réunions industrielles, à dix heures.

Les divers documents concernant cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la compagnie, 10, boulevard Jules-Favre, à Lyon, dans les délais légaux.

Le conseil d'administration.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de tirage d'obligations des emprunts Afrique équatoriale française, Cameroun, Togo 4,5 0/0 1932, à effectuer le 24 juin 1947, à neuf heures quinze, au ministère de la France d'outre-mer.

Avis de tirage pour l'emprunt Madagascar 4,5 0/0 1932 (échéance 25 juillet 1947), à effectuer à la Banque de Madagascar, le 26 juin 1947, à quatorze heures trente.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

19 juin-Nantes- M. R. U.-Onze heures.

ADJUDICATION RESTREINTE

pour travaux de fourniture à pied d'œuvre de 50.000 mètres cubes de terres de remblai sur le territoire de la commune de Saint-Nazaire.

Montant approximatif: 10 millions de francs

Soumissions par lettre recommandée au M. R. U., 19, rue du Croisic, à Saint-Nazaire.

Seront admises à soumissionner les entreprises agréées par la commission départementale de la Loire-Inférieure.

Renseignements. — Bureaux du M. R. U., 52, rue de Carcouët, à Nantes, et 19, rue du Croisic, à Saint-Nazaire.

Demandes de changement de nom

M. Abraham Redjski, né à Querlz (Russie) le 27 janvier 1888, de nationalité française, demeurant à Paris, 82, rue François-Miron, époux de Mme Lina Jakoubovitch, femme Redjski, née le 10 juin 1896 à Querlz, française, présente une requête à M. le garde des sceaux, à l'effet d'être autorisé, tant lui-même que sa dite épouse et son fils, Henri Redjski, né à Paris le 26 janvier 1926, à substituer à leur nom celui de Redsky et à son prénom celui d'Albert.

M. Szirubel (Lajbus), né à Bebzin (Pologne), le 17 juin 1905, demeurant à Bourges, rue Mirebeau, agissant tant en son nom qu'en celui de sa femme née Hercberg (Elka), née à Pilica (Pologne), le 12 novembre 1904 et de ses enfants: Szirubel (André), né le 11 novembre 1929 à Paris; Szirubel (Rolande), née le 2 décembre 1936 à Bourges et Szirubel (Nicole), née le 10 septembre 1940 à Bourges, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Sirubel (Léon) pour lui-même, de Strubel (Marthe) pour sa femme, de Strubel (André), Strubel (Rolande), Strubel (Nicole) pour ses enfants noms et prénoms sous lesquels ils sont connus actuellement.

M. Guesmia (Désiré), né à la Réghaïa le 6 octobre 1902, et sa fille Mlle Guesmia (Gisèle), née à Alger le 29 septembre 1928, sollicitent du garde des sceaux le changement de leur nom en celui de Cazalt, qui est le nom de la mère de M. Guesmia (Désiré).

M. Le Falher (Jean), né le 23 novembre 1929 à Paris (10e), et demeurant à Meilhards (Corrèze), sollicite du garde des sceaux le changement de son nom en celui de Eburdorie (Jean), sous lequel il est communément désigné.

M. Ange-Calogéro-Marius Mangiaracina, né à Marseille le 20 novembre 1909, domicilié et demeurant à Marseille, 113, rue d'Italie, et son épouse Mme André-Marcelle-Catherine, née Susa, née à Marseille le 27 février 1907, domiciliée et demeurant à Marseille, 113, rue d'Italie, déposent une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique de Mangiaracina celui de Racina.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

30 avril 1947. Déclaration à la préfecture du Gers. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: 9, rue Cadéot, Condom.

30 avril 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Seine. SYNDICAT D'INITIATIVE DE VILLENAUXE-LA-GRANDE. But: organisation de la région au point de vue touristique et étude des mesures propres à augmenter la prospérité de la ville de Villenauxe-la-Grande et de ses environs; contribution à la réalisation de fêtes locales et manifestations commerciales. Siège social: hôtel de ville de Villenauxe-la-Grande.

2 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. ASSOCIATION DES ÉCOLES PAROISSIALES DE LUMBRES. But: fonctionnement matériel, moral, juridique des écoles paroissiales de Lumbres. Siège social: 1, rue Victor-Hugo, Lumbres.

30 avril 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. HARMONIE DE JUVISY. But: propager l'étude des œuvres musicales, l'exécution des morceaux d'ensemble, soit en concerts, concours ou œuvres de bienfaisance, resserrer les liens de fraternité qui doivent exister entre les divers agents de la société. Siège social: mairie de Juvisy.

1er mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE CUZION. But: défense des intérêts de la famille. Siège social: mairie de Cuzion.

2 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. SOCIÉTÉ DE CHASSE DU DEUXIÈME LOT DE LA FORÊT DE CLAIRMARAIS. But: pratique de la chasse et mise en commun du deuxième lot de la forêt de Clairmarais. Siège social: 3, quai Joffre, Douai.

2 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Brest CERCLE OLYMPIQUE LESNEVEN. But: pratique des exercices physiques et notamment l'éducation physique, l'athlétisme, le football, le volley-ball, le ping-pong, le cyclisme, l'aviation (modèles réduits), la boxe. Siège social: 22, rue du Fou, à Lesneven.

2 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE TESSON. But: défense des intérêts des familles. Siège social: mairie de Tesson.

2 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Auxerre. ASSOCIATION SPORTIVE DU COURS COMPLÉMENTAIRE DE JEUNES FILLES DE TONNERRE. But: favoriser et développer la pratique des sports à l'école. Siège social: 8, rue Pasteur, Tonnerre.

2 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. LES TROUBADOURS DE LA BRIANCE. But: organiser des séances récréatives au profit du groupement et des œuvres de bienfaisance des deux communes de Solignac et du Vigen. Siège social: mairie de Solignac.

2 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DE NŒUX-LES-MINES. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: 75, rue de la Gare, Nœux-les-Mines.

2 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Gers. CLUB BOULISTE VICOIS. But: pratique du sport boules. Siège social: mairie de Vic-Fezensac.

3 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE. But: sports pratiques, volley-ball, basket, boules, quilles, etc. et culture physique. Siège social: mairie de Pau.

5 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. Compagnie industrielle des schistes bitumineux de l'Aveyron. But: sports, tennis et éducation physique. Siège social: bureaux de la Compagnie industrielle des schistes bitumineux de l'Aveyron, à Sévérac-Gare.

5 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. Saint-Gaudérique pétanque. But: pratique du jeu de boules. Siège social: café Font-Surroque, rue Ernest-Renan, Perpignan.

5 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Association familiale rurale de Voisins-le-Bretonneux. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: route de Dampierre, Voisins-le-Bretonneux.

5 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Association sportive du centre régional d'éducation physique et sportive de Dijon. But: pratique des sports et formation de moniteurs. Siège social: chez le président, château de Mirande, à Dijon.

6 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bône. Jeunesse sportive la Calle. But: pratique des exercices physiques et des sports, et notamment le football association. Siège social: place de Bône, la Calle.

6 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bergerac. Amicale des engagés et anciens combattants volontaires de la libération, groupe Barnalier. But: grouper les anciens combattants volontaires. Siège social: mairie de Paunat.

6 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. Union des œuvres laïques du canton de Honfleur. But: provoquer et coordonner toutes les initiatives en faveur de l'instruction laïque, de l'éducation populaire et des œuvres scolaires et postscolaires. Siège social: école publique de garçons, rue de la République, Honfleur.

6 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. Le Foyer rural de Meschers. But: développement intellectuel, technique, physique et moral de la jeunesse rurale. Siège social: salle des réunions publiques, Meschers.

7 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Savoie. Association d'éducation populaire de Saint-Innocent. But: organiser le fonctionnement de l'école libre de filles de Saint-Innocent. Siège social: salle Sainte-Geneviève, Brison-Saint-Innocent.

7 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. Association Saint-Denis. But: administration et fonctionnement des écoles libres de Rognes. Siège social: cours Saint-Etienne, à Rognes.

7 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Amicale de la classe 1923 du canton de Château-du-Loir. But: solidarité, camaraderie, secours mutuels. Siège social: maison du peuple, rue Aristide-Briand, Château-du-Loir.

7 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. Union sportive de la Chapelle. But: pratique du football et de l'athlétisme. Siège social: école de la Chapelle.

7 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. Amicale des anciennes élèves de la Sidoine. But: aide amicale entre les anciennes, aide au pensionnat de la Sidoine. Siège social: pensionnat de la Sidoine, Trévoux.

7 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. Groupement des artisans bouchers du 12e arrondissement. But: achat et répartition d'animaux de boucherie. Siège social: 12, rue d'Aligre, Paris.

7 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. Association sportive des cheminots de Persan-Beaumont. But: encourager la pratique de l'éducation physique et des sports dans le groupement cheminot de la région de Persan-Beaumont. Siège social: gare de Persan-Beaumont.

8 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. Association d'éducation populaire de Laurac. But: organiser, faire fonctionner et favoriser l'école libre et toutes autres œuvres d'éducation populaire et d'activités sociales, religieuses ou morales. Siège social: école paroissiale, à Laurac.

8 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Vitry-le-François. Association familiale et sociale de Frignicourt. But: rechercher les intérêts matériels et moraux des familles et faciliter la mission de la mère. Siège social: chez Mme Jean Delaine, secrétaire de l'association, à Frignicourt.

8 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Vienne. Association des anciens élèves de l'école publique de Latille. But: resserrer les liens de camaraderie qui unissent les anciens élèves des écoles publiques de Latille. Siège social: école de garçons de Latille.

8 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. Association d'éducation populaire du canton de Mur-de-Bretagne. But: organisation du fonctionnement matériel des écoles libres du canton, recrutement et aide au personnel enseignant et entretien de rapports avec les associations s'intéressant à l'enseignement libre. Siège social: école Saint-Louis, à Mur-de-Bretagne.

8 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. Association familiale rurale d'Azerailles. But: défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: rue Nationale, Azerailles.

8 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. La Boule jaune du canari. But: pratique du sport bouliste. Siège social: Canaribar, 10, boulevard Jules-Ferry, Avignon.

8 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. Sporting-Club laïque annonéen. But: organiser et favoriser la pratique de tous les sports collectifs et individuels par les élèves fréquentant les écoles laïques d'Annonay (filles et garçons), et les anciens élèves et amis de ces écoles. Siège social: collège moderne Malleval, 6, rue de Lestrange, à Annonay.

8 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. Etoile sportive nézignanaise. But: pratique de tous les sports. Siège social: maison Pouget, Nézignan-l'Evêque.

8 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Jonzac. Association familiale et rurale de Jarnac-Champagne. But: défense des intérêts ruraux et matériels des familles. Siège social: mairie de Jarnac-Champagne.

8 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. Amicale des anciens du 4e corps franc des maquis d'Auvergne. But: garder le souvenir des morts, maintenir entre ses membres l'esprit patriotique et les liens d'amitié, défendre leurs intérêts moraux. Siège social: café le Petit Normand, 10, rue Terrasse, Clermont-Ferrand.

8 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. Syndicat des commerçants et artisans des communes de l'Aiguillon-sur-Vie et de Givrand. But: resserrer les liens de bonne confraternité qui doivent unir les commerçants et artisans, maintenir la dignité professionnelle, régler à l'amiable toutes contestations, défendre les intérêts commerciaux contre les exigences du fisc et des trusts. Siège social: mairie de l'Aiguillon-sur-Vie.

8 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bône. Gallia olympique bônois. But: pratique des exercices physiques et des sports, notamment le football association. Siège social: bar du Sahel, 1, place d'Armes, Bône.

9 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Constantine. Lehem Lekhol et Bécheb Lelbouche, Le Pain et l'Habit. But: venir en aide aux malheureux. Siège social: 82, rue des Frères-Lévy.

9 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. Union de la jeunesse républicaine de France, cercle Jean-Paillé de Tarnos. But: rassembler les jeunes Français et Françaises pour les éduquer dans l'amour de la République. Siège social: salle des fêtes de Tarnos.

9 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. Association d'éducation populaire de l'école de l'Enfant-Jésus. But: œuvres scolaires et formation religieuse. Siège social: 19, rue des Bézines, Angoulême.

9 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association de défense des intérêts professionnels et de prévention contre les accidents du travail. But: fournir à ses membres tous renseignements et documents pour l'application de la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles; faciliter leurs rapports avec les caisses de sécurité sociale, notamment en ce qui concerne leur classement annuel dans les différentes catégories et la fixation des taux de cotisations; faire prendre aux associés toutes mesures de prévention pour éviter les accidents et obtenir les avantages correspondants; assurer leur défense en cas d'accidents qualifiés de faute inexcusable; généralement leur apporter toute l'aide possible en vue de faciliter leur adaptation à la nouvelle législation et mettre à leur disposition un service juridique destiné à leur donner tous conseils utiles. Siège social: 48, rue François-Ier, Paris.

9 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Epernay. Association des pêcheurs à la ligne Les Requins du Petit-Mouin. But: repeuplement et répression du braconnage. Siège social: café Jacques, 18, place de l'Hôtel-de-Ville, Montmirail.

9 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Niort. Association familiale rurale de Villiers-sur-Chize. But: défense des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Villiers-sur-Chize.

9 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois. Amicale de la classe 1944 d'Annemasse et environs. But: resserrer les liens de camaraderie entre les adhérents. Siège social: brasserie de la Taverne, route de Genève, Annemasse.

9 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. Association d'éducation populaire de Montréal. But: organiser, faire fonctionner et favoriser l'école libre et toutes autres œuvres d'éducation populaire et d'activités sociales, religieuses ou morales. Siège social: école paroissiale, à Montréal.

9 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'Aéro-Club Paris-Centre Les Hirondelles modifie ses statuts et transfère son siège social du 83, avenue de la Porte-de-Choisy au bastion 91, 11, boulevard Masséna, Paris.

9 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. Groupement d'achat de bouchéries Passy-Mozart. But: achat et répartition d'animaux de boucherie. Siège social: 17, rue Lagrange, Paris.

9 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Finistère. Amicale des anciens élèves et amis des écoles laïques de Pluguffan. But: aider les écoles laïques de Pluguffan. Siège social: école publique des filles, Pluguffan.

10 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Bourg. Groupement des natives et natifs de Montluel. But: resserrer les liens entre les natives et les natifs de Montluel. Siège social: 8, Grande-Rue, à Montluel.

10 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Bourg. L'Echo des Iles. But: éducation populaire de la musique. Siège social: café des Iles, au Noyron.

10 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Association des malades et anciens malades du sanatorium de la Trouhaude. But: entr'aide aux malades. Siège social: chez le président M. Greuzard, sanatorium de la Trouhade.

10 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Manche. Association des anciens combattants et mobilisés des deux guerres du Loreur. But: maintenir la camaraderie du front. Siège social: mairie du Loreur.

10 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association d'éducation populaire Paul-Séjalon. But: assurer le fonctionnement matériel des écoles libres de filles et de garçons ainsi que des cours techniques libres de Puteaux. Siège social: 33, rue Saulnier, Puteaux.

10 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. MUTUELLE D'ACHAT DES BOUCHERS ROSSÉENS. But: étudier les mesures susceptibles de faciliter l'approvisionnement de la population en viande de boucherie, achat direct à la production et répartition de la viande entre les adhérents de l'association. Siège social: 16, rue de Neuilly, à Rosny-sous-Bois.

10 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. LES AMIS DES MAITRISES DE LA RADIODIFFUSION FRANÇAISE. But: aider les enfants et propager l'esprit de la maîtrise modèle. Siège social: 107, rue de Grenelle, Paris.

10 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. LA GABLANAISE modifie ses statuts. Siège social: 36 *bis*, rue de Paris, Pierrefitte.

12 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Arras. ASSOCIATION JULES-FERRY DE L'U.F.O.L.E.P. (Union française ouvrière loisir éducation physique). But: sports. Siège social: école des filles, Grand'Place, Arras.

12 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE, MONT-D'ORIGNY ET NEUVILLETTE. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie d'Origny-Sainte-Benoite.

12 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'ANTIBES-CROIX-ROUGE. But: défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: les Charmettes, la Croix-Rouge-Antibes.

12 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. ASSOCIATION FAMILIALE INDÉPENDANTE ANTIBES-HERMITAGE. But: défense des intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: villa Maye, chemin de l'Hermitage, Antibes.

12 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE LA BRAGUE-ANTIBES. But: défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: chez le président, chalet de la Brague, Antibes-la-Brague.

12 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. ASSOCIATION FAMILIALE DE LA FONTONNE-ANTIBES. But: défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: chemin des Quatre-Chemins, les Bréguières, Antibes.

12 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DES BRÉGUIÈRES-ANTIBES. But: défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: chez le président, les Bréguières, Antibes.

12 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Drôme. SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE DU CHALON. But: protection des récoltes, répression du braconnage. Siège social: mairie du Chalon.

12 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE COURGENT ED MULCENT. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Courgent.

12 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE THOIRY ET COMMUNES ENVIRONNANTES. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Thoiry.

12 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE FEUCHEROLLES. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Feucherolles.

12 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. GROUPEMENT BOULISTE CHAZELLOIS. But: réunir et grouper sous le signe du sport boules les diverses sociétés des sections de joueurs de boules de Chazelles. Siège social: hôtel de France, à Chazelles-sur-Lyon.

12 mai 1947. Déclaration à la préfecture de CHATEAUROUX. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: 8, rue de la Préfecture, Chateauroux.

12 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. ASSOCIATION POPULAIRE DES ÉCOLES MAME ET SAINT-SATURNIN. But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles Mame et Saint-Saturnin. Siège social: école Mame, 17, rue Racine, Tours.

12 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Orléans. ASSOCIATION JACISTE SPORTIVE. But: éducation physique et sports. Siège social: salle paroissiale de Gravant.

12 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. LA SOCIÉTÉ historique et archéologique du Giennois devient SOCIÉTÉ HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU GIENNOIS. But: étude et mise en valeur des monuments, des coutumes, de l'histoire et de l'art du Giennois. Siège social: mairie de Gien.

12 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Melun. LE RÉVEIL. But: éducation musicale par enseignement public, individuel et collectif de la musique. Siège social: mairie de Villecerf.

12 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES DU LAVANDOU. But: défendre les intérêts matériels et moraux des familles françaises. Siège social: 3, rue Général-de-Gaulle, le Lavandou.

13 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. LE CERCLE OLYMPIQUE DE CERIZAY modifie ses statuts et crée une section féminine. Siège social: école Saint-Joseph, Cerizay.

13 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. UNION SPORTIVE DE MOISSY-CRAMAYEL, BOULISTE SUD-EST. But: pratique du sport boules. Siège social: auberge du Renard, salle Fressange, à Moissy.

13 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Cher. ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS DU BEUGNON. But: créer des jardins ouvriers et défendre les intérêts de ses membres adhérents. Siège social: 1, rue Jean-Jacques-Rousseau, Bourges.

13 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Coutances. AMIS DES ÉCOLES COMMUNALES DU CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE. But: assurer la bonne fréquentation scolaire et procurer des distractions saines et utiles aux élèves des écoles communales du canton, anciens et actuels. Siège social: école des garçons, à Saint-Jean-de-Daye.

13 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. ASSOCIATION DE LA JEUNESSE RURALE DE L'AIN. But: formation humaine, sociale, professionnelle, entr'aide mutuelle. Siège social: 20, rue Lalande, Bourg.

13 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE DE THOISY-LA-BERCHÈRE. But: pourvoir à l'intérêt des familles. Siège social: M. Henri Poillot, président de l'association, mairie de Thoisy-la-Berchère.

13 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Figeac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MOLIÈRES. But: étude et défense des intérêts généraux des familles. Siège social: chez le président, aux Landes, commune de Molières.

13 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. UNION RÉPUBLICAINE DES RÉSISTANTS ET F. F. I. But: défendre les intérêts moraux et matériels de ses membres; faire fonctionner toutes œuvres sociales et prendre toutes initiatives pour créer et maintenir des liens d'amitié et de solidarité entre ses membres; louer ou acquérir tous biens mobiliers et immobiliers, quels qu'ils soient, pour les mettre à la disposition de ses membres, de quelque façon que ce soit; s'intéresser à l'organisation, la documentation, l'information concernant toutes questions économiques, administratives, juridiques et sociales; participer à tous groupements, associations et sociétés, quels qu'ils soient, ou les subventionner. Siège social: 1, rue Mondétour, Paris.

13 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. AMICALE SPORTIVE DU SYNDICAT DES MÉTAUX ET SIMILAIRES DE CALAIS ET ENVIRONS. But: grouper les jeunes sportifs des deux sexes adhérents du syndicat des métaux. Siège social: bourse du travail, place Crèvecœur, Calais.

13 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Digne. AMICALE DES ANCIENS MARINS DU CANTON DE DIGNE. But: conserver et renforcer les liens d'amitié et de camaraderie qui unissent les anciens marins dans le souvenir des joies, des efforts, des dangers et aussi des sacrifices vécus en commun au service de la France. Siège social: café des Sports, Digne.

13 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montreuil. ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE D'ATTIN-BEUTIN. But: défense des intérêts généraux de la famille française Siège social: M. Ernest Marguerite, Attin.

14 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. ASSOCIATION DES ANCIENS FRANCS-TIREURS ET PARTISANS FRANÇAIS ET FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR, section locale de Bauvin. But: grouper les anciens francs-tireurs et partisans français et forces françaises de l'intérieur, les aider dans leurs revendications, les guider dans leurs droits; œuvres sociales: orphelins, veuves, pensions, etc. Siège social: café Van Hauwaert-Gentil, face mairie, Bauvin.

14 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Doubs. COMITÉ DE GESTION POUR L'ÉCOLE LIBRE PENSIONNAT SAINT-JOSEPH, LES FONTENELLES. But: étude, réalisation, soutien, défense des intérêts matériels et moraux généraux et particuliers du pensionnat. Siège social: pensionnat Saint-Joseph, les Fontenelles.

14 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE CURIE, A BOURBOURG. But: s'occuper de tous les œuvres post et périscolaires. Siège social: école Curie, Bourbourg.

14 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE CONLIE. But: éducation générale. Siège social: presbytère de Conlie.

14 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Arras. ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES D'ARRAS. But: entretenir des relations cordiales entre les anciennes élèves de l'école normale et établir un lien permanent entre elles et l'école normale. Siège social: 37, rue du Temple, Arras.

14 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. ASSOCIATION FAMILIALE DES FAMILLES NOMBREUSES DE GÉMOZAC. But: défense des intérêts des familles Siège social: chez le président, M. Drouet (André), à Gémozac.

14 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES D'AYTRÉ. But: défense des intérêts des familles. Siège social: salle municipale, les Charmilles, à Aytré.

14 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE LOIX-EN-RÉ. But: défense des intérêts des familles. Siège social: mairie de Loix-en-Ré.

14 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE SAINT-CYR-DU-DORET. But: défense des intérêts des familles. Siège social: chez le président, M. Parpay (Camille), Saint-Cyr-du-Doret.

14 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE DOMPIERRE-SUR-MER. But: défense des intérêts des familles nombreuses de Dompierre-sur-Mer. Siège social: chez le président, M. Cluzeau (Eugène), à Dompierre-sur-Mer.

14 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. AMICALE DES ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE CHAGNY. But: entretenir liens amitié, séances récréatives et sportives. Siège social: école de garçons, à Chagny.

14 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Batna. Association Lavigerie. But: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'enseignement d'éducation populaires civiles et militaires. Siège social: rue Roland-Jaillet, Biskra.

14 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. Association des pupilles, sinistrés de Blendecques. But: défendre les intérêts des sinistrés. Siège social: café Gery Mibliet, Grand'Place, Blendecques.

15 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix. Foyer rural d'Eyguières. But: achat d'immeubles, terrains, matériel, éducation, information, technique, émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social: école de garçons, Eyguières.

15 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Foyer rural de Saint-Léon. But: organisation des loisirs de la jeunesse à des fins récréatives, éducatives et artistiques. Siège social: école publique de garçons de Saint-Léon.

16 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Association France-U. R. S. S. (Union des républiques socialistes soviétiques). But: favoriser dans le cadre de la législation en vigueur, la connaissance mutuelle des deux pays, leur activité commune dans la guerre et leur collaboration amicale dans la paix. Siège social: 21 cours Maréchal-Foch, Bordeaux.

16 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. Association amicale des propriétaires et chasseurs de Savigneux-en-Forez. But: répression du braconnage, repeuplement. Siège social: mairie de Savigneux-en-Forez.

16 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Comité de Guyenne et du Poitou de la fédération française des sports équestres. But: organiser, contrôler et développer la pratique du sport équestre sur le territoire de la région du Sud-Ouest. Siège social: 88, quai des Chartrons, Bordeaux.

16 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Saint-Vincent-de-Paul athlétique-club But: pratiquer les exercices physiques. Siège social: salle Coulon, Saint-Vincent-de-Paul.

16 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Centre régional du bureau universitaire de statistique et de documentation scolaire et professionnelle de l'académie de Dijon. But: documentation scolaire et professionnelle, aide aux étudiants. Siège social: M. Marcel Bouchard, université de Dijon.

16 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Les Bleuets du collège moderne et technique de garçons de Talence. But: organiser et contrôler la pratique des sports. Siège social: 16, rue Henri-Brisson, Talence.

16 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association des familles de Montrottier. But: étudier et défendre les intérêts généraux des familles, spécialement des familles nombreuses. Siège social: salle des réunions, à Montrottier.

16 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. Association familiale rurale d'Argenton-l'Eglise. But: défense des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie d'Argenton-l'Eglise.

16 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Langres. Associations familiales rurales. But: défense des intérêts moraux et matériels de la famille rurale, service d'entr'aide. Siège social: mairie de Longeau.

16 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. L'Amicale des agents de maîtrise et collaborateurs des économats du Centre change son titre et devient Amicale des cadres et agents de maîtrise des économats du Centre, amplifie et facilite les relations amicales entre ses membres, établit une entr'aide mutuelle, organise entre eux toutes œuvres de solidarité, d'études, d'arts, sports et manifestations de camaraderie, et transfère son siège social du 51, boulevard Cote-Blatin, Clermont-Ferrand, à la Taverne bourguignonne, place Delille, Clermont-Ferrand.

16 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. Conseil familial des parents d'élèves de l'école laïque du déprimement du Puy-de-Dôme. But: établir une liaison permanente entre les parents d'élèves, les instituteurs et les institutrices afin d'aider à la prospérité de l'école laïque. Siège social: M. Godard, 70, rue Jean-Baptiste-Torrilhon, Clermont-Ferrand.

15 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. Amicale des forces françaises de l'intérieur de Franconville. But: resserrer les liens d'amitié et de solidarité noués pendant l'occupation. Siège social: ancienne mairie, rue de la Station, Franconville.

16 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer. Association des pères de famille de Mont-Carrel. But: défense de la famille. Siège social: chez le président, M. Brouller, Mont-Carrel.

16 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Montreuil-sur-Mer. Association des pères de famille d'Alette. But: défense de la famille. Siège social: chez le président, M. Gousse, à Alette.

17 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. Association familiale rurale de Servant. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales, respect de la moralité publique, lutte contre les fléaux sociaux, etc. Siège social: chez M. Desboudard, à Servant.

17 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer. Association catholique des chefs de famille de Bourthes. But: défense de la famille. Siège social: M. Foureroy (Georges), à Bourthes.

17 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. Comité des écoles libres de la paroisse de Saint-Bonnet. But: création et entretien d'écoles ou d'œuvres scolaires ou postscolaires, aide, soutien moral et financier, et généralement tout ce qui a trait à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse au point de vue religieux, moral, intellectuel et physique. Siège social, école libre de Saint-Bonnet, près Riom.

17 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. Camping-Club de Champagne. But: diffuser la pratique du camping et du sport de plein air. Siège social: 158, rue Gambetta, Reims.

17 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Association familiale ouvrière de Pornichet. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: Ker Soleil, avenue des Tourelles, à Pornichet.

17 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Union départementale des associations d'éducation populaire de la Sarthe. But coordination des associations d'éducation populaire. Siège social: 5, rue Robert-Triger, le Mans.

17 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Orléans. Syndicat d'initiative d'Ouzouer-sur-Loire. But: étudier et réaliser les mesures pouvant augmenter la prospérité de la commune. Siège social: mairie d'Ouzouer-sur-Loire.

17 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. Moto-Club boulonnais. But: association des motocyclistes pour la défense de l'intérêt général. Siège social: café Louis, place Dalton, Boulogne-sur-Mer.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Association des familles des officiers, gradés et gardiens de la compagnie républicaine de sécurité n° 181. But: étude et défense des intérêts moraux et matériels de la famille. Siège social: bureau du service social de la compagnie, rue de Rigoulet, Bordeaux.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Oran. Glorieuse marine oranaise transfère son siège social du 6, boulevard Docteur-Molle au 2, rue Haute-d'Orléans, Oran.

19 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Amicale sportive des cheminots. But: pratiquer les sports dans un esprit de discipline et de camaraderie. Siège social: gare de Toulon.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Racing-Sport. But: pratique de tous les sports en plein air. Siège social: 11, rue de Plombières, Marseille.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Racing-Club Pasquet. But: pratique de tous sports. Siège social: 22, rue de Forbin, Marseille.

19 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association générale des familles de Thiant. But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Thiant. Siège social: rue Ghesquière, Thiant.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Etoile sportive S. M. C. (Société marseillaise de correspondance). But: pratique des sports de plein air. Siège social: Société marseillaise de correspondance, 6, allées Léon-Gambetta, Marseille.

19 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. Union cantonale de Pierrevert de l'union française des associations de combattants, combattants de la libération et victimes des deux guerres. But: grouper les combattants et victimes de la guerre en vue de leur participation à l'organisation de la paix et défense des intérêts moraux et matériels de ses adhérents. Siège social: mairie de Pierrelatte.

19 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. Groupe d'entr'aide de Labgun, moissonnage et battage. But: utilisation en commun de matériel agricole. Siège social: M. Bourdin, la Motaie, les Rosiers-sur-Loire.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. L'association des parents d'élèves et anciens élèves du conservatoire municipal de Bordeaux prend désormais le titre d'Amicale du conservatoire de Bordeaux. Siège social: 124, rue de la Trésorerie, Bordeaux.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Nice. Association familiale rurale de Peone. But: défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Peone.

19 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. Union bouchère. But: association pour achat de viande en commun. Siège social: marché des Batignolles, 333, rue des Moines, Paris.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture de police. Groupement Poussin. But: répartition en viande entre les adhérents. Siège social: 8, rue Poussin, Paris.

19 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. Association Colonie municipale de vacances des Vans. But: recevoir les enfants à la montagne. Siège social: mairie des Vans.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Association familiale de l'union des femmes françaises, comité office national industriel de l'azote, siège social: 150, route d'Espagne, à Toulouse, change son titre et devient Association familiale du personnel de l'office national industriel de l'azote, modifie ses statuts et renouvelle son bureau.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Association Groupe sportif du Crédit lyonnais, section d'Angers. But: pratique des sports. Siège social: Crédit lyonnais, 48, boulevard Foch, Angers.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. Amicale socialiste des employés municipaux de Perpignan. But: entr'aide et réunions. Siège social: foyer Léo-Lagrange, rue Docteur-Zamenoff, Perpignan.

20 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. Les Becs salés capsonnais. But: pratique du sport boules. Siège social: café Borie, à Carnon-plage.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Marseille. Association de défense des droits des actionnaires d'origine de la société du Grand Hôtel d'Arbies. But: défense des droits des actionnaires d'origine de ladite société. Siège social: 1, rue Daumier, Marseille.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. Amicale Afrique du Nord. But: grouper tous les citoyens des deux sexes qui sont nés ou sont domiciliés en Algérie, en Tunisie ou au Maroc. Siège social: 46, avenue Robert-Soleau, Antibes.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. Groupe d'entr'aide de culture de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde. But: utilisation en commun de matériel agricole. Siège social: la Roche, à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. Groupement des propriétaires et usagers d'édifices religieux sinistrés du département des Ardennes et de l'arrondissement de Reims. But: promouvoir, sauvegarder et défendre les droits moraux et matériels des adhérents et de tous les propriétaires d'édifices religieux sinistrés en général. Siège social: 3, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Vosges. Association familiale Girmont-Paltieney. But: grouper les familles des deux communes pour l'étude et la défense de leurs droits et intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: chez le président, M. Houot (André), maréchal, Grande-Rue, à Girmont-Thaon.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Doubs. Amicale F. F. I. de Pierrefontaine. But: resserrer les liens d'amitié qui unissent les anciens F. F. I. Siège social: mairie de Pierrefontaine-les-Varans.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Rallye Au Bois comme ailleurs. But: société sportive pour le tir de chasse et la destruction des animaux classés comme nuisibles. Siège social: M. Carbet, 9, boulevard Sévigné, Dijon.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Orléans. La Gerbe du foyer rural de Rouvray-Sainte-Croix. But: éducation de la jeunesse, sports et loisirs. Siège social: place du Bourg, Rouvray-Sainte-Croix.

29 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Foyer rural du Fousseret. But: émancipation intellectuelle, morale et physique des jeunes ruraux. Siège social: cantine scolaire, le Fousseret.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. Club de tennis de la musique de Montargis. But: initiations, causeries, auditions. Siège social: au domicile du trésorier, M. Carriau, 5, rue du Port, Montargis.

29 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. Société chorale des écoles publiques de Rambouillet. But: vulgariser le chant choral parmi les élèves des écoles publiques, donner aux enfants le goût de bien chanter, montrer aux parents que le chant choral est une distraction saine et agréable et qu'il a une influence morale excellente sur leurs enfants. Siège social: collège moderne de Rambouillet.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale La Famille de Nîmes-Sud-Est. But: propagande familiale. Siège social: 36, boulevard Sergent-Triaire, Nîmes.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale La Famille de Saint-Laurent-d'Aigouze. But: propagande familiale. Siège social: 12, rue de la Barque, à Saint-Laurent-d'Aigouze.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. Groupe séno-biologique de Pau et du Béarn. But: constitution d'un centre de sérologie, de recherches, de prophylaxie et de diagnostic, en particulier dans le cadre de la médecine préventive appliquée aux collectivités. Siège social: 4, rue Henri-IV, Pau.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. Association de formation ouvrière et paysanne de Nabas. But: permettre aux jeunes ouvriers et apprentis des villes de passer leur congé à la campagne et, par les loisirs, aider à leur culture humaine, favoriser par des contacts fréquents l'union des divers milieux ouvriers, paysans, étudiants, etc. Siège social: 11, rue des Cordeliers, à Pau.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Association familiale La Famille de Beausoleil. But: propagande familiale. Siège social: 52, rue de Bouillargues, Nîmes.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association du Bienheureux Chanel. But: aide matérielle et morale en faveur des missions de l'Océanie. Siège social: séminaire des missions d'Océanie, 14, chemin du Grand-Roule, Sainte-Foy-les-Lyon.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. Groupement des agents des exploitations de Roche-la-Molière et Firminy. But: apporter aux adhérents et à leur famille les secours moraux et matériels. Siège social: 15, rue des Prairies, à Firminy.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Cher. Association catholique des chefs de famille de la région Cher-Nord. But: grouper toutes les familles des cantons d'Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, la Chapelle-d'Angillon et Vailly-sur-Sauldre, pour l'étude et la défense de leurs droits et intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: 1, rue du Prieuré, à Aubigny-sur-Nère.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. Association familiale rurale de Saint-Mars-de-Coutais. But: grouper et défendre les familles. Siège social: mairie de Saint-Mars-de-Coutais.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture des Vosges. Association locale des aides familiales rurales de Derbamont. But: aider la mère de famille rurale dans sa tâche au foyer en lui procurant le concours d'aides familiales, prendre en charge les aides familiales et leur assurer un travail familial et social. Siège social: chez M. Dumont (Jean), président, Derbamont.

21 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Club sportif des Brotteaux. But: pratique de l'encouragement aux sports. Siège social: café A. Perdrix, 32, rue Tête-d'Or, Lyon.

21 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Jonzac. Association familiale rurale d'Archiac. But: défense des intérêts ruraux et matériels des familles. Siège social: mairie d'Archiac.

21 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. Association familiale de Saint-Denis-de-Gastines. But: défense des intérêts communs de ses membres. Siège social: mairie de Saint-Denis-de-Gastines.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture d'Orléans. L'Union sportive Saint-Vincent change son titre, qui devient Saint-Vincent-Sport, et apporte des modifications à la composition de son bureau. Siège social: 22, faubourg Saint-Vincent, Orléans.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bergerac. Amicale Charles-Garaud. But: resserrer les liens entre les anciens résistants de la poudrerie nationale de Bergerac. Siège social: poudrerie nationale, Bergerac.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. L'Association pour la défense et l'application de la loi en matière de loyers change son titre, qui devient Association des locataires du Puy-de-Dôme. But: défense et application de la loi en matière de loyers. Siège social: café Central, 10, avenue Carnot, Clermont-Ferrand.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoire. Foyer rural de Coudes. But: éducation et loisirs de la jeunesse rurale. Siège social: mairie de Coudes.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot. Association familiale du canton de Castillonnes. But: grouper, représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des familles dans tous les domaines. Siège social: mairie de Castillonnes.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Association d'éducation et d'enseignement de Faye-d'Anjou. But: créer et entretenir des œuvres sociales. Siège social: école libre de Faye.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture de Mézières. Tennis-Club ardennais. But: pratique du jeu de tennis. Siège social: chez M. Renson-d'Herculais, à Vivier-au-Court.

22 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. L'Hirondelle de Griselles. But: éduquer, instruire, distraire la jeunesse. Siège social: école de Griselles.

22 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Association familiale ouvrière de la cité des Pins. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: la Coudraie, avenue Félix-Geneslay, le Mans.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. Cercle des prisonniers de la section de Firminy et Chazeau. But: resserrer les liens d'amitié existant entre ses membres. Siège social: 92, rue Jean-Jaurès, Firminy.

23 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. Association catholique des chefs de famille de Juigné-les-Moutiers. But: défense de la famille. Siège social: patronage, à Juigné-les-Moutiers.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. Association catholique des chefs de famille de Trans-sur-Erdre. But: défense de la famille. Siège social: patronage, à Trans-sur-Erdre.

23 mai 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. Association catholique des chefs de famille de Saffré. But: défense de la famille. Siège social: salle Saint-Pierre, Saffré.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture de l'Eure. Association amicale des P.T.T. But: resserrer les liens de camaraderie et d'amitié entre les agents des P.T.T. en résidence à Evreux. Siège social: direction départementale des P.T.T., Evreux.

23 mai 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Avia-Club versois. But: éducation physique et football. Siège social: Grand Café, à Vers.

24 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Association familiale ouvrière de Saint-Pavin. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: 62, rue du Pavé, le Mans.

24 mai 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. Association catholique des chefs de famille de Saint-Philbert-de-Grandlieu. But: défense de la famille. Siège social: salle des œuvres, à Saint-Philbert-de-Grandlieu.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

24 février 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur (enregistré à la sous-préfecture de Béthune le 6 mai 1947). Les Eleveurs franco-polonais. But: élevage des animaux de basse-cour. Siège social: café Czaja, rue Lamartine, Mazingarbe.

22 mai 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur. Union centrale des Polonais en France. But: défense des intérêts des adhérents. Siège social: 157, rue Achard, Bordeaux.
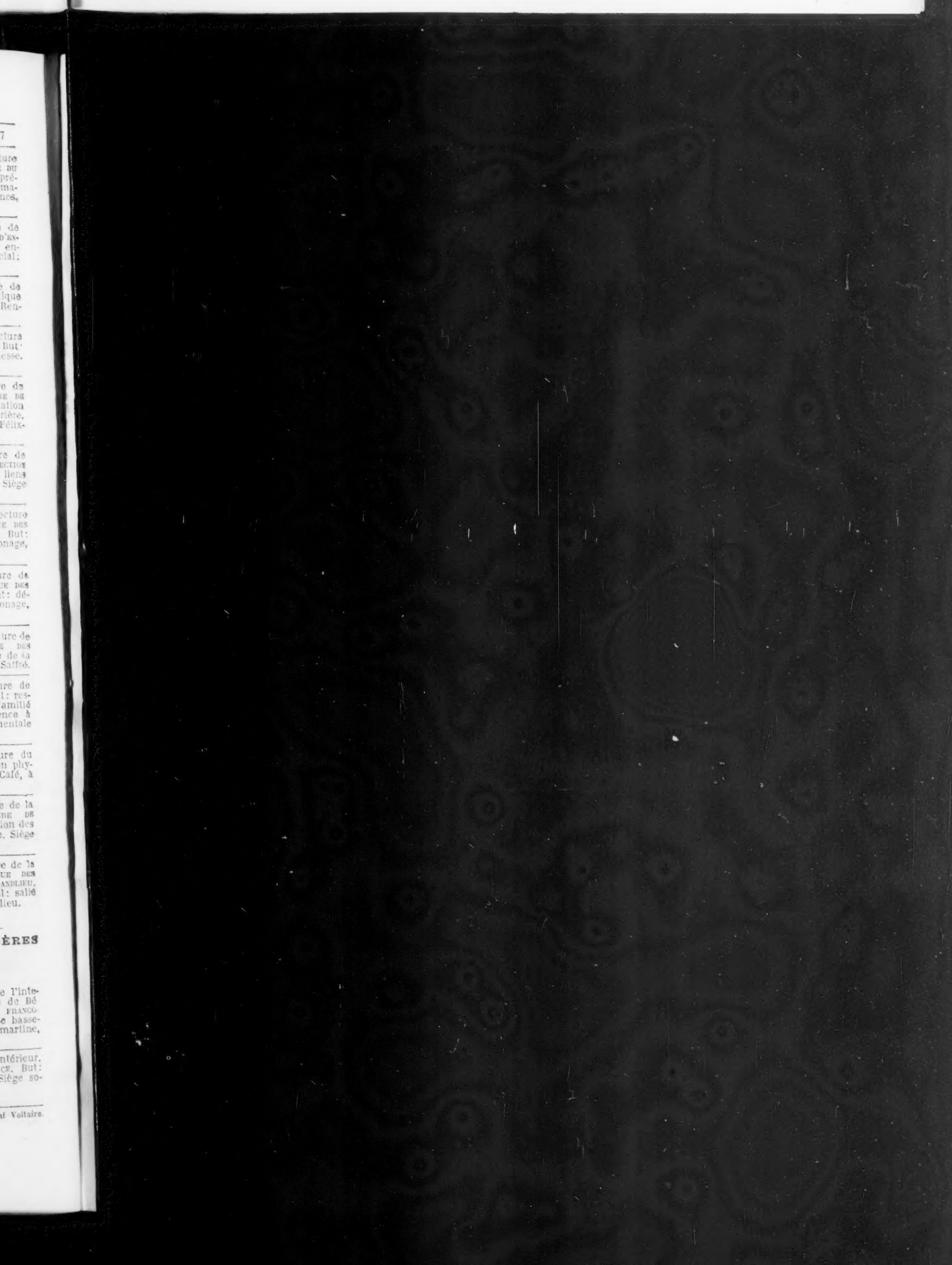
Paris — Imp des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.